



Assemblée générale

Cinquante-quatrième session

9^e séance plénière

Mercredi 22 septembre 1999, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Gurirab (Namibie)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Allocution de M. Ismail Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Djibouti.

M. Ismail Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de Djibouti, S. E. M. Ismail Omar Guelleh, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Guelleh (Djibouti) : À l'occasion de cette dernière session historique du millénaire de l'Assemblée générale, mais la première pour moi puisque j'ai pris mes fonctions en mai de cette année, je présente au nom du peuple de Djibouti, tous nos vœux les plus sincères à tous les membres de cette Assemblée. Je voudrais également vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de cette cinquante-quatrième session. Votre longue et grande expérience auprès de l'Organisation des Nations Unies qui a débuté lorsque vous étiez représentant de la South West Africa People's Organisation, avant

l'accession de votre pays à l'indépendance et par la suite, observateur permanent, vous donne une excellente compréhension des travaux internes de cette Assemblée et des défis qu'elle doit relever aujourd'hui. Grâce à vos larges compétences et à votre engagement, nous sommes convaincus que cette session de l'Assemblée sonnera la fin d'une période remarquable sur une note très positive.

Nous aimerions également exprimer notre gratitude à votre prédécesseur, M. Didier Operti de l'Uruguay, pour la manière exemplaire dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les succès percutants de la cinquante-troisième session sont dus en grande partie à son dévouement, à la manière compétente et intelligente dont il a mené ces travaux.

Nous devons également admettre que nous sommes également remplis d'admiration devant les efforts inlassables du Secrétaire général qui poursuit des travaux exemplaires dans des conditions difficiles et éprouvantes. Sur de trop nombreux fronts, l'Organisation est confrontée à des difficultés qui mettent en péril son propre fonctionnement, qu'il s'agisse des questions de conflits et de paix, de développement ou de faire face à la pauvreté qui frappe de nombreux membres de la communauté mondiale. Malgré une forte réduction des rentrées de fonds, à une époque où l'Organisation est submergée de demandes, le Secrétaire général a réussi à conserver un haut degré d'efficacité, grâce à une rationalisation et à une restructuration intelligentes. L'Organisation continue donc à jouer un rôle impor-

tant dans les affaires mondiales. Ce qui n'est pas sans relation avec la direction éclairée du Secrétaire général.

Alors que le millénaire touche à sa fin, nous nous trouvons dans une ère de «globalisme» qui suit la guerre froide. La doctrine selon laquelle la poursuite générale de la prospérité économique et financière mènera obligatoirement à l'ouverture des marchés, à un plus grand mouvement international des ressources, des capitaux et de la main-d'oeuvre, est profondément enracinée. À mesure que nous progressons, nous dit-on, ce système mondial libérera les sociétés et élargira les classes moyennes, qui, en retour, feront pression en faveur des libertés politiques. En fin de compte, nous dit-on, nous pouvons tous espérer que la paix fera tâche d'huile à mesure que les pays deviendront plus interdépendants et économiquement intégrés, car les sociétés libres ne partent pas en guerre, du moins pas les unes contre les autres.

Ce modèle exige qu'un secteur privé plus efficace prenne de l'ascendant et que le rôle du gouvernement s'estompe. Pour les pays en développement, la poursuite d'une souplesse économique maximum s'est accompagnée d'une réorganisation massive des structures légales, sociales, financières, économiques, politiques et institutionnelles, ou comme on dit, d'un ajustement structurel. Le coût de ce changement est considérable, non seulement en termes financiers mais également en termes humains et sociaux. Comme les emplois et services fournis par le gouvernement représentent un filet de protection sociale dans de nombreux pays, le désengagement du gouvernement s'est souvent accompagné de souffrances considérables et d'un prix politique à payer.

Grâce à la diffusion des technologies, en particulier dans le secteur des communications, les compagnies et organisations peuvent opérer à l'échelon mondial et pénétrer pratiquement tous les marchés locaux qui les intéressent. Par conséquent, la domination économique est passée aux mains des grandes entreprises transnationales et des conglomérats financiers, qui sont de plus en plus souvent les principaux moteurs de la plupart des systèmes économiques. Comme on pouvait s'y attendre, les pauvres et ceux qui sont mal préparés à cette situation se retrouvent de plus en plus isolés et marginalisés. Il n'est donc pas surprenant que les effets destructeurs de ce moloch provoquent des réactions de plus en plus violentes et répandues.

L'ancien système d'économie de marché qui prévalait au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à l'époque du Plan Marshall, a survécu parce qu'il y avait peu de perdants constants. Tout le monde tirait quelque chose du système et

pouvait s'en prévaloir. Il n'en va pas de même aujourd'hui, car le groupe des perdants grossit de façon menaçante. C'est un signe déprimant à l'aube du nouveau millénaire, d'autant plus tragique et exaspérant qu'il y a pléthore de remèdes possibles. Le système peut fonctionner efficacement et tout le monde peut en bénéficier pour autant que la volonté de le faire existe. Mais actuellement, la communauté internationale manque de détermination et de compassion. Cela n'augure rien de bon pour l'humanité.

Il ne fait aucun doute que la rapidité de la mondialisation ou de l'expansion, ainsi que l'intégration de l'économie internationale, sont synonymes d'immenses avantages pour de nombreux pays et de changements positifs des conditions de vie d'un bon nombre de personnes. Cependant, plusieurs pays et leurs populations, en particulier dans le monde en développement, se retrouvent marginalisés et sont en proie au désespoir, car ils sont incapables de s'adapter au rythme rapide de l'intégration. Il convient d'accorder en particulier une attention spéciale au pays les moins avancés, afin d'éviter qu'ils ne sombrent de plus en plus profondément dans l'abîme de la pauvreté et de la désintégration.

La corne de l'Afrique a de toute évidence eu plus que sa part de guerres, de catastrophes naturelles, d'États qui s'effondrent, de déclin économique et de gaspillage du potentiel national et humain. Pour Djibouti, la seule survie a invariablement représenté un immense défi. Toutefois, notre nation est aujourd'hui plus forte et plus unie que jamais. Nous le devons à la sagesse, à la persévérance et à la prévoyance de notre premier Président et père de notre nation, mon maître à penser, M. Hassan Gouled Aptidon, qui s'est retiré de son plein gré il y a quelques mois, une décision que l'on ne peut que louer. Il a su forger une nation, lui donner un dessein et la rendre plus forte. Sa direction éclairée nous a permis de vivre en paix, tout en restant sensibles aux difficultés et aux besoins de notre région. Je suis fier de suivre la voie tracée par cette grande âme et je suis déterminé à sauvegarder son héritage, ainsi que nos traditions et institutions démocratiques.

Djibouti continuera à oeuvrer en faveur d'une bonne gouvernance, de la démocratie et de l'indépendance, sans oublier le respect des droits de l'homme. Nous continuerons, fidèles à notre héritage culturel, à donner refuge aux populations déplacées par les conflits qui frappent notre région, malgré les contraintes graves qu'elles font peser sur nos maigres ressources.

L'Afrique, où brillent plusieurs lueurs d'espoir, est toutefois en proie à un certain nombre de conflits préoccupants auxquels participent des nations, un nombre incalcula-

ble de rebelles, de mouvements séparatistes et de factions. Des élections démocratiques ont été organisées il y a quelques mois dans deux grands États d'Afrique subsaharienne — le Nigéria et l'Afrique du Sud — ainsi que dans des États plus petits comme Djibouti, et des cessez-le-feu ou des processus de paix sont en cours afin de régler la plupart des grands conflits qui ravagent le continent.

Face à une telle évolution, que pouvons-nous raisonnablement espérer? Quel but devons-nous poursuivre? Notre première priorité doit viser à mettre fin aux conflits et à la destruction. C'est pourquoi le cessez-le-feu, le retrait des combattants, le désarmement, le règlement des conflits et la réinstallation des personnes déplacées sont des priorités importantes pour l'Afrique.

Tandis que ces conflits font rage au coeur du continent, une tendance dangereuse commence à apparaître. Les combats ne sont plus localisés ou n'opposent plus deux adversaires clairement définis, mais ils attirent un nombre croissant de participants dont les préoccupations sont divergentes. Il est déprimant d'être le témoin de tant de vies détruites, de destructions immenses et de l'effondrement quasi total des sociétés.

Nous sommes donc soulagés de constater que le conflit brutal qui sévissait en Sierra Leone a finalement pu être résolu. Actuellement, le conflit le plus inquiétant, autre que celui de la Somalie, est peut-être celui qui frappe l'Angola où, semble-t-il, des acteurs extérieurs jouent un rôle considérable.

Nous sommes donc naturellement aux côtés du Secrétaire général, qui a lancé un appel dans son rapport sur les conflits qui ravagent l'Afrique, pour que la communauté internationale abandonne la pusillanimité dont elle a fait preuve au cours des dernières années lorsqu'il s'agissait d'assumer les responsabilités politiques et financières qui lui incombent en matière de déploiement des opérations de maintien de la paix.

Nous devons également faire tout notre possible pour renforcer les capacités des Nations Unies en matière d'aide humanitaire, ainsi que de consolidation de la paix au lendemain des conflits.

Toutefois, rien de tout cela ne libère l'Afrique de la nécessité de s'unir pour renforcer ses capacités de réaction aux crises et de maintien de la paix, par l'intermédiaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et des organisations sous-régionales.

L'an dernier, lorsqu'il a pris la parole devant l'Assemblée, mon prédécesseur a évoqué les violentes hostilités qui ont éclaté sans crier gare, opposant soudainement nos voisins, l'Éthiopie et l'Érythrée. Cette situation a provoqué beaucoup d'inquiétude, d'appréhension et d'instabilité dans la corne de l'Afrique. Le nombre de décès de part et d'autre est l'un des plus importants qu'aient jamais déplorés deux États africains. Les efforts persistants déployés par l'OUA et divers pays, notamment Djibouti, sont restés vains. À l'heure actuelle, l'Éthiopie sollicite des nouveaux éclaircissements sur les «accords techniques» proposés par l'OUA et nous espérons que les efforts qui se poursuivent déboucheront sur les résultats escomptés. Si un cessez-le-feu ne prend pas effet et si un accord n'intervient pas, des destructions et un nombre de décès considérables seront de nouveau à déplorer. Il faudra des années pour faire oublier les atteintes portées à la tolérance ethnique et à la confiance dans la Corne de l'Afrique. Nous sommes donc aux côtés de l'OUA qui, avec ténacité et prévoyance, tente d'apporter une solution durable à cette crise.

De toute l'évidence, l'Érythrée doit être un bon voisin pour tous les pays qui l'entourent. Djibouti est en ce moment même confronté à une menace implacable de déstabilisation en raison des incursions dans son territoire et des mines terrestres, sans oublier l'entraînement et l'armement d'éléments belliqueux. Au lieu d'être limitées à l'Éthiopie, les hostilités font tache d'huile et englobent pratiquement chaque pays de la région. Sincèrement, nous estimons que l'Érythrée aurait tout à gagner à prendre part, sur un pied d'égalité, aux efforts collectifs déployés dans la région afin de restaurer une paix globale, de renforcer le développement et de relever les défis que représente la dégradation de l'environnement, au lieu de poursuivre une politique de confrontation et de déstabilisation insensée et téméraire.

La reprise du dialogue entre les Palestiniens et le nouveau dirigeant israélien semble être une occasion prometteuse qui ouvre de nouveaux horizons au Moyen-Orient. Le plus urgent est de restaurer la confiance, une tâche qui consiste à gagner le coeur et l'esprit des Palestiniens fatigués du cynisme des gouvernements israéliens successifs. L'application rapide des clauses de l'accord conclu récemment devrait permettre de restaurer la confiance nécessaire en mettant les belligérants face aux réalités du terrain. Il faut tirer parti de la dynamique actuelle, malgré les obstacles des éléments hostiles.

Grâce au calendrier établi pour l'examen des questions qui figureront dans le statut définitif, telles que les frontières, les peuplements, le statut de Jérusalem, les réfugiés,

l'eau et la forme que prendra l'État palestinien, le succès est une question de volonté et d'engagement des deux parties. La voie devrait également être ouverte pour un règlement de la question des hauteurs du Golan et du retrait israélien du Liban, conformément à la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité.

Je voudrais aussi faire remarquer que les sanctions écrasantes imposées à l'Iraq il y a près de 10 ans ont prélevé un lourd tribut sur la population, et tout particulièrement sur les personnes âgées, les femmes et les enfants. Nous exhortons la communauté internationale à jeter un regard réaliste sur ces sanctions dans le but de les lever totalement.

Le monde arabe, et la planète en général, ont récemment perdu plusieurs dirigeants remarquables et pragmatiques. Le Roi Hussein de Jordanie, l'Émir du Bahreïn et le Roi Hassan II du Maroc ne sont plus parmi nous. Bien que nous ressentions tous la perte que représente leur départ prématuré, nous faisons confiance à leurs successeurs pour perpétuer leur héritage.

J'ai l'intention aujourd'hui de m'attarder largement sur la tragédie somalienne et je vous demande votre indulgence. Depuis près d'une décennie, nous sommes témoin de la désintégration inexorable de la Somalie, rongée par la violence, l'outrage aux droits fondamentaux de la personne humaine et l'absence de gouvernement. Il est indispensable de déployer tous les efforts possibles pour remédier à une situation dans laquelle des millions de Somaliens mènent depuis 10 ans une existence précaire, caractérisée par une pénurie alarmante de denrées alimentaires et de logements, un non-respect endémique des lois, l'impasse politique et un avenir sombre. Car le résultat, si l'on répugne à prendre des mesures qui auront un impact tangible, sera encore la misère et le désespoir — et sûrement la poursuite de la déstabilisation chez les voisins de la Somalie.

Cette situation unique, je dirais même cette tragédie, mérite qu'on lui accorde la priorité — le genre d'attention sérieuse accordée à d'autres tragédies. Nous sommes fermement convaincus qu'un ordre international ou régional stable dépend dans une large mesure d'un ordre intérieur stable dans tous les pays Membres de l'Organisation.

Il est tragique que la communauté internationale ne veuille pas reconnaître cette réalité, simplement, semble-t-il, parce qu'elle n'a pas d'intérêts nationaux vitaux dans ce pays — alors elle laisse des chefs de guerre querelleurs s'entre-tuer jusqu'à la victoire de l'un d'eux et jusqu'à ce qu'un peu d'ordre soit restauré. La détermination politique

de la part de la communauté internationale peut ramener la paix en Somalie également.

En raison d'une indifférence largement répandue et de l'absence d'actions vigoureuses et visionnaires de notre part, la Somalie tombe en déliquescence et n'est plus une entité politique viable. En effet, l'anarchie qui continue à régner en Somalie est une preuve que la gouvernance mondiale est mise en échec lorsqu'il s'agit de servir les pays pauvres du monde en développement. Le peuple somalien ne le sait que trop bien. Une décennie de violence, de faim, de maladies et d'incertitudes a fait naître un niveau de désespoir sans précédent, que l'on ne retrouve pratiquement nulle part ailleurs dans le monde. Tous les Somaliens, on peut l'affirmer sans craindre de se tromper, vivent en dessous du seuil de pauvreté. En outre, cette guerre civile dévastatrice ne semble pas vouloir faire relâche dans la plupart des régions du pays. De plus, le pays risque d'agir comme un aimant sur les éléments criminels, trafiquants de drogues, terroristes, et de devenir un site de déversement des déchets toxiques dangereux. La pêche à outrance pratiquée par des étrangers dans les eaux non protégées de la Somalie est également très préoccupante pour nous.

Le dernier rapport exhaustif présenté par le Secrétaire général sur la Somalie révèle précisément que ce pays est devenu un «trou noir» d'anarchie, sans gouvernement national et sans les attributs de ce que l'on nomme un État. La principale victime de ce conflit insensé est une génération entière d'enfants somaliens qui se voient refuser l'accès à l'éducation.

Les Nations Unies sont intervenues en Somalie en 1992 avec la bonne intention de restaurer la paix, la stabilité, le droit et l'ordre. À cet égard, elles avaient pour tâche d'aider le peuple somalien à relancer son économie, la vie sociale et politique, à rétablir les structures institutionnelles, à instaurer la réconciliation politique au plan national et à recréer un État somalien fondé sur un gouvernement démocratique. Ces intentions louables se sont malheureusement retrouvées au point mort lorsque l'opération des Nations Unies en Somalie a pris fin, en raison de l'absence de coopération suffisante de la part des factions somaliennes sur les questions de sécurité, et malgré des circonstances exceptionnelles, en particulier, l'absence de gouvernement en Somalie.

Depuis l'achèvement de l'opération des Nations Unies, deux conférences ont fait naître l'espoir en 1997 — la conférence de Sodere organisée par l'Éthiopie et la conférence du Caire, à l'initiative du Gouvernement égyptien. Toutefois, ces conférences n'ont pu que mettre en lumière

les divisions entre les chefs de guerre, d'une part, et les pays intéressés, d'autre part.

Plusieurs pays et organisations ont oeuvré sans relâche pour restaurer un semblant de gouvernance en Somalie. L'effort a cependant toujours porté sur le moyen de réunir les chefs de guerre en conflit afin de les aider à trouver un accord pour sortir de l'impasse. Pourtant, la recherche d'un accord durable en faisant appel aux chefs de guerre, comme cela a été prouvé à maintes reprises et sans ambiguïté pendant toute la durée du conflit, n'est qu'un désir pieux; l'incertitude règne et la culture d'impunité se poursuit. Dernièrement, nous avons été témoins de la formation de toutes sortes d'alliances politiques et militaires entre les différentes factions qui ont fait le pari de pacifier le pays, mais ces initiatives ont souvent été accueillies avec scepticisme, quand elles n'ont pas été critiquées par les autres factions et même par certains pays. De toute évidence, aucun chef de faction ne peut prétendre avoir le soutien de l'ensemble du pays ou être accepté par tous car la société civile somalienne est devenue cynique à l'égard d'un jeu politique qui manque de sincérité, d'envergure et de substance.

Tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que les chefs de guerre n'ont rien à offrir qui puisse faire croire qu'ils pourront jamais s'entendre sur un règlement durable et encore moins sur la mise en oeuvre des conclusions établies d'un commun accord. La population est fatiguée de cette rhétorique mensongère et des tromperies, alors qu'elle s'appauvrit et que son avenir s'assombrit jour après jour. Même en dehors de la Somalie, les chefs de guerre représentent un danger potentiel. Il faut leur résister car il existe un problème réel de contagion, l'instabilité chronique d'un pays de la corne de l'Afrique pouvant constituer une menace réelle pour ses voisins, si elle n'est pas contenue ou éliminée dans un délai raisonnable.

La guerre qui a sévi pendant sept ans au Libéria, au cours de laquelle des enfants ont combattu et des atrocités innombrables ont été commises contre les populations civiles, a contribué à établir un modèle tragique qui a été repris en Sierra Leone. De toute évidence, la Somalie, qui croule déjà sous les armes, n'a pas vraiment besoin d'une participation externe sous forme de livraisons d'armes ou de confrontation par procuration. Et pourtant, c'est exactement ce qui se passe aujourd'hui à l'intérieur de ce pays. Pour nous tous, cette situation ne fait qu'accroître l'inquiétude concernant l'avenir de la Somalie.

Le défi que nous devons relever aujourd'hui consiste donc à établir une autorité qui comblera le vide qu'exploit-

tent continuellement les chefs de guerre. Le remède n'est pas d'organiser davantage de conférences qui engendrent encore et toujours les mêmes résultats, comme cela a été le cas au cours des 10 dernières années. Si nous persévérons dans l'idée que la solution consiste à organiser indéfiniment d'autres «conférences de réconciliation nationale» au cours de la prochaine décennie pour essayer de restaurer la paix en Somalie, alors nous disons en effet que la société civile somalienne est condamnée à un avenir incertain, car la communauté internationale n'est pas prête à la protéger contre les criminels qui ont usurpé le pouvoir. Malgré la «légitimité» que leur accorde à tort la communauté internationale, ils ne se sont jamais entendus et ne s'entendront jamais sur quoi que ce soit. La tentative d'apaisement des chefs de guerre a échoué et elle ne sera jamais couronnée de succès.

Les Somaliens ont aussi des droits fondamentaux; ils ont autant que les autres le droit d'être protégés contre des individus qui les oppriment, qui sont mal intentionnés et avides de pouvoir, qui se déplacent librement et continuellement d'une capitale à l'autre pour réunir des fonds et amasser des armes. Bien que ces individus soient responsables de la destruction de leur pays, de la mort de dizaines de milliers de civils innocents, d'un nombre incalculable de victimes et d'une paralysie qui immobilise le pays jusqu'à ce jour, la communauté internationale n'est pas intervenue en Somalie «pour défendre», comme l'a déclaré un dirigeant occidental pour justifier l'opération au Kosovo, «des principes humanitaires, et au nom des valeurs de la civilisation et de la justice». L'opération des Nations Unies en Somalie a encore été entravée par l'ambiguïté de son mandat et l'intention n'a jamais été de débarrasser le pays des chefs de guerre.

Par ailleurs, le Kosovo est un exemple clair d'action déterminée et vigoureuse visant à atteindre un objectif spécifique : obliger l'armée serbe en maraude à se retirer du Kosovo. En outre, l'Opération des Nations Unies au Kosovo est investie d'un pouvoir sans précédent, car les circonstances exigent l'exercice de pouvoirs pratiquement souverains. Elle a «autorité sur le territoire et le peuple du Kosovo», notamment sur «les pouvoirs législatifs et exécutifs, y compris l'administration du système judiciaire». Ce mandat est à des lieues de celui qui avait été adopté pour la Somalie. Mais bien sûr, la Somalie, ce n'est pas le Kosovo!

Nous sommes tous d'accord que le niveau actuel de fragmentation ne peut plus durer. Beaucoup d'idées ont été lancées dans le passé, mais aucune idée ne sera couronnée de succès ou ne survivra tant que les chefs de guerre peuvent s'accorder le luxe de déterminer l'avenir de la Somalie.

En effet, ils continuent à opposer leur veto à la restauration de la paix et de l'autorité nationale. La question est de savoir combien de temps la société somalienne devra encore attendre. Jusqu'à ce que les chefs de guerre acceptent une coalition au sein de laquelle ils se partageraient le pouvoir? Jusqu'à une victoire finale? Pour toujours?

Des efforts internationaux vigoureux ont permis la reconstitution du Libéria. Des chefs de guerre ayant des pouvoirs et des appuis à tous niveaux ont finalement cédé face aux pressions internationales visant à leur faire accepter la tenue d'élections indépendantes et démocratiques, sous la supervision de la communauté internationale, suivies par l'application d'accords pendant une année de transition, sous la houlette d'un individu — d'une femme — sans aucun lien avec les chefs de guerre. Les élections ont été jugées «libres et équitables» et les Libériens ont donc enfin pu se libérer d'un conflit destructif et sans issue. Voilà qui fut un processus exemplaire, dans lequel la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a joué un rôle de premier plan, avec l'appui de l'ONU.

Depuis que la crise somalienne a éclaté il y a 10 ans, l'ONU, l'Organisation de l'unité africaine, la Ligue des États arabes, l'Organisation de la Conférence islamique et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, notre organisation sous-régionale, ainsi que de nombreux pays tant de la région qu'extérieurs à la région, ont tenté de protéger cette nation contre le désordre, l'anarchie et la paralysie politique en organisant des conférences, réunions et contacts de tous genres, avec et entre les chefs de guerre. Malheureusement, les chefs de guerre ont prouvé à maintes reprises qu'ils n'étaient pas prêts à entendre l'appel de la communauté internationale leur demandant de faire passer le bien de leur pays avant leur avidité personnelle de pouvoir et de contrôle.

Nous devons nous demander, nous les dirigeants de la planète réunis ici : que faut-il faire à propos de la Somalie? L'heure est venue, à notre avis, pour la communauté internationale de prendre la décision de briser le long silence sur ce conflit oublié en donnant son aval à l'adoption de mesures audacieuses et décisives contre les chefs de guerre.

Voilà pourquoi, après avoir mûrement réfléchi et tenu compte de tous les facteurs pertinents, je me sens obligé de vous présenter aujourd'hui une série de propositions et de mesures divisées en plusieurs phases, qui traduisent notre indignation, notre frustration et notre impatience face au statu quo que perpétuent les chefs de guerre.

Dans un premier temps, après avoir expliqué, avec une profonde douleur, que les chefs de guerre avaient lamenta-

blement échoué sur tous les points pendant cette guerre civile longue et irréductible, je répugne à donner mon soutien à une autre conférence réunissant ces hommes, totalement discrédités par ailleurs aux yeux de leur peuple. Il est donc temps de responsabiliser ces citoyens somaliens, ces bataillons d'intellectuels, d'artistes et de mères.

Le peuple somalien a mûri politiquement au fil des années de souffrance et sait ce qu'il veut : la prospérité économique et le progrès social, dans un espace démocratique, de liberté et de paix.

En conformité avec ce souhait populaire s'inscrit la démarche de la République de Djibouti de renforcer la confiance des Somaliens en eux-mêmes, les uns envers les autres et la confiance de tous dans le destin commun; d'établir un véritable contrat de confiance et de progrès entre les acteurs de la vie économique, sociale, culturelle et intellectuelle, de mettre en oeuvre avec détermination, sérénité et équité l'oeuvre d'assainissement, de normalisation politique, économique et administrative; de promouvoir la culture du dialogue entre les citoyens somaliens afin de créer un climat de concertation permanent et de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de décideurs.

Pour la République de Djibouti, faire confiance au peuple somalien pour qu'il assume son propre avenir nécessite que l'on donne enfin au citoyen somalien son droit à la parole afin qu'il puisse se réapproprier les valeurs essentielles de liberté, de vérité, de justice, de responsabilité et de transparence. Aussi, en favorisant et en se basant sur la société civile somalienne à l'occasion d'une véritable conférence de réconciliation, ces composantes représentatives du peuple somalien, y compris les chefs de guerre, s'engageront définitivement sur le chemin de la paix et de la réconciliation nationale.

Une Somalie dirigée et gouvernée par les meilleurs, puisés dans toutes les générations, particulièrement parmi ceux qui inspirent confiance parce qu'ils adhèrent à l'idée de droit, de justice, de liberté et de paix. Ceux qui entendent gouverner avec l'idée d'accomplir une charge à tout moment révocable, selon les exigences de l'intérêt général. Ceux qui n'envisagent pas uniquement de profiter du malheur de leurs frères pour le gain d'une parcelle de pouvoir, quel qu'en soit le prix pour la nation somalienne. Ces hommes et ces femmes qui malgré tout ont su préserver leur éthique des valeurs, la force de leur personnalité, leur énergie intellectuelle et spirituelle et qui sont prêts en tant que femmes et hommes libres et volontaires à proposer à leur frères somaliens une solution de sortie de la tragédie,

crédibles, fidèles à leur héritage culturel et à la mémoire collective du peuple somalien.

De cette conférence de réconciliation devra surgir l'accord et l'engagement de tous les Somaliens sur les principes suivants: premièrement, accepter le principe de base selon lequel, le peuple somalien est libre d'exercer son droit démocratique, de choisir ses propres dirigeants, régionaux et nationaux, suivant un calendrier qu'il choisira lui-même. Deuxièmement, les chefs de guerre devront convertir leurs factions en partis politiques pouvant se mesurer dans le cadre d'un scrutin s'ils le désirent. Troisièmement, les chefs de guerre devront s'engager à un désarmement total et vérifiable de leur combattants. Quatrièmement, les chefs de guerre devront se soumettre à la primauté du droit. Cinquièmement, les chefs de guerre devront adhérer à la demande de la communauté internationale de participer à la restauration d'une vie normale, du droit et de l'ordre ainsi que d'un cadre de gouvernance. Sixièmement, création d'une police nationale représentative de l'ensemble de la communauté somalienne, au sein de laquelle les différentes milices auront la possibilité de faire partie.

Dans la même logique, il convient de souligner que certains pays, à l'intérieur ou en dehors de la corne de l'Afrique qui alimentent le conflit en Somalie, d'une manière ou d'une autre doivent reconsidérer leurs positions. À la poursuite de certains intérêts nationaux en accordant des appuis divers, à divers niveaux à cette pléthore de chefs de guerre, ces pays ne contribuent qu'à prolonger l'agonie et les privations de la société civile somalienne. J'exhorte tous les acteurs de la guerre civile en Somalie à revoir leurs priorités, à la lumière de la paix en Somalie. Il est temps de reprendre nos esprits. En voilà assez.

En admettant que les chefs de guerre soutiennent ou acceptent totalement les propositions aux mesures de la phase 1, l'Organisation de l'unité africaine, l'ONU ainsi que les pays de la région doivent oeuvrer de concert pour aider la Somalie dans sa transition vers la démocratie. Tout comme en Guinée Bissau, l'Organisation des Nations Unies devra créer un bureau chargé du maintien de la paix au lendemain du conflit en Somalie, pour lancer des projets visant à appuyer ce processus, notamment en accordant et en surveillant la tenue d'élections législatives et présidentielles.

Je passe à la phase deux. Si toutefois, les chefs de guerre dressent des obstacles insurmontables sur le chemin de la paix, il appartiendra à la communauté internationale de prendre ses responsabilités et de montrer vigoureusement

qu'elle ne peut pas laisser se perpétuer indéfiniment, sans réagir, la persécution de la société civile somalienne. En conséquence, les chefs de guerre devront être poursuivis pour crimes contre l'humanité; pour abus de pouvoir et notamment persécution gratuite des civils; pour violations flagrantes des droits de l'homme; pour avoir causé l'effondrement de l'État et la destruction de leur pays. Par leur violence sans fin et leur comportement imprévisible, les chefs de guerre ont privé les enfants somaliens de leur jeunesse; ils ont dépouillé leur nation de l'espoir et d'un avenir et ils ont condamné leur peuple à une existence précaire.

En outre, des sanctions rigoureuses et sélectives doivent être imposées aux chefs de guerre qui ne répondent pas favorablement à la demande de la communauté internationale de rétablir la paix et un cadre de gouvernance en Somalie. Ils doivent rester confinés dans leurs régions sombres et détruites; on doit leur interdire de voyager librement à l'étranger afin de les empêcher de poursuivre leurs sinistres desseins; tout soutien étranger ou tout type d'aide, qu'ils soient monétaires ou matériels doivent être interdits; tous leurs biens, sous toutes leurs formes et où qu'ils se trouvent doivent être gelés.

Pour ce qui est de la phase trois. Si toutes les mesures préconisées dans les phases précédentes ne suffisent pas à atteindre les objectifs poursuivis, parce que les chefs de guerre font obstruction, nous serions confrontés à deux choix difficiles : nous pouvons continuer à rester indifférents et à ne rien faire pendant le siège de la Somalie qui dure depuis une décennie; ou les organisations dont la Somalie est membre, surtout l'OUA et la Ligue des États arabes, avec le soutien de l'ONU et d'autres pays, peuvent décider qu'il leur incombe la tâche de redresser la situation, en employant tous les moyens nécessaires, en se fondant sur le principe selon lequel aucun État ou chef de guerre criminel dans ce cas ne peut indéfiniment se livrer à des violations flagrantes des droits de l'homme et garder pour toujours un pays en otage.

Tels sont les scénarios critiques dont nous devons débattre, car quel que soit notre désir d'oublier la Somalie, elle ne va pas tout simplement disparaître. Nous devons faire quelque chose pour remédier à la situation et nous devons le faire le plus rapidement possible.

Pour terminer, je voudrais répéter qu'il faut mettre fin à la complaisance dont nous faisons preuve à l'égard des chefs de guerre et que tout processus appliqué à l'avenir doit impliquer plus étroitement la société civile somalienne.

Il est également important de noter que toutes les régions du pays ne sont pas dans la même situation. L'anarchie ne règne pas partout. En effet, la Somalie a une multitude de visages, avec beaucoup de contrastes d'une région à une autre. Alors que le centre et le sud restent toujours des zones troublées, les régions du nord, nommément les États autoproclamés du Somaliland et du Puntland bénéficient d'une paix et d'une stabilité relatives. Ces deux régions ont heureusement échappé à la plupart des conflits qui ont ravagé le pays dans les années 90. Elles ont accompli d'énormes efforts pour renforcer la sécurité et ont entrepris des programmes, certes limités de reconstruction de l'économie, avec très peu d'assistance extérieure. Il faut dire que la communauté internationale a été jusqu'à présent plus que prudente pour fournir une assistance significative, sous prétexte que la situation politique et l'absence de sécurité ne le permettaient pas.

Au moment même où je parle, dans des villes, des régions, les communautés sont en train de s'organiser elles-mêmes pour décider de leur propre avenir. Ce mouvement vers la décentralisation ou l'auto-administration a essentiellement trouvé sa source dans la volonté inébranlable des Somaliens de ne pas succomber, mais de survivre. Il est du devoir de la communauté internationale d'appuyer les efforts louables de ces régions et communautés qui sont parvenues à retrouver la paix, la sécurité et un début de développement, donc presque une vie normale. Ceux qui essaient de fournir les services de base à leur peuple, y compris un cadre institutionnel et le déminage méritent la récompense de la communauté internationale.

Je voudrais également exprimer ma gratitude au Secrétaire général de l'ONU qui a remis sur le devant de la scène internationale la question somalienne, ainsi qu'aux organismes du système des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial et leurs partenaires qui ont apporté nourriture et soins au peuple somalien, malgré les risques pour la sécurité de leur personnel. Toutefois, ces efforts louables semblent se teinter de lassitude et même de frustration, en raison de l'appui insuffisant des donateurs, comme le prouve la tiédeur de la réaction à l'appel lancé par l'ONU en 1999. Nous exhortons la communauté internationale à continuer à aider le peuple somalien pendant cette période extrêmement difficile, compte tenu de la sécheresse prolongée qui frappe le pays et qui est encore aggravée par cette guerre civile qui se perpétue.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Djibouti de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Ismail Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Miguel Ángel Rodríguez Echeverría, Président de la République du Costa Rica

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocution du Président de la République du Costa Rica.

M. Miguel Ángel Rodríguez Echeverría, Président de la République du Costa Rica, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Miguel Ángel Rodríguez Echeverría, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Miguel Ángel Rodríguez Echeverría (*parle en espagnol*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale, véritable parlement mondial où l'humanité entière est représentée et s'exprime dans toute sa variété multiforme et son unité fondamentale. Votre élection et vos qualités personnelles honorent votre pays et votre région.

Je voudrais également féliciter les délégations de Kiribati, des Tonga et de Nauru, et à travers elles leurs peuples et Gouvernements, d'avoir récemment adhéré à cette Organisation. Nous sommes convaincus qu'ils apporteront une contribution constructive et positive aux travaux de l'Organisation des Nations Unies et que leur présence ici réaffirme la vocation universelle et démocratique de l'Assemblée générale.

Nous célébrons cette session à un moment crucial de l'histoire de l'humanité. Au seuil d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire, il convient que les peuples du monde réfléchissent sur l'avenir de nos pays et du système international. En présence de ce nouveau millénaire, nous devons tirer les leçons de l'ère que nous laissons derrière nous. Nous y avons appris tout le bien et tout le mal que nous pouvons causer. Nous avons vu le premier homme

marcher sur la Lune, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud et la signature d'accords de paix en Amérique centrale; mais nous avons également vu les conséquences du champignon nucléaire et l'aberration que fut l'holocauste, des conflits ethniques et des guerres locales qui, ces 40 dernières années, ont causé plus de morts que les deux guerres mondiales réunies. Nous avons vu le brillant éclat de la démocratie et de la liberté, mais aussi l'ombre profonde que jettent la pauvreté et la violation des droits de l'homme.

Ce siècle a été un siècle de contrastes marqués. Alors que dans certaines régions du monde, on signe la paix, dans d'autres, la guerre ne finit jamais. Alors que des millions et des millions vivent dans la pauvreté, un petit groupe vit dans l'opulence. Alors que nous célébrons le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en de nombreux endroits de la planète, des violations abjectes de la dignité de la personne humaine sont commises. Ce siècle a été véritablement un siècle de nombreux contrastes. Il nous a fourni maintes raisons de nous enorgueillir, mais aussi nous a rendus honteux de la cruauté et de la dureté de l'humanité. C'est pourquoi nous ne devons jamais oublier les enseignements du XXe siècle.

Fortes de ces enseignements, les 188 nations que nous sommes, réunies dans cette enceinte — chacune avec son drapeau et ses symboles, chacune avec ses intérêts politiques, commerciaux et stratégiques propres, chacune avec ses problèmes, ses souffrances, ses visions et ses rêves — se déclarent prêtes à relever les défis qui nous attendent au siècle nouveau. Un siècle nouveau qui doit, dès maintenant, désormais se profiler comme le siècle des droits de la personne humaine et du développement humain.

Nous devons reconnaître que le plus grand échec de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale, ces dernières années, ce fut la persistance des conflits armés et des guerres civiles atroces, qui ne cessent de créer des crises humanitaires et empêchent le développement pacifique des nations. Les véritables victimes des guerres sont les enfants et les personnes âgées déplacés ou réfugiés, les femmes violées, les jeunes assassinés, les travailleurs dont le lieu de travail est détruit, les étudiants dont les écoles sont bombardées, les malades qui ne peuvent recevoir un traitement. Tant que la guerre dure, il est impossible de respecter les droits de l'homme.

En ce sens, nous condamnons les atrocités commises au Timor oriental contre la population civile et nous exigeons, avec la communauté internationale, que sa volonté démocratiquement exprimée soit respectée. Nous nous félicitons de la rapidité avec laquelle le Conseil de sécurité a

réagi, ce qui permettra de déployer une force internationale de paix sur le territoire afin d'éviter une crise humanitaire de plus grande ampleur. Si l'on jette un regard en arrière, cette crise nous montre que la communauté internationale est disposée à soutenir activement et promptement les processus qu'elle enclenche.

En ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, nous considérons avec espoir les progrès réalisés dans la recherche d'une solution pacifique et définitive sur la base du respect intégral des accords d'Oslo. Nous reconnaissons les efforts énormes que déploient le Premier Ministre Barak d'Israël et le Président Arafat de l'Autorité palestinienne et leur détermination d'assurer la paix et l'avenir de leurs peuples.

Je voudrais présenter mes condoléances au peuple de la République de Chine à Taiwan, à l'occasion du tremblement de terre tragique qui a dévasté son territoire le lundi 20 septembre et des récentes secousses qui y font suite. Je présente ma sympathie la plus sincère aux familles des victimes et aux blessés.

Le Costa Rica entretient une solide relation d'amitié avec la République de Chine à Taiwan. Nous admirons son progrès économique auquel tous les habitants ont part, le respect des droits de l'homme et l'esprit démocratique dont elle donne l'exemple et que le Président Lee a tant encouragés. Tout acquis que nous sommes à la cause de la paix, nous sommes préoccupés par l'aggravation des différends et de l'instabilité survenue dans la région au cours de l'année écoulée. Nous craignons qu'elle ne compromette la paix ou ne déclenche une nouvelle course aux armements. C'est pourquoi nous sommes sûrs que ces différends seront réglés au moyen d'un dialogue constructif, d'une négociation menée en toute bonne foi et dans le respect des intérêts communs de tout le peuple chinois.

Nous devons rappeler que l'Organisation des Nations Unies a été créée précisément dans le but d'éliminer le fléau de la guerre, et il est donc indispensable qu'elle joue à nouveau un rôle prééminent dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est pourquoi le Costa Rica appuie les efforts réalisés en vue de réformer le Conseil de sécurité, qui ne peuvent se limiter à augmenter le nombre de ses membres, quoique ce soit nécessaire, mais doivent chercher à le revitaliser.

Il y a 50 ans, le Costa Rica a aboli son armée et, fidèle à cet esprit, a fait entendre sa voix tout au long de l'histoire de l'ONU en faveur du désarmement, afin de parvenir à un monde de progrès et de paix. L'abolition de

l'armée a permis à notre société de devenir un exemple de dialogue, de respect et de coexistence pacifique entre tous les groupes sociaux. Parce qu'il en connaît les bénéfices extraordinaires pour le développement humain, le Costa Rica préconise activement la démilitarisation; dans ce contexte, nous avons proposé la création d'un fonds pour la démilitarisation de l'Amérique centrale, aussi bien que pour le renforcement et le respect absolu des mécanismes du droit international, afin d'assurer la paix et la sécurité internationales et le respect des droits de l'homme dans le monde entier.

Le Costa Rica estime que les crises humanitaires constituent en elles-mêmes des menaces à la paix et la sécurité internationales. L'Organisation des Nations Unies ne doit pas chercher à échapper à sa responsabilité en la matière, quelles que soient les raisons évoquées. Aujourd'hui, toute violation massive des droits de l'homme, toute urgence humanitaire appelle une action coordonnée de la communauté internationale, par l'intermédiaire de l'Organisation. Pour que règne la justice au niveau mondial, il faut que règnent la légalité et l'absolu respect des principes qui ont donné naissance à l'Organisation des Nations Unies.

À cet égard, nous rappelons l'importance d'une mise en place rapide de la Cour pénale internationale, et nous appelons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer le Statut en vue de sa prompte ratification. Nous réitérons la nécessité d'accélérer les négociations sur son règlement intérieur. Le Costa Rica espère recevoir sans délai le texte final en vue de procéder à sa ratification.

En outre, nous devons reconnaître que les conflits et les crises sont multiformes et qu'ils présentent des problèmes politiques, militaires et économiques. À cet égard, les mesures prises par l'Organisation des Nations Unies doivent être conçues, non seulement pour rétablir la paix sur le plan militaire, mais également pour la rétablir sur ceux de la justice sociale, de la démocratie et du développement. Les mesures prises par cette Organisation ne devraient pas se concentrer uniquement sur le Conseil de sécurité mais devraient inclure l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Programme des Nations Unies pour le développement en tant que participants au processus de rétablissement de la paix.

Mon peuple souhaite vivement que ce nouveau siècle soit réellement le siècle des droits de l'homme et du développement humain. Je voudrais exprimer à la communauté internationale le souhait d'un peuple qui, depuis le XIXe siècle, a mis en place les fondements d'une société tournée vers l'avenir en assurant un équilibre entre le respect des

droits de l'homme, la liberté, la paix, la tolérance active, la fraternité, la démocratie et la solidarité.

La fin de la guerre froide, l'économie fondée sur les connaissances, la sensibilisation aux problèmes d'égalité des sexes, la compréhension des droits des personnes handicapées et des minorités, le respect des droits des générations futures et de la protection de l'environnement, ainsi que les processus de mondialisation, ont tous commencé à délimiter un nouvel ordre humain : un XXIe siècle à visage plus humain. Dans ce nouveau contexte, qui commence à montrer ses traits initiaux, le développement humain et les droits de l'homme doivent coïncider et se compléter. Le XXIe siècle prend forme et c'est un siècle où les individus et les peuples du monde demanderont le droit au développement humain. Ce dernier n'est rien d'autre que l'application et l'efficacité des institutions qui servent la liberté : les droits de l'homme, la primauté du droit, le pluralisme, la compétition, la solidarité et l'harmonie avec la nature.

C'est à la fois un droit et un devoir de prendre part activement et solidairement à la mise en route de ce développement, car le prochain siècle sera le siècle d'une citoyenneté intensément vécue. Les citoyens sont, avec les États et la communauté internationale, les créateurs de leurs propres chances et de leur propre développement. L'époque de la passivité est révolue.

Au Costa Rica, nous participons à ce changement et apprécions le sens des responsabilités et la vision de nos ancêtres, qui ont fait de notre petite patrie le deuxième pays d'Amérique latine en termes de développement humain et la démocratie la plus ancienne et la plus stable de la région. Au début du XIXe siècle, notre peuple jouissait déjà du niveau le plus élevé d'éducation et de santé grâce à son attachement à l'enseignement, à la primauté du droit, à la démocratie, à la solidarité sociale et au commerce international. Dès les premières années de notre existence nationale, dans une République indépendante, la solidarité et les droits de l'homme ont été un mode de vie pour le peuple du Costa Rica et ce n'est pas un hasard si notre première constitution fut appelée le «Pacte de concorde». L'an dernier, lorsque le cyclone Mitch a dévasté l'Amérique centrale, nous avons — en dépit de pertes en vies humaines et de dégâts considérables dans notre pays — partagé les souffrances de nos frères et soeurs d'Amérique centrale. Nous étions à leur côté, partageant avec eux nos vivres, nos médicaments et notre territoire.

Fidèle à sa tradition humanitaire, le Costa Rica a mis en oeuvre la politique d'immigration la plus généreuse de ces dernières années, accordant à des centaines de milliers

d'immigrants illégaux de la région — qui représentent plus de 10 % de notre population — l'occasion de régulariser leur situation à des conditions minimales ainsi que la pleine égalité avec nos propres nationaux dans l'accès aux prestations sociales. Nous espérons que d'autres pays recherchés par les immigrants pour diverses raisons — guerre, pauvreté, catastrophes naturelles et conflits ethniques — suivront cet exemple.

Notre pays fait de grands efforts pour répondre aux besoins de ces centaines de milliers d'immigrants et, de ce fait, nous réaffirmons notre besoin de recevoir une aide afin de pouvoir renforcer l'éducation, la santé et les systèmes de services essentiels en leur faveur.

En cette fin de siècle, la tâche m'a incombé d'encourager des transformations vitales pour l'avenir de notre petit pays. Nous protégeons les êtres humains avant même leur naissance. Nous luttons contre le travail des enfants et l'exploitation sexuelle des mineurs. Nous ouvrons des centres d'accueil pour les mères adolescentes et nous luttons contre les violences subies par les femmes dans le monde. Nous renforçons la famille, en lui accordant des chances plus nombreuses et meilleures. Nous travaillons en faveur des droits des personnes âgées et des travailleurs, en vue de consolider nos acquis sociaux des années 40 et de leur garantir une retraite en tant que droit humain universel.

Le Costa Rica est aujourd'hui reconnu comme la société la plus saine d'Amérique latine avec un niveau élevé de connaissances en informatique. C'est la démocratie la plus ancienne du continent et elle donne l'exemple en matière de protection de l'environnement. Son niveau de développement humain est comparable à celui des pays développés. Toutefois, nous faisons face à de graves problèmes qui nous empêchent de succomber à une autosatisfaction mal inspirée.

Nous savons que les progrès dans le domaine du développement seront fonction de nos propres actions et du contexte international. Les droits humains, civils, culturels, économiques, politiques et sociaux sont d'égale importance et se complètent. Reconnaissant le caractère indivisible et l'interdépendance de ces droits, il est inquiétant de noter une certaine réserve à accepter le droit de toutes les nations au développement humain.

L'octroi du prix Nobel à Amartya Sen pour son travail sur l'économie de l'aide sociale et sur la compréhension de la pauvreté, des inégalités et de la famine nous rappelle que le développement mondial doit inclure la lutte contre les inégalités et l'extrême pauvreté. Ce ne doit toutefois pas

être une lutte à laquelle les pays développés participent uniquement par l'expression de leur solidarité humaine. Il faut que ce soit un combat auquel participent toutes les nations. Ces dernières doivent créer des instruments et mécanismes appropriés, qui fournissent des possibilités de développement grâce au commerce et à l'investissement. Nous avons accueilli avec intérêt les vues de l'économiste Jeffrey Sachs de l'Université de Harvard — publiées récemment dans *The Economist* et appuyées hier par le Président Clinton et aujourd'hui par le Vice-Chancelier allemand Fischer — sur le besoin urgent de créer de nouveaux mécanismes assurant des ressources pour l'achat de médicaments et de vaccins destinés à combattre les maladies tropicales, garantissant ainsi le développement et l'accès aux biens des individus les plus nécessiteux.

Le Costa Rica a parlé fort pour que l'ordre économique international permette le développement des pays qui accusent un retard. Si nous ne prenons pas des mesures dans ce sens, les conditions nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales à long terme ne seront pas créées. Nous avons constamment préconisé un ordre économique et commercial plus juste, un ordre qui permette à toutes les nations d'accéder aux avantages de la mondialisation et qui fournisse aux petits États en développement plus d'occasions d'accéder à des accords commerciaux. Face à l'Union européenne, nous avons également prôné l'accès sûr, assorti d'une exonération douanière, des produits agricoles d'Amérique latine aux marchés de cette région, dont le protectionnisme coûte à l'Amérique latine 4 223 millions de dollars par an.

Pour encourager le développement des petits pays, il est essentiel d'établir des systèmes commerciaux ouverts, de manière que le commerce et l'investissement puissent devenir les moteurs de la croissance économique et que de plus grandes et meilleures possibilités d'emploi soient ainsi créées dans une région qui souffre de la pauvreté et du chômage.

Les restrictions apportées par les nations développées à la liberté du commerce font obstacle à notre développement humain, de même que les politiques de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui consistent à limiter l'offre de pétrole et à en faire monter artificiellement le prix à un moment où les cours des produits d'exportation traditionnels de l'Amérique latine enregistrent une chute spectaculaire.

D'autre part, les nations ici réunies affrontent la tâche redoutable de mettre en place un système financier international qui protégerait les petits pays contre les crises finan-

cières. Les petites économies ne provoquent pas les crises, mais nous souffrons de leurs effets néfastes et nous n'avons pas reçu le soutien nécessaire pour y faire face. Le Costa Rica propose la création d'un fonds «amortisseur», qui serait doté d'un mécanisme financier souple et rapide permettant de régler les crises financières urgentes des petits pays vulnérables, bien souvent oubliés par la communauté financière internationale en raison de leur impact limité à l'échelon mondial.

En tant que pays qui a réussi à consolider une culture de protection et de conservation de l'environnement, nous soulignons l'urgente nécessité de mettre en place un système international qui récompenserait ceux qui protègent l'environnement et pénaliserait ceux qui le polluent et détruisent, comme nous l'avons dit lors du sommet entre l'Europe et l'Amérique latine, qui s'est tenu cette année à Rio de Janeiro. Mon pays élabore actuellement, à l'intention des propriétaires de forêts un plan de versements pour services rendus à l'environnement, et plus d'un quart de notre territoire couvert par des réserves ou des parcs nationaux est protégé contre toute atteinte. Le Costa Rica réaffirme la nécessité d'agir et d'appliquer le Protocole de Kyoto, pour mieux utiliser les nouveaux marchés et pour déterminer de manière efficace les coûts de la pollution, ainsi que les bénéfices de la préservation, cela en vue d'une utilisation durable des ressources naturelles.

Conjointement avec la Norvège, nous avons réalisé la première transaction mondiale de certificats de réduction de gaz à effet de serre. Ce mécanisme doit recevoir l'appui de toutes les nations, non seulement pour concrétiser le droit au développement humain et durable de chaque pays, mais pour prolonger la vie de l'espèce humaine sur notre planète. Rappelons que dans cette tâche, les obligations sont partagées mais distinctes. Le moment est maintenant venu de passer des paroles aux actes.

Il est clair que si l'on ne crée pas de systèmes financiers à large couverture, si l'on n'applique pas des régimes commerciaux plus ouverts, si l'on ne réduit pas le protectionnisme des pays développés qui limite notre accès à leurs marchés, si l'on ne reconnaît pas les bienfaits de nos forêts pour le monde entier, les pays en développement verront se réduire leurs perspectives de croissance économique, les inégalités s'aggraveront, la pauvreté s'approfondira, la stabilité politique et la paix sociale seront menacées, la perte des ressources naturelles s'accélélera et les immigrations illégales s'intensifieront vers les pays développés, toutes choses qui créeront un climat d'instabilité et d'incertitude néfaste pour le nouveau millénaire.

Souhaiter que les pays développés reconnaissent le droit au développement humain des petits pays n'est pas une utopie. C'est une aspiration véritable des peuples qui ont dû faire face avec leurs maigres ressources aux tragédies de la guerre et aux catastrophes naturelles. La solidarité et la fraternité entre les peuples doivent être réelles. Le XXIe siècle nous attend. Donnons-nous la main. L'humanité doit entrer unie dans cette nouvelle ère. Le XXIe siècle doit être le siècle des droits de l'homme, le siècle du développement humain.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Costa Rica de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Miguel Ángel Rodríguez Echeverría, Président de la République du Costa Rica, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jules Albert Wijdenbosch, Président de la République du Suriname

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Suriname.

M. Jules Albert Wijdenbosch, Président de la République du Suriname, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jules Albert Wijdenbosch, Président de la République du Suriname, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Wijdenbosch (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous présenter mes chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session. Nous sommes certains que, compte tenu de votre longue expérience des affaires de l'Organisation, nous pouvons nous attendre à une année fructueuse et constructive pour les travaux de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions.

Je voudrais aussi remercier M. Didier Opertti, qui a dirigé l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session avec une distinction et une efficacité remarquables.

Nous exprimons au Secrétaire général, M. Kofi Annan, notre sincère reconnaissance pour sa direction dynamique et les efforts constants qu'il déploie pour promouvoir une paix et une sécurité durables.

Je voudrais en outre m'associer aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue à la République de Kiribati, à la République de Nauru et au Royaume des Tonga, nouveaux Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Le processus actuel de mondialisation a accru l'influence des marchés, ce qui a profité à un petit groupe de pays, à leurs sociétés industrielles et commerciales et à leurs peuples. En même temps, il a marginalisé la majorité des nations en développement, notamment les petits pays vulnérables, et sapé les efforts que déploient ces pays depuis des décennies pour parvenir au bien-être économique, à la justice sociale et au développement humain durable.

En outre, il a érodé les préférences commerciales, remis en cause et sapé les principes fondamentaux de la coopération internationale. Il a également érodé les engagements internationaux de financer le développement, cela par le non-respect des objectifs convenus de l'aide publique au développement et par la réduction des contributions aux ressources de base des différents programmes et fonds du système des Nations Unies.

La chute des prix des produits de base jusqu'à leur niveau le plus faible en un siècle et demi et la réduction de l'aide publique au développement ont placé de nombreux gouvernements de pays en développement devant le risque de ne pouvoir répondre de manière satisfaisante aux exigences socioéconomiques de leurs peuples respectifs. Dans bien des cas, cela a provoqué des troubles sociaux et l'instabilité politique et entravé les efforts menés pour parvenir au développement durable.

L'accès aux moyens de financement du développement est devenu plus difficile, car les ressources du capital privé n'ont été acheminées que vers certaines régions et quelques pays en développement, ce qui a eu pour résultat d'élargir encore davantage l'écart séparant les pays développés de la majorité des pays en développement. À cause de cet écart croissant, la pauvreté continue d'augmenter, entraînant des migrations accrues, une détérioration de l'environnement, des conflits politiques et l'instabilité, ce qui en fin de compte aura des conséquences négatives à long terme non seulement pour les pays en développement, mais aussi pour les pays développés.

La communauté internationale a donc l'obligation morale de veiller à ce que ces influences néfastes de la mondialisation soient limitées, de manière que les avantages en soient partagés entre tous les pays. Elle doit également garantir aux petits pays vulnérables en développement un traitement particulier et plus favorable dans le système international. Ce traitement doit s'appliquer, en particulier, aux systèmes financier, monétaire et commercial, afin d'aider ces pays à s'adapter aux exigences de la mondialisation.

Le trafic des drogues illicites est devenu une grave menace pour la sécurité nationale de nombreux pays, et notamment des petits pays vulnérables tels que le Suriname, car il s'accompagne de violence, de corruption, de blanchiment de fonds et de trafic d'armes. C'est ainsi que les pays peuvent être entraînés malgré eux à des initiatives dangereuses et accusés d'ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays. Il est devenu quasiment impossible pour le Suriname, avec ses ressources limitées, de lutter à lui seul contre ce fléau. Nous cherchons donc à signer des accords bilatéraux avec des pays amis pour nous aider dans cette tâche difficile. À cet égard, je citerai l'accord de coopération visant à faire respecter le droit maritime, que nous avons conclu récemment avec le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Nous continuerons de collaborer étroitement avec nos voisins, les pays amis et les institutions régionales et internationales intéressées dans le cadre de la lutte actuelle, dont l'objectif est d'éliminer ce fléau dans notre région.

Internet, la super-autoroute de l'information, est devenu un moyen privilégié d'échanger des informations et il a un impact considérable sur la vie sociale et économique de la communauté internationale. Cette nouvelle forme de technologie offre de grandes possibilités d'accélérer le développement dans de nombreux domaines. Pourtant, en même temps, il convient de souligner que la mise au point de cette technologie risque de marginaliser davantage les économies vulnérables.

À côté des avantages de l'Internet, nous constatons que les incidences néfastes sur le commerce, le fossé toujours plus grand dans le domaine de l'éducation, la menace qu'il fait peser sur les valeurs sociales et culturelles et l'exploitation abusive qui en est faite par des personnes animées de mauvaises intentions, sont une source de grave préoccupation dans les sociétés du tiers monde. Je suis convaincu que dans l'application des techniques novatrices, il faut accorder autant d'attention à leurs effets négatifs sur les pays n'y ayant que pas ou peu accès.

Je demande donc instamment à l'Organisation des Nations Unies de faire en sorte que cette disparité, aux conséquences de grande portée dans les domaines socioéconomique, éducatif et culturel, soit éliminée en améliorant et en facilitant l'accès à cette technologie. En outre, il est extrêmement important d'établir un cadre juridique afin de prévenir les abus et les délits qui peuvent être commis en utilisant l'Internet.

Le Gouvernement surinamais estime que sa politique étrangère doit être entièrement au service du développement économique et social du pays. À notre avis, l'État ne doit plus s'acquitter du rôle, qu'il a traditionnellement rempli, d'assumer l'entière responsabilité des stratégies de développement, ni suivre une politique dirigiste, voire devenir un État-providence : le développement exige un État efficace, qui remplit le rôle de catalyseur et de facilitateur, et qui encourage et complète les activités du secteur privé.

La bonne gouvernance n'est pas un luxe mais une nécessité absolue. En outre, je dirais que sans un État qui fonctionne efficacement, il serait impossible, d'un point de vue tant économique que social, de mettre en oeuvre une politique de développement durable, car on ne peut escompter que la conjonction économique, sociale et les intrants techniques seront nécessairement propices à favoriser le développement. Dans le monde d'aujourd'hui, le développement durable et la protection sociale ne peuvent être assurés que si la législation du pays y est favorable, de manière que l'État contribue à l'efficacité du développement recherché.

Mon gouvernement s'est donné pour objectif de mettre en valeur nos ressources naturelles en coopération avec des partenaires déterminés de la communauté internationale, de telle manière que l'environnement et l'écosystème soient préservés pour les générations futures. À cet égard, puisse servir d'exemple la décision unique prise par le Suriname de faire don de près de 10 % de son territoire à l'humanité en créant une réserve naturelle d'environ 1,16 million d'hectares. L'environnement et sa biodiversité seront toujours pleinement protégés au Suriname, en particulier dans cette réserve naturelle.

Le Gouvernement surinamais est convaincu que des structures démocratiques et efficaces sont fondamentales pour bénéficier de la démocratie de manière satisfaisante. Ainsi, au Suriname, les conditions nécessaires à l'épanouissement le plus complet des citoyens ont été créées. Depuis son entrée en fonctions, le Gouvernement s'est consacré à renforcer les institutions démocratiques et à consolider la primauté du droit. Le droit et la justice, ainsi que l'efficacité

des institutions chargées de leur mise en oeuvre, sont le fondement du développement général et équilibré de notre pays.

La politique menée par mon gouvernement vise, par ailleurs, à promouvoir et à sauvegarder les libertés et droits fondamentaux. Par exemple, nous sommes en train de mettre en place les conditions possibles d'un emploi optimal des ressources humaines et naturelles, dans l'intérêt du développement de notre pays. Nous comprenons que la démocratie, le développement, la paix et le progrès social ne font l'objet d'une attention particulière qu'à l'intérieur de nos frontières, mais que la communauté internationale, et en particulier l'ONU, les examinent de manière approfondie, les encouragent et les protègent.

Le 25 mai 2000, le peuple surinamais décidera, par le biais d'élections générales et libres à bulletin secret, de la nomination d'un gouvernement national au niveau le plus élevé de l'État. Mon gouvernement et les institutions indépendantes prévues à cet effet par la loi ont abordé les préparatifs des élections à venir. À cet égard, nous savons que nous pouvons compter sur l'appui de l'Organisation des États américains et de l'ONU, de même que sur celle d'autres organisations internationales. Les pourparlers sur une éventuelle aide financière de l'Union européenne sont sur le point de s'achever. L'objectif premier du Gouvernement est d'organiser avec le plus grand soin possible des élections libres et générales à bulletin secret et de donner une fois de plus la preuve de l'excellente réputation du Suriname à cet égard.

Notre monde arrive au terme d'un siècle au cours duquel l'humanité a réalisé des progrès énormes dans le domaine des sciences et des technologies, renforçant ainsi ses capacités de survie et les moyens d'assurer sa propre sécurité. Ce siècle a été aussi une ère de souffrances indicibles causées par des guerres entre États et à l'intérieur d'États disposant de moyens propres à détruire tout ce que la race humaine avait pu accomplir jusqu'ici. C'est aussi pendant cette période que de nombreux pays en développement ont obtenu leur indépendance constitutionnelle. Malheureusement, elle ne leur a pas apporté l'indépendance économique ni, par conséquent, une décolonisation réelle; ce qui a gravement entravé leurs possibilités de participer pleinement aux événements liés à la formation des blocs économiques.

Ce siècle a également vu naître une organisation mondiale unique, l'ONU, pour nous aider à faire face à des menaces de destruction totale. Permettons à cet instrument exceptionnel d'aider l'humanité à réaliser sa noble aspira-

tion à un monde pacifique, un monde où les systèmes économiques, commerciaux et de développement soient équitables, un monde dans lequel l'environnement et les écosystèmes soient protégés et sûrs, un monde où les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont protégés, promus et garantis pour tous les citoyens, un monde offrant à chacun des possibilités de développement appropriées, un monde dans lequel le potentiel humain puisse s'épanouir, sans distinction de race, de sexe, de croyance ou de religion, et un monde où toutes les tendances et manifestations d'une nouvelle colonisation par les anciens colonisateurs seraient interdites.

À l'orée du nouveau millénaire, contribuons tous ensemble et de tout coeur à la réalisation de ces nobles idéaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Suriname de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Jules Albert Wijdenbosch, Président de la République du Suriname, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Leo A. Falcam, Président des États fédérés de Micronésie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États fédérés de Micronésie.

M. Leo A. Falcam, Président des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président des États fédérés de Micronésie, S. E. M. Leo A. Falcam, et je l'invite à prendre la parole.

Le Président Falcam (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter, Monsieur Gurirab, de votre accession à la présidence de cet auguste organe. Mon gouvernement est heureux qu'un dirigeant distingué d'une nouvelle nation en développement ait été désigné pour diriger l'Assemblée générale et la mener vers le nouveau millénaire. Nous sommes en outre convaincus que vous ne serez pas inférieur aux hautes normes instituées par votre estimé prédécesseur, M. Opertti.

C'est avec fierté que je félicite nos voisins des îles du Pacifique : la République de Kiribati, la République de Nauru et l'illustre Royaume des Tonga, qui ont été admis au sein de la famille des Nations Unies, et que je leur souhaite la bienvenue parmi nous. Avec cette admissiions, notre région apporte une importante contribution à la réalisation d'un objectif clef du système des Nations Unies, l'universalité.

Je voudrais transmettre les sincères condoléances du peuple des États fédérés de Micronésie à la suite des tremblements de terre qui se sont produits en Turquie, en Grèce et plus récemment, à Taiwan.

Nous sommes attristés par la violence qui s'abat sur le Timor oriental au moment où ce peuple cherche à exercer son droit à l'autodétermination.

Nous adressons également nos messages de profonde sympathie aux familles innocentes qui, en Russie, ont été victimes d'attaques meurtrières à la bombe et aux personnes qui, dans toutes les régions du monde, souffrent de la violence, du terrorisme et de violations des droits de l'homme.

Nous exprimons également nos condoléances à l'occasion du décès de S. M. Hassan II du Maroc. La contribution personnelle et active qu'il a apportée au processus de paix au Moyen-Orient restera gravée dans nos mémoires.

En tant que Président du Forum du Pacifique Sud, j'ai l'honneur de faire les observations suivantes au nom des 16 États membres du Forum.

Le Forum du Pacifique Sud est une organisation unique centrée autour des chefs de gouvernement de 16 États du Pacifique qui partagent une région très particulière du monde, composée de vastes étendues marines et de nombreuses îles situées dans les parties centrale et occidentale du Pacifique, de part et d'autre de l'Équateur. Les pays membres du Forum sont fort différents sur de nombreux points : superficie terrestre et marine, population, dotation en ressources, développement économique, structures sociales, langue et culture. Mais nous partageons un lieu commun en tant que membres du Forum et nous avons établi des positions de consensus, qui transcendent notre diversité, sur toute une gamme de questions. Nous avons également convenu d'oeuvrer de concert à la recherche de la stabilité nationale et du bien-être de nos peuples. Quatorze des membres de ce Forum sont des petits États insulaires en développement. Beaucoup de travail a été fait pour aider ces membres de petite taille à parvenir à un développement durable. De telles initiatives sont reflétées dans les proposi-

tions de grandes réformes économiques présentées par les ministres de l'économie des pays du Forum. Récemment, leurs ministres du commerce ont fait des recommandations novatrices portant sur des initiatives commerciales qui comprennent la création d'une zone de libre-échange dans le Pacifique, en conformité avec les règles et les normes de l'Organisation mondiale du commerce. Ces recommandations seront examinées par les chefs de Gouvernement du Forum lors de la réunion annuelle qu'ils tiendront aux Palaos le mois prochain.

L'habitude a été prise dans le passé de proposer d'inclure la déclaration officielle de chaque réunion annuelle, connue sous le nom de Communiqué du Forum, dans les documents de l'Assemblée générale. Étant donné que la réunion de cette année se tiendra après le débat général, la demande d'inclusion du Communiqué du Forum de la réunion des Palaos sera présentée à une date ultérieure.

L'an dernier, lors de la réunion de Pohnpei, dans les États fédérés de Micronésie, les 16 dirigeants du Forum ont réaffirmé leur appui au Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Les dirigeants ont vu dans le Programme d'action un cadre complet très prometteur pour la région et rendu hommage aux efforts de mise en oeuvre de ce programme déjà entrepris aux niveaux national et régional.

À cet égard, les dirigeants du Forum ont vigoureusement appuyé l'initiative de l'Assemblée générale de tenir, la semaine prochaine, la session extraordinaire consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Barbade. Les pays du Forum ont participé étroitement au processus de préparation de cette session extraordinaire et apprécient l'accent mis sur les préoccupations des petits États insulaires en développement dans les travaux d'organes de l'ONU tels que la Commission du développement durable. Nous attendons avec intérêt de connaître les résultats de la session extraordinaire, qui mettra un accent nouveau et plus fort sur les besoins liés à notre poursuite du développement durable, et qui accélérera le rythme des mesures visant à mettre en oeuvre le Programme d'action de la Barbade.

La nécessité commune de réussir un développement économique accéléré mais durable reste au centre des préoccupations des pays membres du Forum; le Forum lui-même met d'ailleurs en oeuvre depuis quelque temps ce que l'on appelle le Plan d'action économique du Forum. Ce plan s'efforce d'aborder les préoccupations régionales, qui se reflètent dans le Programme d'action de la Barbade. Les membres du Forum voient dans les progrès de l'application

de ce plan collectif régional une réponse constructive aux mandats d'action régionale exprimés dans le Programme de la Barbade.

Dans le contexte de la planification et de l'aide globales au développement et des préoccupations sociales et écologiques, les membres du Forum continuent de s'intéresser de très près à l'adoption par l'ONU d'un indice de vulnérabilité. Les critères qui actuellement donnent droit à l'assistance et au commerce à des conditions de faveur et les critères de classification dans des catégories d'importance cruciale comme celle des pays les moins avancés sont d'ordre purement macroéconomique et ne tiennent nullement compte des risques naturels et écologiques que nous affrontons, dans notre région, au quotidien. Le travail a déjà commencé à l'échelle régionale dans le cadre de la Commission du Pacifique Sud pour les sciences de la terre appliquées sur la mise au point d'un indice de vulnérabilité écologique. Ce n'est qu'en englobant les facteurs sociaux, économiques et écologiques dans ses évaluations que la communauté internationale pourra instaurer l'équité face aux conditions et aux besoins spécifiques des petits États insulaires en développement. Nous apprécions les débats tenus sur cette question au sein de la Commission du développement durable, notamment lors de sa dernière session, et nous demandons que des mesures concrètes soient prises en l'an 2000 au plus tard.

Au cours du débat général de l'an dernier, le Forum a exprimé son espoir renouvelé de voir l'ONU continuer de lutter contre le réchauffement planétaire, l'élévation du niveau des mers et d'autres effets néfastes du changement climatique mondial, dû à l'activité humaine. Nous avons tiré quelque fierté de ce que notre groupe, qui comprend tant des pays de l'annexe I que des pays en développement, ait trouvé un terrain d'entente au niveau politique pour demander la prise de mesures efficaces, en dépit des conditions très variables que connaissent les différents pays. Il semblait alors qu'avec la négociation réussie du Protocole de Kyoto, les pays du monde avaient finalement reconnu qu'il était nécessaire de prendre des mesures, sur la base d'engagements juridiquement contraignants, pour atteindre des objectifs précis dans des délais précis. Les membres du Forum ont également été soulagés de constater que les besoins particuliers en matière d'aide des petits États insulaires en développement étaient pris en considération ce qui leur permettrait de s'adapter aux effets du changement climatique. Nous avons salué la formulation d'outils spécifiques tels que le mécanisme de développement fondé sur des techniques non polluantes, susceptibles d'aider utilement les pays insulaires à jouer un rôle dans la lutte contre le chan-

gement climatique, dans le cadre de leur situation nationale respective et en fonction des paramètres qu'elle autorise.

Il n'y a, bien sûr, pas de temps à perdre. Partout dans le monde, on constate les effets parfois catastrophiques du changement climatique. Des sécheresses record aux inondations meurtrières, en passant par les cyclones et les typhons, les effets de l'élévation du niveau des mers se font déjà sentir sur les petits États insulaires en développement.

Malheureusement, alors qu'il est désormais impossible d'ignorer les preuves scientifiques d'un changement climatique, les parties à la Convention ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire démarrer le processus de Kyoto. La volonté politique des gouvernements des parties n'est tout simplement pas à la hauteur de la détermination dont font preuve les délégués au niveau technique pour trouver des solutions lors des nombreuses réunions organisées sur ce sujet.

J'ai quitté la Conférence des Parties à la Convention tenue l'an dernier à Buenos Aires avec l'impression que, faute d'être pénétrée de l'urgence de la situation, la Convention risque de se noyer dans sa propre complexité, ce qui ne manquerait pas de réjouir la minorité qui s'y oppose. À moins que tous les pays ne se rallient aux objectifs de la Convention et n'adoptent des mesures collectives d'urgence, nous pourrions bien nous retrouver ici à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale sans avoir progressé d'un pouce dans son application. Je vois d'ici les dirigeants mondiaux se répandre en regrets devant la liste de plus en plus longue des catastrophes climatiques et à la vue des sacs de sables entassés le long du FDR Drive, à New York, pour tenter de contenir les raz-de-marée de plus en forts de l'East River. D'ici là, bien sûr, la plupart des nations insulaires du Forum auraient disparu et notre échec serait complet. Ouvrir à ce moment-là un débat sur les réductions d'émissions serait vide de sens.

Même si nous avons été encouragés par nos partenaires du Forum du Pacifique Sud, Australie et Nouvelle-Zélande, nous, les 14 petits États insulaires du Forum, nous inquiétons beaucoup et souhaitons attirer l'attention sur notre vulnérabilité particulière aux changements climatiques et sur notre situation géographique, qui nous place en première ligne en cas de catastrophe planétaire. Je pense très sincèrement qu'à présent, non seulement les institutions du système des Nations Unies, mais le monde entier ont une image claire de la situation désespérée des îles qui se trouvent au-dessous du niveau de la mer et des littoraux que menace la montée des océans. Nous sommes très reconnaissants de voir à quel point nos appels ont été entendus, mais même

si nous pouvons nous flatter d'avoir servi en quelque sorte de voix de la conscience en faveur de la Convention cadre sur l'évolution du climat, nous voudrions contribuer de manière positive à sa mise en oeuvre.

Dès lors, tous les membres du Forum devraient à présent participer activement aux travaux pour achever la tâche immense qui nous attend. Le Programme régional océanien de l'environnement continue de servir à nos gouvernements d'utile document de référence et de source précieuse d'informations spécialisées. Les pays du Forum essaient très activement, depuis bien longtemps, de comprendre les possibilités qu'offre le mécanisme de développement fondé sur une technique non polluante. La République des Îles Marshall a récemment organisé un important séminaire sur ce mécanisme, séminaire auquel ont participé plus de 40 pays, et en juin l'Australie et le secrétariat du Forum ont tenu un séminaire à Nadi.

Cependant, nous sommes sérieusement handicapés par le manque de personnel et de ressources financières pour continuer de participer à toutes les activités en cours. L'Organisation des Nations Unies et les donateurs bilatéraux ont été très généreux, en prenant en charge nos frais de participation à ces conférences, mais les contraintes de temps et l'insuffisance en personnel, aussi bien dans nos pays qu'à l'étranger, peuvent être accablantes, si l'on tient compte des autres préoccupations croissantes comme la biodiversité, les océans et les récifs de corail.

Je sais que cette situation n'est en aucune façon exclusivement propre aux pays insulaires du Forum, ni même aux petits pays en développement, pris collectivement. Mais nous demandons, tout comme nos partenaires, que ces limitations ne soient pas ignorées par les pays plus grands que nous ni par les organisations internationales dans leur calendrier. Encore une fois, nous exprimons notre reconnaissance aux pays donateurs pour leur appui, qui a rendu possible notre participation à ce séminaire. En plus, nous voudrions souligner l'importance d'une approche coordonnée s'agissant d'établir un calendrier facilitant la participation des petites délégations, afin qu'elles ne se sentent pas marginalisées par le chevauchement de réunions qui sont d'une importance capitale pour nous.

Enfin, un autre sujet de préoccupation pour le Forum, à la prochaine réunion annuelle sera le transit continu par notre région de cargaisons de plutonium et de déchets radioactifs des pays industrialisés. Les pays du Forum ont exprimé sans cesse leurs préoccupations sur cette question, surtout concernant les responsabilités légales et le montant des indemnités en cas d'accident. Des discussions entre les

spécialistes des questions juridiques du Forum et des représentants de la France, du Japon et du Royaume Uni ont eu lieu à Suva les 16 et 17 septembre derniers. Ces discussions portaient sur le transbordement de produits radioactifs dans la région. Cette rencontre était organisée à l'initiative du secrétariat du Forum, comme indiqué dans le communiqué publié par le Forum en 1998. Nous sommes encouragés par cette évolution positive de la situation et nous prions instamment les représentants de ces trois États nucléaires de fournir la preuve de leur détermination de rechercher de nouveaux moyens de tenir compte des préoccupations des membres du Forum. Ce ne sont pas seulement le bien-être et le confort des populations des pays du Nord qui sont ici en jeu.

Si on fait un moment abstraction de l'indifférence aux intérêts souverains des pays du Forum, tout le monde sait que l'océan Pacifique est une source d'alimentation vitale pour la planète tout entière. Et tout accident dans cette zone aura de graves répercussions négatives, au-delà de nos côtes pour les générations futures.

Les pays du Forum ont été quelque peu encouragés par la décision prise par la France, le Japon et le Royaume-Uni de discuter avec eux des questions relatives à la sécurité et des dispositions prises en matière d'indemnités concernant la dernière cargaison de carburant à base d'oxyde nucléaire de l'Europe à destination du Japon. Nous sommes encore plus encouragés par la décision des trois États de donner des informations sur les itinéraires suivis par les deux navires transportant la cargaison de carburant à base d'oxyde nucléaire, conformément à la rigoureuse réglementation en matière de sécurité à laquelle ces États doivent se soumettre, comme le stipulent les conventions internationales sur le transport des produits nucléaires, y compris la Convention sur la protection physique des matières nucléaires.

Nous, pays du Forum, espérons très sincèrement faire certains progrès, non seulement dans l'immédiat, mais surtout à long terme, s'agissant d'éveiller la conscience des pays développés. Depuis des temps immémoriaux, ces pays ont considéré notre région comme un lieu idéal pour toutes sortes d'activités dangereuses ou peu souhaitables qui servent leurs intérêts nationaux. Avec l'admission à l'Organisation des Nations Unies de trois autres pays de notre région, nous sommes devenus si nombreux dans cette instance que nous pouvons dire avec force que nous ne voulons plus de nouvelles intrusions qui mettraient en danger nos populations, quelles que soient les raisons que donnent les autres pays pour faire fi de nos préoccupations.

Je n'ai nullement évoqué tous les sujets de préoccupation qui seront débattus à la prochaine réunion du Forum. À la suite de cette réunion, comme je l'ai dit, l'ensemble du communiqué sera soumis à l'Assemblée générale et j'en recommande la lecture à toutes les délégations.

Les vues que j'ai exprimées au nom du Forum du Pacifique Sud sont, bien sûr, appuyées sans réserve par mon pays, les États fédérés de Micronésie. Je voudrais maintenant parler d'autres questions qui concernent uniquement mon petit État insulaire en développement.

Depuis 1991, année à laquelle les États fédérés de Micronésie ont été admis à l'Organisation des Nations Unies, nous avons connu — et c'est notre sentiment en tant que pays en développement et particulièrement qu'État insulaire en développement — une décennie unique en matière de relations multilatérales. Nous sommes apparus juste à temps sur la scène internationale pour faire partie du mouvement qui a changé radicalement certains concepts relatifs au développement, à savoir le processus de Rio. Le moment ne pouvait être plus propice pour nous. Au moment où nous nous apprêtions à formuler notre programme pour l'avenir de notre nation insulaire, le monde entier venait de reconnaître que les questions d'environnement et de développement n'étaient pas opposées, mais qu'elles étaient étroitement liées. Nous avons donc dès le départ inclus dans notre plan de développement un mandat, non seulement de développement, mais encore de développement durable.

Nous nous regardons comme fortunés à cet égard et du fait de la manière dont le principe de durabilité est incorporé à nos activités quotidiennes. Car, si nous sommes profondément reconnaissants aux autres nations qui se sont montrées préoccupées par les difficultés que connaissent les petits États insulaires comme nous, et si nous attendons avec anxiété que le Programme de la Barbade soit mis en oeuvre, il n'en reste pas moins que nous comprenons bien que l'action dont il est question doit avant tout venir de nous. Nous devons nous attacher non seulement à reconnaître les obstacles spécifiques que nous opposons au développement, mais également à lancer et exécuter des programmes conçus pour les surmonter durablement. Tout ceci ne doit pas prendre la forme d'un projet temporaire, à court terme ou même à moyen terme, mais se traduire en un style de vie pour les générations à venir.

Aucune aide extérieure, aussi importante soit-elle, ne peut apporter le développement durable. En tant que petits

États insulaires, nous devons nous engager, individuellement et collectivement, à suivre la route juste une fois que nous l'avons vue et que nous avons les moyens de nous y tenir. Faute de quoi, nos voiles ne souffleront jamais d'un vent favorable et nous resterons à la dérive, dans un voyage qui ne peut que mal finir.

En tant que nouveau membre de la communauté internationale, nous avons dû nous familiariser rapidement avec la dynamique de l'interaction multilatérale au sein du système des Nations Unies tout en essayant d'acquérir une connaissance pratique des divers processus simultanés. Mais il n'y a pas d'apprentissage, ici, aux Nations Unies.

Dès le début, nous avons eu la pleine responsabilité de participer, à pied d'égalité, aux travaux en cours dans les nombreux organes qui font partie intégrante de l'Organisation des Nations Unies ou y sont associés. Cela a été, et continue d'être, une expérience difficile, mais dans la mesure où nous avons beaucoup appris des autres, nous apprenons davantage encore de nous-mêmes et gagnons en maturité en tant que nation.

Nous avons également appris à apprécier vivement les efforts, qui passent souvent inaperçus mais sont vitaux, fidèlement consentis par des milliers de fonctionnaires et de diplomates de la famille des Nations Unies en vue de trouver des solutions aux problèmes mondiaux. On peut difficilement concevoir un avenir où les nations de notre planète, qui ne cesse de se rétrécir, ne disposeraient pas d'un forum tel que l'Organisation des Nations Unies.

Et pourtant, on ne peut s'empêcher de se sentir mal à l'aise à entendre certains se décourager parce que l'ONU doit faire face à des questions qui semblent grandir en nombre et en complexité. Nous entendons parfois dire que l'Organisation n'a peut-être plus d'utilité et qu'elle n'a pas la capacité suffisante pour faire face aux crises mondiales dans les domaines de la sécurité, de la justice sociale et de l'environnement. Certains estiment, dit-on, que d'autres organes mieux ciblés se prêteraient davantage à faire face aux crises que l'on attend au nouveau millénaire.

Sans aucun doute, l'efficacité des réactions de l'Organisation est constamment mise à rude épreuve. Mais cela n'est pas un signe d'échec, ni d'incapacité. Cela ne signifie pas non plus que nous avons besoin d'un autre instrument. Cela indique plutôt que la communauté mondiale est unie par des liens de plus en plus étroits et que les nations tendent de plus en plus à découvrir et reconnaître leurs intérêts communs et à oeuvrer de concert pour faire progresser la paix et l'harmonie dans le monde.

Afin de préserver et d'améliorer la capacité de réaction de l'Organisation dans un monde aux exigences et aux défis de plus en plus grands, il faut que nous continuions d'évoluer et de nous adapter dans notre poursuite des idéaux de la Charte. C'est ainsi seulement que nous pourrions maintenir l'Organisation sur une voie positive et traduire fidèlement les mandats de la Charte en termes d'une pertinence continue. C'est l'attitude dans laquelle nous devons aborder la réforme. Ce n'est pas une conséquence de l'inadaptation, ce que le mot «réforme» pourrait suggérer, mais plutôt un processus positif et en constante évolution.

C'est facile à dire, comme nous le savons tous, mais très difficile à mettre en pratique. Même s'il en est ainsi, nous ne devons pas laisser frustrer et vaincre par ce haut degré de difficulté. Il nous faut rendre hommage aux grandes réalisations de ceux qui nous ont précédés ces 54 dernières années par notre détermination inébranlable de faire de l'Organisation des Nations Unies le seul instrument multilatéral efficace au service de l'humanité jusque dans le prochain millénaire.

Si l'on veut que l'Organisation des Nations Unies préserve et même améliore sa capacité de faire face aux grands problèmes et qu'elle améliore le sort des peuples défavorisés, je me permets de suggérer qu'on laisse un plus grand nombre de pays en développement participer au processus de prise de décisions. Il semble que, de plus en plus, on voie un groupe relativement restreint de pays développés occuper le premier rang, ici et dans d'autres institutions internationales associées à l'ONU. Il semblerait qu'en dépit de l'application formelle des règles, la participation effective des pays en développement au règlement des problèmes mondiaux soit en voie de s'effacer plutôt que de s'affirmer. Cela est de mauvais augure pour l'avenir des relations internationales. Alors que la tendance à la mondialisation continue de se renforcer, cet organe dans sa composition plénière devra participer davantage à la prise des importantes décisions — non pas les cinq membres permanents, ni un «G-7», mais un «G-188».

L'élargissement du Conseil de sécurité est probablement la réforme qui, de toutes, est la plus urgente. Naturellement, une initiative si importante ne doit pas se prendre à la hâte mais, à l'heure qu'il est, nous devrions être plus près de trouver une formule acceptable. Le simple fait que les nations les plus puissantes soient disposées à accepter des changements rationnels et réalistes au sein du Conseil de sécurité en dit long sur l'avenir des relations multilatérales en général, et de l'Organisation en particulier. Une

réussite sur ce point aurait des répercussions positives dans toute l'Organisation des Nations Unies et renforcerait la confiance dans la Charte. Ce résultat à lui seul est vraiment nécessaire et devrait de lui-même inciter à redoubler d'efforts pour surmonter les difficultés qui nous attendent.

Il serait irréaliste d'ignorer le fait inévitable que des nations plus puissantes seront souvent à l'avant-garde de l'action des Nations Unies. En fait, elles devraient jouer ce rôle au titre de leurs responsabilités. Elles disposent de ressources et de moyens. Toutefois le rôle de direction ne devrait pas se transformer en domination, ni avoir pour effet de marginaliser les pays en développement. Je souligne la nécessité d'un Conseil de sécurité restructuré. Il serait également souhaitable que l'Assemblée générale demeure à l'avant-garde des grandes décisions au plan mondial sur les questions de fond.

En tant que ressortissant d'une nation insulaire du Pacifique, je m'intéresse naturellement en particulier à cette région. Sans diminuer de quelque façon que ce soit l'attention considérable dont nous faisons l'objet, je dois dire que la région des îles du Pacifique est souvent en retrait dans les conseils des grandes puissances qui incluent seulement les pays riverains du Pacifique parmi leurs préoccupations majeures. Ceci peut se comprendre, vu notre population réduite et notre superficie limitée qui ne font que souligner notre isolement dans le vaste océan Pacifique.

Mais l'on ne doit pas oublier que nous, insulaires du Pacifique, sommes les gardiens de quelques-unes des plus grandes richesses du monde encore inexploitées. Au cours du millénaire à venir, notre région va certainement jouer un rôle accru s'agissant de répondre aux besoins du reste du monde en vivres et en ressources minérales. Si ces ressources doivent être conservées de façon appropriée et faire l'objet d'une exploitation viable à long terme, il faut traiter les peuples des îles du Pacifique équitablement et sur la base d'un partenariat avec les pays développés. Il faudrait commencer à le faire dès maintenant.

L'intervention croissante du reste du monde dans notre région et l'appel à notre immense base de ressources doivent se fonder sur la sécurité régionale. Il n'y a pas de meilleur exemple de la nécessité d'une sécurité globale au sens moderne, qui aille au-delà des considérations militaires et englobe la sécurité économique, sociale et écologique.

Ceci me conduit à parler de la nécessité actuelle d'une gestion appropriée des océans et des mers à travers le monde. Cette question a été récemment discutée en détail par la Commission du développement durable, et elle est

inscrite à l'ordre du jour de la présente session. Je voudrais dire que les États fédérés de Micronésie appuient pleinement les vues exprimées par l'Alliance des petits États insulaires sur cette question. Nous pensons que les océans et les mers illustrent de façon particulière, voire exceptionnelle, la nécessité de la coopération et la coordination internationales, et que l'Assemblée générale est l'organe approprié pour procéder à cet examen. Elle a été en fait chargée de le faire par l'Action 21.

En outre, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer fournit le cadre d'une action en la matière. Nous avons des structures et il n'est pas nécessaire d'en créer d'autres. Nous pensons que l'ampleur de la tâche nécessitera des efforts continus, année après année, de sorte que la formule d'un groupe de travail permanent dans le cadre des préparatifs de chaque Assemblée générale, sera plus rentable qu'une grande conférence unique. Et surtout, le processus doit rechercher les contributions les plus larges possible en faisant appel aux compétences au niveau régional et à la participation des pays en développement, notamment des petits États insulaires.

Il n'est pas possible d'exprimer toutes nos vues sur toutes les questions que nous jugeons importantes. Je dois donc laisser le gros du travail à nos représentants au sein des commissions dans d'autres organes des Nations Unies, tout au long de l'année.

Je voudrais toutefois appeler cet organe à une prise de conscience universelle sur la réalité majeure d'aujourd'hui. La vérité est que tous nos intérêts sont de plus en plus liés avec chaque génération qui passe. Nous avons tous la charge d'effacer les conséquences de notre conduite égoïste dans le passé. Les destructions des guerres, la mauvaise gestion de nos ressources naturelles et la pollution de notre espace de vie annoncent des catastrophes mondiales imminentes. Elles submergeront la population de la terre à moins de trouver un terrain commun et de prendre ensemble des mesures.

Ce terrain commun existe. Il est ici. Il ne nous est pas demandé de renoncer à notre nation ou à notre culture. C'est la Charte de l'Organisation des Nations Unies, document visionnaire, qui nous a guidés dans ce monde troublé à travers une prise de conscience multilatérale croissante, si les étapes en furent hésitantes, et qui fournit aujourd'hui le cadre de notre survie. Dieu fasse que nous ayons la volonté politique de la soutenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États

fédérés de Micronésie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Leo A. Falcam, Président des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Frederick Chiluba, Président de la République de Zambie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Zambie.

M. Frederick Chiluba, Président de la République de Zambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Frederick Chiluba, Président de la République de Zambie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Chiluba (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je m'associe à d'autres orateurs qui ont déjà pris la parole devant l'Assemblée pour vous féliciter de votre élection fort méritée à la présidence de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale. Votre élection à l'unanimité montre clairement la confiance que l'Assemblée a en vous et en votre pays, la Namibie, avec lequel mon pays entretient des relations très amicales et chaleureuses. Il est tout particulièrement important que vous soyez un ressortissant de la Namibie, pays dont l'indépendance a marqué une heure de triomphe pour l'appui prêté par l'Organisation au droit des peuples sous domination coloniale et étrangère à l'autodétermination et à l'indépendance. Je suis certain qu'avec votre expérience et vos talents de diplomate, vous guiderez avec succès les travaux de la présente session.

Je tiens à saisir cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, S. E. M. Didier Opertti de l'Uruguay, de l'habileté avec laquelle il a présidé les travaux de la cinquante-troisième session.

Dans le même ordre d'idées, je voudrais que soit consignée la profonde gratitude que porte mon pays, pour le travail qu'il accomplit, au Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, dont les qualités de chef sont très respectées et qui a imprimé un nouvel élan à la mise en oeuvre du programme de réforme de l'Organisation des Nations Unies.

Monsieur le Président, comme l'avez à juste titre observé dans votre déclaration à l'Assemblée, la cinquante-quatrième session est la dernière du XXe siècle, un siècle qui a vu l'Organisation des Nations Unies naître des cendres et des destructions de la Deuxième Guerre mondiale. De fait, le monde ne peut que remercier les fondateurs de notre Organisation de leur clairvoyance et de leur sagesse. L'importance du rôle de l'Organisation n'a cessé de s'accroître depuis sa création; elle est aujourd'hui illustrée par le caractère universel de sa composition, qui est passée des 51 États à l'origine en 1945 à 188 États actuellement.

Il va sans dire que, puisque le nombre des Membres de l'ONU s'est accru, il y aurait dû y avoir un processus continu et correspondant de réforme des structures de prise de décisions et des processus de l'Organisation pour que l'organe mondial soit le plus représentatif possible. Nous sommes, néanmoins, très déçus de voir que si la réforme des structures administratives a dans une large mesure été accomplie, la réforme du Conseil de sécurité n'a pas avancé parallèlement.

Comme tous les membres le savent, la création de l'Organisation des Nations Unies devait renforcer la paix et la sécurité internationales. Malheureusement, un certain nombre d'États continuent d'être menacés à l'heure actuelle par la dangereuse prolifération d'armes légères et de petit calibre acquises par des entités non étatiques. La poursuite de la prolifération et du transfert illicite d'armes de petit calibre est, avec d'autres facteurs, à l'origine de la fourniture des armes utilisées dans des situations de conflit sur le continent africain. Je voudrais donc demander à tous les États Membres d'appuyer et de renforcer les mécanismes de contrôle de l'Organisation des Nations Unies sur le transfert de ces armes, notamment aux entités non étatiques, afin de prévenir ce problème.

La question des mines terrestres, qui sont plantées dans de vastes espaces dans de nombreux pays et qui rendent inutilisables des terres qui seraient autrement productives, est liée au problème des armes de petit calibre. L'impact des mines terrestres se fait d'autre part lourdement sentir sur la prestation des services sociaux dans les pays touchés. Je lance également un appel aux États Membres, qui sont parties à la Convention des Nations Unies sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, pour qu'ils appliquent la Déclaration et le Programme d'action de Maputo, adoptés en mai dernier. Seule une Organisation des Nations Unies forte et viable peut être le véhicule fort nécessaire à la réalisation de cet objectif.

Ma délégation est donc profondément préoccupée de constater que la situation financière de l'Organisation des Nations Unies continue de se détériorer. La situation est bien connue de nous tous ici présents à l'Assemblée, et cela fait maintenant cinq ans qu'elle est au centre de nos débats. La réforme de l'ONU ne pourra pas être menée de manière efficace si la situation financière n'est pas examinée sérieusement. Il est du devoir absolu de chacun d'entre nous de nous acquitter de nos obligations en veillant à verser notre quote-part intégralement, à temps et sans poser de conditions. Cela permettra à l'Organisation de bien fonctionner et d'exécuter avec plus d'efficacité le mandat que nous lui avons confié.

C'est là une raison parmi tant d'autres pour laquelle nous voulons édifier des économies fortes en Afrique, ce qui nous permettra de nous acquitter de nos obligations. Mais la dette extérieure reste à la fois un fardeau et un obstacle majeur au processus de développement de nombreux pays en développement, y compris le mien, la Zambie. Si nous nous félicitons du résultat récent de la réunion du Groupe des Huit, tenue à Cologne, en Allemagne, sur l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, les mesures prises en vue d'un allègement de la dette plus rapide, plus général et plus radical ne suffiront pas, à notre avis, à résoudre le problème de la dette extérieure des pays en développement, et notamment des plus pauvres d'entre eux, si elles ne se traduisent pas par des programmes de développement économique réels, tangibles et concrets.

Mon gouvernement estime que l'objectif du Groupe des Huit, qui est d'alléger d'environ 100 milliards de dollars la dette des pays les pauvres du monde, dont la plupart sont en Afrique, n'aura que peu d'effet sur le problème, sauf si les termes de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés sont révisés de manière à les rendre plus souples et mieux adaptés aux conditions particulières des pays visés.

Beaucoup d'entre nous, dans les pays en développement, comprennent que pour survivre et apporter une contribution positive aux marchés mondiaux, nous devons rendre nos économies plus concurrentielles. À cet égard, de nombreux pays sont engagés dans la mise en oeuvre de programmes d'ajustement structurel. Néanmoins, nos efforts sont entravés par l'énorme fardeau de la dette, dont le service prélève de larges montants des ressources de nos pays. La baisse des niveaux de l'aide publique au développement et de l'investissement direct étranger dans nos pays, ainsi que le fardeau de la dette, ont rendu difficiles les réformes économiques et ralenti le rythme de la croissance économique et du développement.

La solution est que tous les intéressés examinent la question de la dette dans un esprit ouvert, afin de trouver une solution durable à ce problème.

La diffusion du VIH/sida s'ajoute au problème précédent. Elle préoccupe gravement mon pays et l'Afrique tout entière. Cette maladie continue de faire des ravages dans le continent et de le priver de ses maigres ressources matérielles et financières en décimant sa population jeune et active. Il est donc nécessaire que toute l'humanité voie dans le VIH/sida un problème mondial et agisse de concert contre lui. C'est pourquoi je demande à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour lutter contre ce fléau. Je saisis cette occasion pour signaler à cet organe que la semaine dernière, du 12 au 16 septembre 1999, la Zambie a accueilli la onzième Conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique. La tenue de cette Conférence, qui a adopté un programme d'action pour lutter contre la propagation de cette maladie mortelle en Afrique au XXIe siècle, est une preuve de la volonté du continent africain de lutter contre cette maladie mortelle. J'espère donc que l'ONU validera les résultats de la Conférence et insufflera la dynamique nécessaire à la lutte contre cette pandémie, qui menace la survie même de l'humanité. Le problème du sida mérite que nous fassions montre d'une volonté morale et politique collective pour lutter avec succès contre lui.

Permettez-moi maintenant d'évoquer le phénomène des conflits qui continuent d'affliger le continent africain. Dans notre propre sous-région de l'Afrique australe, les conflits en Angola et en République démocratique du Congo non seulement représentent une menace à la paix et à la sécurité, mais constituent également un obstacle majeur au développement économique de la région.

Il y a lieu de regretter la reprise des hostilités en Angola, en décembre 1998, après les quatre années de paix relative qui ont suivi la signature du Protocole de Lusaka. Comme l'Assemblée le sait, ce défavorable état de choses est dû à l'intransigeance de l'UNITA quant à la mise en oeuvre des tâches qui restent à accomplir en vertu du Protocole de Lusaka. Tous les efforts doivent donc être déployés pour mettre fin aux hostilités.

En ce qui concerne la République démocratique du Congo, l'Assemblée se souviendra que, le 2 août 1998, un conflit a éclaté dans ce pays. Pour faire face à cet événement grave, les chefs d'État régionaux et l'Organisation de l'unité africaine ont immédiatement entrepris de nombreux efforts visant à trouver une solution pacifique au conflit. Lors du Sommet de Victoria Falls (Zimbabwe), qui s'est

tenu du 7 au 8 septembre 1998, les chefs d'État de la région m'ont confié le mandat de présider l'effort régional de médiation avec l'aide de l'OUA.

Pendant près d'un an, j'ai organisé au nom de notre région des consultations approfondies, tant en Zambie qu'en dehors des frontières nationales, et j'ai convoqué plusieurs réunions au niveau des experts et des Ministres des affaires étrangères et de la défense.

Permettez-moi de dire ici que, dès le début, les dirigeants régionaux ont reconnu la nécessité de faire participer le mouvement rebelle congolais au processus de médiation afin d'assurer que le résultat soit respecté et accepté par tous. Le processus a initialement fait participer le mouvement rebelle sans contact direct avec les représentants. Cependant, par la suite, les rebelles, qui incluent aujourd'hui le Mouvement pour la libération du Congo (MLC), ont été invités à participer directement aux négociations de paix avec toutes les autres parties au conflit.

Le 10 juillet 1999, notre persévérance, au niveau tant régional que continental, a finalement porté ses fruits et les chefs d'État des six États parties ont signé l'accord de cessez-le-feu à Lusaka. Malheureusement, des divisions apparues au sein du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), en mai dernier, ont entraîné des divergences sur la question de savoir qui devait signer l'accord au nom du mouvement, ce qui a empêché ce dernier de le signer en cette occasion. L'autre partie non-étatique au conflit, le MLC, a également choisi de ne pas signer l'accord jusqu'à ce que les divergences au sein du RCD aient été dissipées.

Afin d'obtenir les signatures du RCD et du MLC, j'ai reçu mandat des chefs d'État de la région de procéder à de nouvelles consultations avec ces deux mouvements. J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée que ces efforts ont abouti à la signature de l'Accord du cessez-le-feu par le MLC et par le RCD, le 1er et le 31 août 1999 respectivement.

Je voudrais ici exprimer ma sincère reconnaissance à tous mes collègues de la région et aux autres dirigeants africains, ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies, à l'OUA et à la Communauté de développement de l'Afrique australe, pour la coopération et l'aide qu'ils m'ont apportées dans le cadre de l'exécution de mon mandat. L'Accord de cessez-le-feu est un document global qui traite de tous les aspects du conflit, y compris des problèmes de sécurité de tous les pays voisins de la République démocratique du Congo.

J'informe l'Assemblée que le processus de mise en oeuvre de l'Accord a déjà commencé. Le Comité politique ainsi que la Commission militaire mixte se sont réunis les 2 et 3 septembre 1999 à Lusaka, avec la participation de tous les membres, à l'exception du MLC dont les représentants n'ont pu se rendre à Lusaka en raison de difficultés logistiques.

Parmi les questions examinées au cours de ces réunions, il faut citer : l'installation officielle du Président de la Commission, le brigadier général Rachid Lallali (Algérie); le budget de la Commission; ses structures et son programme de travail.

Au cours de la réunion, le représentant de l'OUA a rendu compte des activités de l'OUA qui visent à appuyer le processus de paix en République démocratique du Congo, et le représentant de l'ONU a présenté le type de relations que l'on espérait voir s'instaurer entre l'ONU et la Commission. La Commission doit se réunir à nouveau le 10 octobre 1999.

Pour que la paix l'emporte en République démocratique du Congo, il est essentiel que l'Organisation des Nations Unies apporte son appui à une mise en oeuvre réussie et complète de l'Accord de cessez-le-feu. C'est pourquoi je voudrais féliciter le Secrétaire général de sa réaction rapide et positive lorsqu'il a décidé d'envoyer une équipe de liaison militaire dans la région. L'ONU doit réagir plus rapidement que par le passé et effectuer un travail à la mesure des tâches qui l'attendent sur le terrain.

À cet égard, je lance un appel solennel à l'Organisation des Nations Unies aux fins suivantes : premièrement, l'Organisation doit autoriser et appuyer le déploiement d'une force de maintien de la paix des Nations Unies en République démocratique du Congo, dotée d'un mandat approprié et de dimension proportionnelle aux besoins évalués sur le terrain; deuxièmement, elle doit envoyer rapidement une équipe d'enquête technique en République démocratique du Congo, outre l'équipe de liaison militaire qui a déjà été envoyée dans ce pays et dans certains pays voisins; troisièmement, elle doit mettre des ressources appropriées à la disposition de la mission de maintien de la paix; quatrièmement, elle doit apporter un appui nécessaire et adéquat pour faciliter le processus de dialogue interne en République démocratique du Congo; cinquièmement, elle doit contribuer à mobiliser l'aide humanitaire destinée aux réfugiés congolais et aux personnes déplacées et faciliter leur retour et leur réinstallation; sixièmement, elle doit fournir des ressources pour la reconstruction économique de la République démocratique du Congo.

Je n'ai pas besoin de rappeler à l'Assemblée la solennelle et importante responsabilité que l'ONU assume au nom de chacun d'entre nous en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est donc du devoir de l'Organisation de veiller à ce que la paix règne en République démocratique du Congo. À cette fin, elle devrait s'inspirer des leçons du passé, ce qui l'aidera à éviter des erreurs coûteuses.

Il est essentiel de faire vite. Il est également essentiel de traiter des causes profondes de la pauvreté dans les pays du tiers monde. La communauté mondiale doit s'attaquer à ces causes de toute urgence.

Cette session de l'Assemblée générale a pour toile de fond un panorama mondial marqué par les tensions et les conflits armés, notamment dans le tiers monde. Ces événements, se déroulant à la fin du XXe siècle, constituent une mise en accusation des structures mondiales. Ils représentent aujourd'hui plus que jamais un défi aux articles de foi sur lesquels se fonde l'Organisation. On ne peut pas faire comme si ces défis n'existaient pas et on ne peut pas non plus y répondre par des mots vides. La pauvreté mondiale ne sera éliminée que grâce à un programme mondial concerté. En réglant la question de la pauvreté, le monde résoudra le problème des conflits et de l'instabilité dans les pays en développement. Si les causes profondes des conflits ne sont pas traitées, elles continueront d'être des sources majeures de friction qui menaceront et saperont la paix et la sécurité internationales.

Les événements qui se déroulent en République démocratique du Congo, au Kosovo et aujourd'hui au Timor Oriental ne peuvent qu'exercer une pression grandissante sur le temps et les ressources dont disposent la communauté internationale et le Conseil de sécurité en particulier. Mais c'est précisé la mission de cet organe mondial que de s'occuper de telles zones de conflit.

Il est vrai que l'Afrique traverse la période la plus dangereuse qu'elle ait jamais connue. Les risques multiples de conflit armé et d'instabilité politique généralisée et le problème sans cesse croissant de la pandémie du VIH/sida exigent à tout le moins des efforts conjoints et concertés à l'échelle mondiale pour aider à limiter les dangers auxquels l'Afrique et le monde en général sont confrontés.

Le monde peut venir en aide à l'Afrique de plusieurs manières, notamment en lui fournissant une assistance et en créant des conditions qui permettent à ce continent de commercer avec la communauté internationale à des conditions acceptables pour tous. L'Afrique ne demande pas la

charité; au contraire, elle demande un véritable échange. L'Afrique ne demande pas d'armes, elle demande une rémunération juste et équitable pour son travail et ses ressources. L'Afrique ne demande pas la pitié, mais plutôt des partenariats réels fondés sur l'intérêt mutuel.

La relation entre pauvreté et instabilité politique ne peut plus être mise en doute. Il n'est pas suffisant que le monde développé exige une bonne gouvernance — terme difficile à définir — tout en créant des conditions de pauvreté en raison d'une mauvaise gestion économique. La justice doit prévaloir dans nos relations économiques afin que nous puissions jeter les fondements de la justice politique et sociale.

Il faudrait commencer par réviser les conditions inéquitables imposées par l'Organisation mondiale du commerce qui, si elles sont maintenues, ne feront que perpétuer la marginalisation constante des pays du tiers monde en les condamnant à la pauvreté et à une instabilité croissante.

J'ai conscience que ce n'est peut-être pas le lieu approprié pour examiner ces questions mais il est clair que ceux qui sont ici présents sont en mesure d'examiner les questions que j'ai soulevées. C'est pourquoi je forme l'espoir fervent que nous entrerons dans le nouveau millénaire avec un sentiment renouvelé de l'unité de nos objectifs qui consistent à éliminer les injustices criantes au niveau mondial à créer un monde plus juste où le besoin n'entraînera pas le chaos et l'instabilité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Zambie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Frederick Chiluba, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Comme les membres peuvent le voir, il nous a fallu près de trois heures pour entendre cinq orateurs et il reste encore sept orateurs inscrits sur la liste pour cette séance. Pour permettre à tous les orateurs encore inscrits sur la liste d'intervenir, cette séance devra probablement continuer pendant encore au moins deux heures.

À cet égard, je voudrais une fois de plus rappeler aux Membres que l'Assemblée générale, au paragraphe 21 de l'annexe à la résolution 51/241, avait demandé aux représentants de bien vouloir faire en sorte que leurs interventions dans le cadre du débat général ne dépassent pas

20 minutes. Je lance un appel ferme aux intervenants pour qu'ils fassent un effort supplémentaire en respectant ce délai de 20 minutes afin que nous puissions achever d'entendre tous les orateurs à une heure raisonnable.

Je vous remercie de votre aimable coopération.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Denzil Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Denzil Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, M. Denzil Douglas, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Douglas (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : Je vous félicite très chaleureusement de votre élection à la présidence de cet organe à ce moment très important, alors que nous sommes à la veille du nouveau millénaire. Je suis persuadé que vos activités passées, dans votre pays ou ici à l'ONU, vous ont parfaitement préparé à assumer la tâche pour laquelle vous venez d'être élu. Pour ma part, je peux vous assurer de l'aide et de l'appui entier de ma délégation dans l'accomplissement de votre noble tâche.

Je voudrais également rendre hommage à votre prédécesseur, le Ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, un représentant du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, pour le travail qu'il a accompli en dirigeant les travaux de l'Assemblée générale, à sa cinquante-troisième session, dans une période difficile.

Une fois de plus, je voudrais exprimer mon estime profonde au Secrétaire général, dont le charme, l'affabilité et l'intelligence ont grandement bénéficié au système des Nations Unies. Il est clair pour chacun d'entre nous que M. Kofi Annan apporte une contribution unique au développement de notre Organisation. Mon pays, Saint-Kitts-et-Nevis, son gouvernement, son peuple et moi-même rendons un hommage sincère au Secrétaire général.

Je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux trois nouveaux États Membres : la République de Kiribati, la République de Nauru et le Royaume des Tonga, et pour les féliciter de leur admission, à l'ouverture de cette cinquante-quatrième session. En tant que représentant d'un petit État insulaire des Caraïbes, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à ces petits États insulaires de la région du Pacifique. Je sais que même s'ils viennent tout juste d'être admis comme Membres à part entière au sein de l'ONU, ils ont déjà commencé à assumer leurs obligations et à jouer pleinement leur rôle de défenseurs des principes de la Charte. Une fois de plus, je les félicite et leur adresse tous mes vœux de succès pour l'avenir.

La création de cette Organisation, il y a 54 ans, a suscité de grands espoirs et ouvert la voie à de brillantes promesses. L'ONU était vouée à mettre fin à la guerre et à consolider la paix. Les nations étaient supposées avoir converti leurs épées en socs de charrue et leurs lances en faux d'émondage. Alors que nous approchons de la fin du XXe siècle pour entrer dans le XXIe siècle, j'aurais souhaité que nous puissions célébrer ce nouveau monde radieux. Mais aujourd'hui encore, aux derniers mois de ce millénaire, l'humanité souffre de la violence et de la brutalité, et l'inhumanité de l'homme pour l'homme se manifeste sous ses formes les plus odieuses.

Les récents événements du Kosovo, les récits affligeants de la tragédie humaine qui a frappé la population de ce pays, les injustices qui sont apparues en plein jour pendant ce conflit sont autant d'obstacles graves aux travaux de l'ONU.

Mon gouvernement estime que les activités de génocide, quelles que soient leurs sources, sont tout à fait inacceptables et constituent une violation du droit international. L'ONU doit donc se montrer vigilante dans la poursuite de ses efforts de pacification. Maintenant que le travail de reconstruction a commencé, tournons-nous vers l'avenir — dans l'espoir de voir l'avènement de la paix et de la reconstruction — et formons le vœu que ce qui a démarré comme un échec participera en fin de compte du succès éclatant de l'ONU.

Comme si les problèmes qui assaillent cet organe n'avaient pas de fin, alors que nous pensions être en train de surmonter le problème du Kosovo, voilà qu'a éclaté celui du Timor oriental. Le petit État de Saint-Kitts-et-Nevis a été choqué par la violence aveugle dont a été victime le peuple timorais depuis le référendum. Cet organe mondial doit condamner sévèrement les actes inhumains perpétrés contre la population du Timor oriental parce qu'elle a simplement

eu la témérité d'exprimer en toute légitimité, et en cherchant à les satisfaire, ses aspirations à vivre comme peuple souverain.

Mon gouvernement voudrait rendre hommage au travail du Secrétaire général et à tous les autres qui ont cherché à nous tirer de cet abîme du désastre humain. Saint-Kitts-et-Nevis demande instamment aux autorités indonésiennes de faire preuve de maturité en s'acquittant de leurs obligations et de travailler avec la communauté internationale à préserver la paix et protéger le peuple du Timor oriental. Nous nous félicitons de ce que les autorités indonésiennes aient accepté une force de protection internationale et nous prions pour que la population du Timor oriental voie ses droits respectés et puisse se développer dans la liberté et la démocratie. Nous saluons l'engagement pris récemment par la communauté internationale en vue de la reconstruction et du développement du Kosovo et, maintenant, pour aider la population du Timor oriental.

Nous espérons encore, toutefois, que la réponse sera tout aussi importante face à la situation des populations de la région des Grands Lacs et du reste de l'Afrique subsaharienne.

Puisque j'ai mentionné les horreurs commises dans certaines zones du monde, qui sont un sujet de honte pour la condition humaine, je devrais peut-être contrebalancer quelque peu mes propos en reconnaissant que, dans une région du monde au moins — le Moyen-Orient — où la paix semblait insaisissable depuis si longtemps, un processus de paix est maintenant finalement en cours. Je dois faire consigner la reconnaissance de mon pays pour tous ceux qui contribuent au processus de paix. Nous devons continuer d'appuyer les efforts des artisans de la paix afin de faire taire définitivement la rhétorique de la violence.

Saint-Kitts-et-Nevis demande instamment à l'ONU et aux autres dirigeants du monde d'oeuvrer à la préservation de l'intégrité du territoire et de la population du Koweït et de veiller à ce que celui-ci puisse vivre sans peur et dans la dignité. L'intégrité territoriale de cette nation doit être respectée et préservée et la solution trouvée par le Conseil de sécurité face à l'agression iraquienne au Koweït doit être pleinement mise en oeuvre.

De même, Saint-Kitts-et-Nevis prend note du processus de paix en cours en Irlande et complimente à ce propos tous ceux qui contribuent à ce processus. La communauté mondiale doit appuyer cette initiative pour que ceux qui cherchent à retarder le processus de développement pacifique ne trouvent pas le moindre encouragement.

Saint-Kitts-et-Nevis voudrait maintenant faire consigner l'expression de ses profondes condoléances au Gouvernement de la République de Chine à Taiwan, à la suite du récent tremblement de terre dévastateur et des pertes humaines qu'il a provoquées. Nous espérons que le processus de reconstruction sera rapide. Je demande donc à la communauté internationale de venir en aide à Taiwan qui, par le passé, n'a pas hésité à participer aux opérations de secours dans les pays confrontés à des catastrophes analogues.

Je voudrais maintenant dire un mot sur la question non résolue de la population chinoise des deux côtés du Détroit de Taiwan. Mais je tiens tout d'abord à préciser qu'il n'a jamais été et qu'il n'est nullement dans l'intention de mon pays de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un quelconque État Membre de l'ONU ou d'offenser quiconque. Saint-Kitts-et-Nevis est persuadé que les Chinois ont la capacité et la grande sagesse voulues pour trouver une solution à leurs différends, quels qu'ils soient, mais nos rapports avec les autorités de la République de Chine, avec lesquelles nous avons noué des relations diplomatiques depuis notre indépendance en 1983, me convainquent que les 22 millions de Chinois de Taiwan ont une contribution précieuse à apporter au dialogue international. L'histoire de leur développement en tant que démocratie pluraliste, pacifique et éprise de paix, la reconstruction miraculeuse de leur économie, et leur contribution aux pays en développement sont autant d'attributs qui appellent, à notre avis, la prise en considération de leur capacité d'apporter leur contribution au sein des organes internationaux, dont ceux de l'ONU.

Outre le fléau que constituent les conflits humains, d'autres maux continuent de nous défier dans les derniers mois de ce siècle. La pauvreté touche encore la vaste majorité de l'humanité. Les enfants meurent encore de malnutrition et certains, pour se procurer de quoi manger, doivent se résigner à devenir les victimes de ceux qui les utilisent comme chair à canon. D'autres n'ont toujours pas accès à l'éducation. De nombreux enfants de par le monde ne savent toujours pas ce que c'est que l'enfance. Je suis heureux que l'ONU ait proclamé la décennie qui commence en 2001 Décennie internationale de la culture de paix et de la non-violence pour les enfants du monde. Le nouveau millénaire appartient à nos enfants. Il appartient aux enfants de Saint-Kitts-et-Nevis comme aux enfants du monde. Il est de notre devoir de construire ensemble, pour eux et avec eux, un monde meilleur que celui dans lequel nous vivons.

De plus, j'ai noté que l'ordre du jour de cette cinquante-quatrième session comporte une question intitulée «Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce

au sport et à l'idéal olympique». Saint-Kitts-et-Nevis souhaite faire consigner l'appui de son pays à cette question, lui qui met un point d'honneur à construire le développement de sa jeunesse par le sport.

De même, je suis fier de pouvoir dire que notre politique en matière d'éducation est en train de donner des résultats très positifs. Nous avons ainsi réussi, à Saint-Kitts-et-Nevis, à atteindre le taux d'alphabétisme de 98 % et nous avons non seulement commencé mais également intensifié l'initiation à l'informatique de tous nos jeunes, que nous voulons voir équipés pour relever les défis du siècle naissant. Saint-Kitts-et-Nevis se félicite à cet égard de l'aide de la communauté internationale, qui nous permet de réaliser nos objectifs en la matière et de faire progresser encore plus vite ce programme.

Nous sommes convaincus que le progrès technologique des 54 dernières années, loin d'engendrer des dislocations, doit être utilisé pour améliorer la compréhension et l'entente. Il doit servir à améliorer la productivité et permettre une meilleure répartition des revenus et un meilleur niveau de vie. Saint-Kitts-et-Nevis exhorte tous les pays qui en ont les moyens à nous montrer la voie en la matière. Je les encourage à utiliser l'accès qu'ils ont à ces technologies non seulement pour créer davantage de richesses pour eux-mêmes mais aussi pour faire progresser le bien-être économique et social de tous les citoyens du monde.

Nous applaudissons aux progrès qui ont été accomplis dans le domaine de la promotion de la femme et dans la participation des femmes au développement depuis l'adoption de la Déclaration et le Programme d'action de Beijing adoptés à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le 15 septembre 1995. Notre pays a démontré une détermination indéfectible de promouvoir l'égalité des sexes par notre participation au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Pour sa part, Saint-Kitts-et-Nevis est en train de mettre en place une nouvelle administration qui aura pour but de s'occuper des problèmes auxquels font face les femmes et d'introduire des mesures visant à consacrer une partie du budget national à la promotion de la femme. Nous exprimons toute notre gratitude au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique.

Dans quelques jours, l'Organisation des Nations Unies convoquera une session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner et d'évaluer l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement adopté à la Barbade. Nous sommes convaincus que la communauté internationale saura reconnaître les efforts consentis par les petits États

insulaires pour mettre en oeuvre les engagements pris dans le Plan d'action et qu'elle notera que ces efforts ont été compromis par la limitation des ressources financières et autres, ainsi que par d'autres facteurs négatifs d'ordre économique et écologique. Nous nous tournons donc vers la communauté internationale pour qu'elle fournisse un appui continu aux programmes et projets visant à renforcer les capacités et les institutions dans les petits États insulaires en développement.

En attendant, mon gouvernement se félicite de la poursuite des efforts de l'Alliance des petits États insulaires dont le but est de promouvoir les intérêts de ces petits États et de faire face à leurs problèmes. Tous les États insulaires en développement, comme ceux des Caraïbes, sont vulnérables aux caprices de la nature, tout comme aux situations difficiles créées par l'homme. Il y a seulement une semaine, nos frères et soeurs des îles Bahamas ainsi que ceux des États situés le long de la côte sud-est des États Unis ont subi des pertes terribles et des destructions causées par le cyclone Floyd. Je lance un appel à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour qu'ils fournissent une généreuse assistance pour contribuer aux efforts de reconstruction et de réinstallation des milliers de personnes déplacées.

L'année dernière, Saint-Kitts-et-Nevis a aussi essuyé un coup non moins dévastateur de l'ouragan Georges. L'Assemblée générale de l'ONU avait exprimé son appui aux efforts de mon gouvernement ainsi qu'à ceux de plusieurs autres gouvernements de la région, face à cette catastrophe. L'Assemblée générale avait également exhorté tous les États Membres à contribuer généreusement aux activités de secours, de remise en état et de reconstruction. Elle avait instamment prié le Secrétaire général d'agir de concert avec les institutions financières internationales et les autres organismes et agences du système des Nations Unies, en vue d'aider les gouvernements des pays touchés par le sinistre à évaluer leurs besoins immédiats et à long terme, à mobiliser des ressources et à les aider dans leur tâche de remise en état et de reconstruction.

J'ai évoqué assez longuement ce problème, parce que Saint-Kitts-et-Nevis tient à remercier l'Assemblée générale de l'appui qu'elle lui a apporté. Nous tenons donc à déclarer publiquement que nous avons reçu l'assistance du système des Nations Unies, notamment du Programme des Nations Unies pour le développement, et je peux assurer les représentants de chaque pays ici présent que nos efforts de remise en état ont été menés à une vitesse que certains ont qualifiée de remarquable. Mais, aussi louable que soit l'aide d'urgence, elle ne saurait être une solution pour le

développement durable ou à long terme. Les pays comme le nôtre ont besoin de l'appui permanent de la communauté internationale pour que le développement auquel nous aspirons ne soit pas sacrifié sur l'autel de la mondialisation et de la libéralisation des échanges.

Comment les planteurs de bananes de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Dominique, ou les travailleurs agricoles des plantations de canne à sucre de Saint-Kitts-et-Nevis peuvent-ils préserver leurs structures familiales, comment peuvent-ils maintenir un niveau de vie de vie décent si les tentacules impersonnelles de la mondialisation menacent de les priver des ressources dont ils ont besoin pour survivre? Les droits de l'homme, au sens le plus strict et le plus pratique du mot, recouvrent la condition humaine dans ses éléments essentiels. Donc, en tant que garant de ces droits, l'Organisation des Nations Unies doit agir pour atténuer les effets de la mondialisation, qui au lieu d'aider notre peuple, a déjà commencé à le priver de son pain quotidien.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est supposée jouer un rôle essentiel dans la promotion de la libéralisation des échanges, renforçant ainsi le processus de mondialisation. L'OMC n'est toutefois pas un remède universel aux maux dont souffre le commerce mondial. Aucune nouvelle réglementation ne pourrait changer le fait que, dans la plupart des secteurs d'exportation, les pays développés auront l'avantage sur les pays en développement. C'est un principe économique de base qu'un pays qui a un avantage comparatif dans la production des biens et services dans certains secteurs réalisera toujours des bénéfices au détriment des pays moins bien équipés. Bref, la réglementation en vigueur conduira inévitablement à une somme nulle dans les échanges entre pays développés et pays en développement.

Un régime des échanges absolument libre peut donc conduire à perturber terriblement les économies des pays les moins développés, avec des répercussions considérables sur la vie de leurs populations. En tant que partie intégrante de la Communauté des Caraïbes, nous avons pu constater comment cette logique qui consiste à appliquer les mêmes règles à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, a conduit aux graves bouleversements que connaissent les pays producteurs de bananes de notre sous-région des Caraïbes.

Saint-Kitts-et-Nevis voudrait que l'Organisation des Nations Unies, par l'entremise de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, examine la situation des pays pris dans l'engrenage du régime de libre-

échange. Saint-Kitts-et-Nevis estime que cette question nécessite une étude attentive par des experts se plaçant dans une perspective mondiale et nous sommes d'avis que l'ONU est l'une des organisations en mesure d'examiner cette question de manière objective et de formuler des recommandations aux dirigeants mondiaux afin de remédier à ce qui pourrait être une catastrophe pour les petites économies vulnérables.

De manière générale, un pays comme Saint-Kitts-et-Nevis qui dépend essentiellement d'un secteur actif du tourisme, des exportations de sucre et des prestations de services financiers ne peut, je le répète, s'opposer par principe à un monde d'économies ouvertes. Mais nous pensons qu'un ordre économique mondial basé sur le principe de l'ouverture donne ses meilleurs résultats avec des pays qui ont à peu près le même niveau de développement économique. Si nous sommes résolus à éliminer la pauvreté dans toutes les régions du monde, nous devrions alors affronter les implications que le régime des échanges comporte inévitablement pour les pauvres.

Ceux d'entre nous qui vivent dans les Caraïbes, principalement des petits États insulaires en développement, sont vulnérables et sont également affectés, notamment, par l'insuffisance des capacités et des ressources humaines, le besoin de ressources financières, les problèmes sociaux, les niveaux élevés de pauvreté et les effets de la mondialisation. Nous sommes fortement tributaires des régions côtières, ainsi que de l'environnement marin en général, pour réaliser le développement durable, subvenir à nos besoins et réaliser nos objectifs. Dans le contexte du développement durable, nous estimons que la mer des Caraïbes doit être considérée comme une zone spéciale. Saint-Kitts-et-Nevis espère sincèrement que les États Membres, la communauté internationale et le système des Nations Unies soutiendront activement les efforts que nous consentons pour développer et appliquer ce concept et prendre les mesures qui conviennent pour écarter toute menace de pollution provenant des déchets rejetés par les bateaux, ainsi que de l'évacuation accidentelle de substances dangereuses et nocives.

En dépit du borbier socioéconomique où s'enlisent nos efforts, mon gouvernement n'a pas fléchi. Il est demeuré résolu à offrir de nouvelles perspectives à la population de Saint-Kitts-et-Nevis. Mais nous savons que le gouvernement ne peut résoudre ces problèmes à lui seul. Le secteur privé a lui aussi un rôle essentiel à jouer. Mon gouvernement est également déterminé à collaborer avec des entreprises locales et internationales, sans pour autant remettre le sort de notre nation à des forces qui pourraient nuire à ses citoyens, faute de lui porter de l'intérêt.

Mon gouvernement réitère son appel en faveur d'un élargissement de l'interprétation des droits de l'homme pour qu'ils embrassent pleinement les droits économiques et le droit au développement. En reconnaissant qu'il existe un lien indissoluble entre les droits de l'homme et les droits économiques de l'individu, mon gouvernement s'est engagé à poursuivre notre programme qui vise à construire des logements accessibles, à créer des emplois, à lutter contre la pauvreté et à rechercher de nouvelles sources d'investissement local et étranger. Mon gouvernement sera un partenaire empressé des entreprises et les assistera sans pour autant compromettre la qualité de vie de chacun de nos citoyens.

Les gouvernements ont un rôle important à jouer dans la protection des droits de l'homme de leurs ressortissants, mais un rôle plus essentiel, plus global et plus large revient à l'Organisation des Nations Unies, ultime protecteur des droits de l'homme considérés dans leur totalité.

Cela veut dire qu'il doit y avoir un partenariat plus important entre la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et les mécanismes et autres institutions et organes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme. À cet égard, de nouvelles stratégies peuvent être conçues afin d'ouvrir un accès aux marchés aux pays qui se trouvent toujours en marge du système commercial international. L'Organisation devrait contribuer à créer et rechercher d'autres solutions pratiques.

C'est pourquoi je soutiens que nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui soit informée des iniquités qu'entraînent les systèmes économiques mondiaux et qui soit capable de répondre aux problèmes sociaux que ces iniquités ont pour effet d'aggraver.

Nous faisons de notre mieux pour éliminer la pauvreté. Saint-Kitts-et-Nevis sollicite l'appui de la communauté internationale, jetant ainsi un pont vers un monde meilleur. Le monde de demain commencera quand nos peuples auront chaque jour le pain quotidien qu'ils demandent et quand le royaume de la paix sera fondé sur la terre. Il faut d'urgence que nos actes correspondent à nos paroles afin que nous puissions tous trouver le pardon qui est le fondement nécessaire à l'instauration de la paix dans ce monde.

L'an dernier, j'ai parlé de la viabilité d'une philanthropie d'entreprise qui offre aux gouvernements et aux entreprises un moyen de collaborer. Ce concept existe déjà à un niveau similaire au sein de nombreuses sociétés. Celles-ci ont déjà lancé des projets qui renforcent et préservent leur image. Nous pouvons aller plus loin encore si les

sociétés reconnaissent l'importance de préserver une bonne image en améliorant le niveau de vie de la région dans laquelle elles font des affaires rentables. Une Organisation réformée, avec ses organes, ses fonds et ses programmes existants, peut aider à mettre en oeuvre de telles stratégies.

Nous devons agir vite et sur la base d'informations, car je crains que si nous ne traduisons pas les avantages de la démocratie, de la croissance technologique et de la richesse économique en gains concrets pour nos peuples, le chaos ne tardera pas à venir. Je suis de ceux qui refusent d'accepter que le monde développé puisse ignorer les problèmes auxquels sont confrontées les petites et pauvres économies. Je me refuse à penser que les intérêts nationaux pourraient aveugler les gouvernements à tel point que ces derniers refuseraient de comprendre que les problèmes qui affligent telle ou telle région, par exemple, ont de graves conséquences bien au-delà de ses limites.

Nous devons renouveler notre engagement d'éliminer le fléau potentiel que constituent les drogues illicites et ses conséquences pour le monde. Nous en sommes tous victimes. Nous devons donc tous devenir des partenaires dans cette lutte. Engageons-nous à éliminer la menace du trafic de stupéfiants qui est en train de s'installer en permanence dans nos diverses sociétés.

J'ose dire que les multiples problèmes auxquels nous faisons face sont extrêmement complexes. Les anciens paradigmes qui étaient de mise à l'époque de la guerre froide ont perdu leur utilité. Ce ne sont pas seulement les données qui menacent directement nos intérêts politiques et stratégiques qui doivent guider nos intérêts nationaux, mais également les facteurs qui compromettent la capacité d'un pays de préserver son tissu économique, social et culturel. Il n'y a plus un seul immense ennemi unique, mais plutôt un nombre de facteurs persistants qui à tout moment peuvent conspirer pour détruire l'équilibre délicat de nos sociétés.

En dépit de toutes ses insuffisances, si l'Organisation des Nations Unies n'existait pas, il faudrait l'inventer, car aucune autre organisation n'a autant contribué au développement de l'humanité.

En outre, le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis est heureux de pouvoir exprimer ses vues sur un certain nombre de questions intéressant mon pays.

Sans l'Organisation des Nations Unies, un micro État comme le nôtre n'aurait jamais pu se faire entendre. À la veille du nouveau millénaire, Saint-Kitts-et-Nevis s'associe

à la communauté internationale en s'engageant à oeuvrer pour que l'Organisation ne cesse de se développer, afin que tous les peuples puissent connaître la paix, la prospérité et le progrès.

M. V. P. Hasan (Iraq), Vice-Président, assume la présidence.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères du Pakistan S. E. M. Sartaj Aziz, à qui je donne la parole.

M. Aziz (Pakistan) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole à l'Assemblée générale, à sa dernière session du XXe siècle.

Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue à la République de Kiribati, à la République de Nauru et au Royaume des Tonga au sein de la famille des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt de travailler en liaison étroite avec ces nouveaux Membres.

Le XXe siècle a été qualifié d'âge des extrêmes. Au cours de ce siècle, la civilisation humaine a fait des pas de géant pour le progrès scientifique et technique et la prospérité. Nous avons découvert les profondeurs de l'océan, voyagé dans l'espace extra-atmosphérique et posé le pied sur la lune. Nous avons vu les révolutions technologiques et de l'information transformer le monde en village planétaire.

Le XXe siècle a été également marqué par des violences et des tragédies. Des millions de personnes sont mortes durant les deux guerres mondiales et dans des centaines d'autres conflits. Des millions de personnes sont mortes des suites de la pauvreté et de la maladie.

Cette session de l'Assemblée générale nous donne l'occasion d'identifier les grands défis mondiaux qui se poseront à l'humanité au siècle prochain. L'Organisation devrait donc se consacrer l'année prochaine à l'examen des moyens permettant de répondre à ces défis et de promouvoir une approche commune lors de l'Assemblée du millénaire.

La paix demeure le défi majeur de notre temps. La fin de la guerre froide et le triomphe des principes de démocratie et du marché ont créé des espoirs pour l'avènement d'une paix universelle. Celle-ci, malheureusement, ne s'est pas instaurée. En fait, les conflits continuent de ravager le monde.

Des aspirations nationales longtemps étouffées, ainsi que la frustration due à l'inégalité et au dénuement, engendrent des violences et des guerres à grande échelle, à l'intérieur des États comme entre les États. Les divers conflits qui affligent l'Afrique, les Balkans, le Caucase ainsi que la Palestine, le Cachemire et l'Afghanistan, nous rappellent douloureusement la persistance des guerres et l'absence de paix.

L'Organisation des Nations Unies, sous la sage direction du Secrétaire général Kofi Annan, s'efforce de faire face à ces conflits et crises. Les approches unilatérales, accompagnant la centralisation de l'influence mondiale, n'ont pas toujours assuré des solutions justes et durables aux problèmes complexes qui puisent leurs racines dans l'histoire, la religion, la politique et l'économie en diverses régions du monde.

Au cours de l'affrontement final et décisif de la guerre froide, 1,5 million d'Afghans ont été tués, 1 million handicapés et tout un pays détruit. Dix ans après la fin de l'intervention étrangère, près de 3 millions de réfugiés afghans se trouvent toujours au Pakistan et en Iran. En l'absence de reconstruction et de développement dans ce pays pauvre, la nouvelle génération ne connaît que la guerre. Le relèvement et la reconstruction sont un droit pour le peuple vaillant d'Afghanistan. Le développement économique, ainsi que l'éducation et la modernisation, sont le meilleur moyen de mettre fin aux violences, de promouvoir les droits de l'homme et d'améliorer la situation sociale en Afghanistan.

La paix en Afghanistan est vitale pour le Pakistan. Les troubles en Afghanistan suscitent des désordres sur notre frontière. Il est essentiel pour la paix et la stabilité de l'Asie centrale de préserver l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. La paix en Afghanistan ouvrira de grandes perspectives commerciales et d'interaction économique entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud, et au-delà.

Le Pakistan continue de promouvoir la paix et la réconciliation en Afghanistan. Nous appuyons les efforts de l'Organisation des Nations Unies ainsi que du processus «six plus deux». Le Pakistan s'efforce de mettre fin aux combats et de promouvoir la réconciliation et l'entente

politique entre le gouvernement des Taliban et l'Alliance du Nord.

Le monde a salué avec joie la reprise du processus de paix au Moyen-Orient. Nous espérons vivement qu'il se poursuivra pour aboutir à une paix juste et durable, fondée sur les droits fondamentaux du peuple palestinien, y compris son droit à un État, et le retrait d'Israël des hauteurs du Golan syrien et du Sud-Liban.

Nous sommes heureux que la difficile conciliation entre moralité et légalité ait été réalisée au Kosovo. Nous sommes heureux que les réfugiés kosovars aient pu regagner leurs foyers. Toutefois, les épreuves du Kosovo ne sont pas terminées. Le Pakistan continuera d'appuyer les efforts de l'ONU en vue d'instaurer la paix dans les Balkans.

Au Timor oriental, nous voulons croire que la tragédie humaine a pris fin alors que les agents de maintien de la paix des Nations Unies arrivent sur place. Je voudrais rendre hommage au Secrétaire général de l'ONU et à mon compatriote l'Ambassadeur Jamsheed Marker, qui ont eu tant de mal à faire progresser la cause de la liberté au Timor oriental tout en y garantissant la stabilité.

Nous avons retenu de précieuses leçons du Kosovo et du Timor oriental: l'aspiration d'un peuple à la liberté ne peut être réprimée indéfiniment, le libre exercice du droit à l'autodétermination est indispensable à la paix, l'autodétermination peut être mieux exercée dans un environnement affranchi de la peur et de la coercition, et l'Organisation des Nations Unies est la mieux placée pour superviser l'exercice de l'autodétermination.

Ces conclusions ont déjà été acceptées pour le Cachemire, il y a 50 ans. Le Conseil de sécurité a décidé que le sort final de l'État disputé du Cachemire devrait être déterminée par son peuple dans un plébiscite libre et impartial, tenu sous les auspices des Nations Unies. L'Inde est revenue sur son acceptation de cet accord et sur sa promesse de laisser le peuple du Cachemire décider de son avenir. Alléguant divers prétextes, elle a refusé d'appliquer les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité.

La répression exercée par l'Inde au Jammu-et-Cachemire a fait des milliers de victimes parmi la population, elle a forcé des centaines de milliers à l'exil, elle a donné lieu à trois guerres entre le Pakistan et l'Inde et a condamné les deux pays à des relations de conflit et de méfiance endémiques. Le Pakistan et l'Inde doivent surmonter ce déplorable héritage.

À cette fin, le Premier Ministre Nawaz Sharif, dès son entrée en fonctions, il y a deux ans et demi, a proposé d'engager un dialogue complet, structuré et soutenu entre le Pakistan et l'Inde sur la question du Cachemire, sur la paix et la sécurité et sur d'autres questions en suspens. L'Inde a accepté, après un an, d'engager un dialogue sur le Cachemire. Pour donner un nouvel élan au dialogue bilatéral, le Premier Ministre Nawaz Sharif a invité le Premier Ministre Vajpayee à se rendre au Pakistan.

Au sommet de Lahore, l'Inde et le Pakistan se sont engagés à intensifier leurs efforts pour résoudre le problème du Cachemire, rétablir la confiance mutuelle et la paix, et ouvrir la voie à une coopération accrue. À Lahore, le Premier Ministre pakistanais a exhorté son homologue indien à atténuer la répression au Cachemire. Il a averti que s'il n'y avait pas de progrès concernant le Cachemire, la dynamique politique pourrait compromettre les bonnes intentions manifestées dans la Déclaration de Lahore. Mais l'Inde n'a fait preuve d'aucune volonté d'aborder véritablement la question du Cachemire, sans parler de la régler. La répression cruelle qu'elle exerce au Cachemire s'est poursuivie sans relâche.

La crise de Kargil a illustré le malaise profond créé par la persistance du problème du Cachemire et par la répression croissante exercée par l'Inde sur le peuple du Cachemire. L'Inde a lancé une opération militaire d'envergure à Kargil et menacé d'étendre le conflit en mobilisant ses forces armées tout le long de la frontière internationale entre le Pakistan et l'Inde. Le Pakistan a réagi avec modération. Nous avons pensé qu'il fallait éviter un conflit entre deux voisins dotés de l'arme nucléaire. Nous avons proposé de faire immédiatement baisser la tension et d'entamer des négociations pour régler les problèmes qui se posent le long de la Ligne de contrôle, notamment la violation de cette Ligne par l'Inde et l'occupation de Chorbatala, Siachen and Qamar. Grâce aux efforts du Pakistan, les combattants de la liberté du Cachemire se sont retirés des hauteurs de Kargil et une nouvelle possibilité de négociation et de dialogue s'est ouverte.

Le Pakistan est prêt à reprendre le processus de Lahore avec l'Inde. Mais, au lieu de répondre positivement à cette volonté du Pakistan de poursuivre les négociations, l'Inde a imposé des conditions préalables à la reprise des pourparlers. L'armée indienne a délibérément abattu un avion pakistanais non armé qui effectuait un vol de routine dans notre espace aérien, tuant 16 membres de notre personnel naval — de jeunes recrues en fonction pour la plupart — de sang-froid et sans sommation. L'Inde poursuit également

des hostilités le long de la Ligne de contrôle et a lancé des attaques dans plusieurs secteurs au-delà de la Ligne.

Le différend du Cachemire ne porte pas sur son sol. C'est le destin d'un peuple qui est en jeu, c'est aussi l'application des résolutions du Conseil de sécurité, c'est le respect des droits fondamentaux du peuple du Cachemire, notamment son droit à l'autodétermination. Le boycottage complet par la population de la parodie d'élections organisées par l'Inde au Cachemire ce mois-ci montre qu'elle rejette totalement l'Inde. Aucun règlement ne saurait être durable s'il est contraire à ses vœux.

La question du Cachemire ne peut être gelée tant que son peuple est déterminé à assurer sa liberté, alors que le sang des martyrs est versé par les balles et les baïonnettes des 700 000 hommes qui composent la force d'occupation indienne. Les droits de l'homme doivent être respectés non seulement au Kosovo et au Timor oriental, mais aussi au Cachemire. Pour qu'il y ait progrès vers un règlement, le monde doit demander à l'Inde de prendre des mesures immédiates mettant un terme à sa répression contre le peuple du Cachemire.

À cette fin, l'Inde doit : premièrement, mettre fin à sa répression cruelle contre les villages et les zones urbaines du Cachemire; deuxièmement, libérer les milliers de personnes actuellement dans des centres de détention et des prisons; troisièmement, fermer les postes militaires et évacuer les troupes stationnées dans les villes et villages du Cachemire; quatrièmement, autoriser la présence d'organisations internationales de défense des droits de l'homme au Cachemire; cinquièmement, accepter que des observateurs impartiaux de l'application des droits de l'homme soient stationnés à Jammu-et-Cachemire; sixièmement, confier au Comité international de la Croix-Rouge un vaste rôle au Cachemire, notamment la fourniture de secours et d'aide aux milliers de veuves et d'orphelins; et, septièmement, accepter la réduction progressive de la présence militaire forte de 700 000 hommes, déployée au Cachemire.

La communauté internationale est de plus en plus consciente de la nécessité impérieuse d'un règlement juste du différend du Jammu-et-Cachemire. Le risque d'une extension du conflit ne peut être envisagé dans un environnement nucléaire. La question du Cachemire reste inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Les résolutions du Conseil doivent être appliquées. La promesse d'autodétermination faite au peuple du Cachemire par l'Organisation des Nations Unies doit être tenue. Cependant, si nous espérons reprendre bientôt des pourparlers bilatéraux avec l'Inde, le Pakistan se réjouirait de la participation au pro-

cessus de négociation de représentants authentiques du peuple du Cachemire, en vue de parvenir à une solution conforme aux résolutions du Conseil de sécurité.

Les ambitions de l'Inde menacent de pousser notre région dans une course dangereuse aux armements nucléaires et classiques. Pendant des décennies — même après la première explosion nucléaire à laquelle a procédé l'Inde en 1974 —, le Pakistan a cherché à rendre l'Asie du Sud exempte d'armes nucléaires. Paradoxalement, les avocats de la non-prolifération ont imposé des restrictions discriminatoires au Pakistan, tout en passant sous silence le fait que l'Inde continue à développer ses capacités nucléaires et à mettre au point des missiles. En mai dernier, l'Inde a enfoncé le dernier clou dans le cercueil de la non-prolifération en Asie du Sud lorsqu'elle a procédé à cinq essais nucléaires et s'est déclarée un État doté de l'arme nucléaire. Ses dirigeants ont alors menacé le Pakistan. Face à une Inde nucléaire agressive, le Pakistan a été contraint de montrer sa propre capacité nucléaire et de rétablir ainsi la dissuasion nucléaire et l'équilibre stratégique en Asie du Sud. La réaction des grandes puissances, qui a consisté à pénaliser non seulement le coupable mais aussi la victime, est manifestement injuste.

Même après ses essais nucléaires, le Pakistan a proposé à l'Inde de faire preuve de retenue en matière nucléaire, conformément à notre conviction que la dissuasion nucléaire entre le Pakistan et l'Inde peut et doit rester au niveau le plus bas possible. Dans les dialogues séparés que nous menons avec les États-Unis et l'Inde, nous avons proposé un régime de retenue stratégique précisant les grandes lignes de mesures spécifiques allant dans le sens de la retenue et de la stabilisation, de l'équilibre dans les armes classiques et du règlement des différends encore non résolus. Les espoirs de retenue ont été brisés par l'annonce de la doctrine nucléaire de l'Inde, que présente des plans pour acquérir et déployer de manière opérationnelle un énorme arsenal d'armes nucléaires terrestres, aériennes et maritimes et pour renforcer encore ses forces classiques, qui sont presque entièrement déployées contre le Pakistan. Même l'offre de l'Inde de ne pas être le premier pays à employer les armes nucléaires est destinée à faire accepter son statut d'État doté de l'arme nucléaire et à justifier l'acquisition d'un vaste arsenal nucléaire en guise de capacité de deuxième frappe.

L'adoption de cette doctrine par l'Inde va déstabiliser l'Asie du Sud. Le Pakistan sera contraint de renforcer sa capacité nucléaire et son arsenal de missiles et d'être prêt à préserver sa force de dissuasion. L'Inde va essayer une nouvelle fois de mettre au point des ogives pour ses missi-

les. Cela rendrait inopérant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La recherche de vastes arsenaux nucléaires par l'Inde compromettrait les chances de conclure un traité d'interdiction de la production de matières fissiles. Les ambitions de l'Inde menacent la paix et la stabilité non seulement de l'Asie du Sud, mais aussi des régions voisines, y compris le Golfe et les couloirs maritimes de l'océan Indien.

La communauté internationale doit agir — et elle doit agir immédiatement — si elle veut éviter que ne se crée en Asie du Sud un climat de sécurité explosif, ce qui aurait des incidences graves sur la paix, la sécurité et le désarmement mondiaux. À cette fin, l'Assemblée doit souscrire à la notion de retenue stratégique en Asie du Sud.

À cette fin, elle doit exhorter l'Inde à prendre les mesures suivantes.

Premièrement, l'Inde doit renoncer à la doctrine nucléaire proposée. Deuxièmement, elle doit s'abstenir de mener de nouveaux essais nucléaires et adhérer au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le Pakistan reste, quant à lui, déterminé à adhérer à ce traité dans une atmosphère libre de coercition. Troisièmement, elle doit s'engager à ne pas déployer d'armes nucléaires, que ce soit sur terre, dans l'air ou sur mer. Quatrièmement, elle doit entamer des négociations avec le Pakistan pour parvenir à un accord garantissant l'équilibre des stocks de matières fissiles, et, dans le même temps, l'Inde et le Pakistan doivent participer aux négociations sur le traité relatif aux matières fissiles qui doivent commencer au début de l'année prochaine à Genève. Cinquièmement, l'Inde doit également renoncer à acquérir des systèmes de missiles antibalistiques et à se doter de capacités militaires dans l'espace. Sixièmement, l'Inde doit amputer considérablement ses plans d'acquisition et de mise au point des divers systèmes d'armes classiques avancées, qui auraient un effet déstabilisateur.

Le Pakistan estime qu'il est aujourd'hui essentiel d'organiser une conférence avec la participation de tous les membres permanents du Conseil de sécurité et des autres puissances intéressées, ainsi que de celle du Pakistan et de l'Inde, pour promouvoir les objectifs de prudence stratégique et de stabilité en Asie du Sud.

La menace d'une guerre nucléaire ne vient pas seulement d'Asie du Sud. Bien que la confrontation stratégique de la guerre froide ait pris fin, les grandes puissances nucléaires, tout en exerçant des pressions pour imposer la non-prolifération aux autres États, ont affirmé leur propre

droit de posséder l'arme nucléaire pour une durée indéfinie. La mise en oeuvre des accords sur la réduction des armes stratégiques est aujourd'hui dans l'impasse. Si le Traité sur les systèmes antimissile balistiques est abrogé ou révisé, et si les projets de défense antimissile sont mis en oeuvre, la course à l'armement nucléaire pourrait bien reprendre entre les États dotés de l'arme nucléaire. Et des tensions exacerbées entre ces pays, au sujet de différends récents ou anciens, pourraient, une fois de plus nous rapprocher d'une apocalypse nucléaire.

Le Pakistan appuie les efforts visant à parvenir au désarmement nucléaire et à l'élimination rapide de toutes les armes nucléaires. Les négociations multilatérales peuvent aboutir à des accords pour atteindre ces objectifs essentiels. Nous appuyons également l'appel visant à sauvegarder le Traité sur les systèmes antimissile balistiques et à empêcher la mise au point et le déploiement de systèmes antimissile balistiques. Des négociations visant à empêcher une militarisation plus poussée de l'espace extraterrestre doivent être immédiatement engagées dans le cadre de la Conférence du désarmement de Genève.

Dans un monde internationalisé et pourtant divisé, doté d'armes et de moyens de communication modernes, le terrorisme constitue un problème omniprésent dans de nombreuses régions du monde. Il s'agit là d'un phénomène complexe qui se manifeste sous des formes très différentes, d'un instrument meurtrier utilisé par des individus, des groupes et des États impitoyables.

Le Pakistan condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations où que ce soit. Pendant une décennie, au cours de la guerre d'Afghanistan, le Pakistan a été la première cible d'un terrorisme venu de l'étranger. Encore aujourd'hui, nos adversaires sèment la terreur dans les villes pakistanaïses en finançant des attentats à la bombe et des actes de violence aveugle. Notre voisin de l'Est est passé maître dans l'art funeste du terrorisme d'État au Cachemire où il utilise la tactique de la répression, des meurtres en détention, des disparitions, des incendies criminels, de la torture et du viol comme moyens de répression contre la lutte menée par le peuple du Cachemire pour la liberté et l'autodétermination. Ce n'est pas sans raison que les pays non alignés ont dénoncé la répression menée contre les peuples se trouvant sous occupation étrangère comme la pire forme de terrorisme.

Le Pakistan condamne la tendance tout à fait répréhensible qui consiste, de la part de certains, à établir un lien entre le terrorisme et l'islam. Nous accueillons avec satisfaction la résolution, adoptée au début de cette année par la

Commission des droits de l'homme, qui dénonce les tentatives, notamment de la part des médias, de diffamer l'islam et de l'associer au terrorisme.

L'économie de marché et les régimes politiques fondés sur la liberté, conjugués à des progrès technologiques stupéfiants, sont en train de créer rapidement un monde intégré, à travers les frontières et les continents. Malheureusement, la plupart des pays en développement sont restés à l'écart des avantages de la mondialisation. Les inégalités de revenu ont encore augmenté entre les pays et à l'intérieur même de chaque pays. Et, comme la crise financière en Asie l'a démontré, la croissance est souvent fragile.

Les forces du marché ne garantiront pas à elles seules l'équité économique à tous les peuples. À l'occasion de la dixième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et d'autres conférences internationales, nous devons repenser nos stratégies de développement et formuler de nouvelles méthodes pour garantir un développement à large assise, guidé par la nécessité d'assurer l'équité économique à tous les individus et à toutes les nations.

Nous devons agir dans trois grands domaines. Tout d'abord, dans le domaine des échanges commerciaux, il faut que tous les pays soient sur un pied d'égalité afin de parvenir à un meilleur équilibre, pour les pays en développement, des avantages d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles. La Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui aura lieu à Seattle, peut nous aider à nous rapprocher de cet objectif en réglant les problèmes posés par la mise en oeuvre des accords des négociations d'Uruguay sur les textiles et l'agriculture et en s'attaquant aux problèmes prioritaires pour les pays en développement dans les futures négociations — au lieu d'insister sur une libéralisation prématurée des secteurs dans lesquels ils sont incapables de faire face à la concurrence. À Seattle, nous devons nous opposer aux forces protectionnistes qui se dissimulent sous la forme de mouvements de promotion des normes environnementales et sociales.

Deuxièmement, dans le domaine financier, nous avons besoin d'un ordre financier plus stable permettant de mettre fin à l'instabilité des courants de capitaux, de dégager les liquidités nécessaires, en particulier pour les pays en développement, d'alléger le fardeau de la dette, et d'assurer une cohérence entre les politiques commerciales et financières mondiales. Cet «événement» de haut niveau, qui porte sur le financement du développement, pourrait aider à faire l'accord sur ces questions.

Troisièmement, s'agissant de la technologie, dans une économie mondiale qui se fonde de plus en plus sur les connaissances, l'écart entre pays développés et pays en développement en matière de technologie et de connaissances doit être rapidement diminué. À cette fin, il serait bon d'élaborer des principes et des directives au niveau mondial concernant l'accès aux technologies et leur transfert.

Dans un monde où les distances se raccourcissent mais qui reste cependant fragmenté et marqué par de forts contrastes entre prospérité et pauvreté, entre tranquillité et agitation, les espoirs de centaines de millions de personnes reposent sur l'Organisation des Nations Unies, l'institution internationale la plus universelle. L'ONU doit jouer le rôle, comme la Charte le prescrit, de centre d'harmonisation des politiques des États Membres et d'instrument central de la sécurité collective. Les méthodes de travail du Conseil de sécurité doivent être rendues plus transparentes et plus démocratiques pour traduire la volonté collective et les intérêts de tous les États Membres.

L'Assemblée doit également s'accorder sur les objectifs et les principes, ainsi que sur les approches et les instruments qui permettront à la communauté internationale de faire face aux nouveaux problèmes engendrés par les conflits, la prolifération des armes et le caractère inéquitable de la mondialisation. C'est ici, à l'Organisation des Nations Unies, que nous devons chercher à garantir le respect constant des principes et des objectifs de la Charte des Nations Unies, et celui de ses décisions, qui ont pouvoir contraignant. C'est seulement ainsi que nous pourrions assurer la paix et la prospérité à tous les peuples dans un environnement mondial fait de liberté et de démocratie.

M. Papandreou (Grèce) (*parle en anglais*) : Je voudrais adresser mes très sincères félicitations à M. Gurirab pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à cette session. Il est significatif que son pays, qui a accédé à l'indépendance grâce à la lutte que son peuple a menée et aux efforts déployés avec succès par l'Organisation, préside aujourd'hui cette Assemblée. Je suis certain qu'il mènera à bonne fin les travaux de l'Assemblée. Je félicite également son prédécesseur de la détermination dont il a fait preuve dans l'accomplissement de ses tâches. J'exprime mon chaleureux appui au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour ses efforts inlassables. Il a utilisé son sens politique avisé, son autorité morale et sa profonde connaissance des possibilités et des limites de sa fonction pour s'attaquer à des tâches souvent ardues, en dépit, de multiples obstacles.

Mon gouvernement approuve sans réserve l'allocution que Mme Halonen, Ministre des affaires étrangères de la

Finlande, a prononcée au nom de l'Union européenne et souscrit au mémorandum présenté par l'Union.

La mondialisation dans les domaines de l'information, des idées, de l'économie, de la démocratie et des droits de l'homme a été le trait dominant des dernières années de notre siècle. Certains la craignent, d'autres essaient de l'ignorer, tandis que quelques-uns essaient de la combattre et d'autres encore, de l'éviter. Beaucoup l'accueillent comme un défi positif. Nous, les Grecs, faisons partie de cette dernière catégorie : l'ouverture, la liberté des échanges et la liberté de pensée, d'expression et de recherche nous sont bénéfiques. Nous parlons le langage du dialogue et des idées. Telle est notre tradition.

Nous sommes fiers de cette tradition qui est à l'origine de la Renaissance et du Siècle des lumières, et qui se résume en substance dans cette devise de Kant, *sapere aude* : ose penser. La mondialisation nous met au défi de penser l'impensable en termes de souveraineté, de relations internationales et de droits de l'homme. Mais cela ne suffit pas; nous savons que nous devons encore faire davantage. Nous devons oser formuler une vision pour notre monde; nous devons oser espérer.

Nous sommes encouragés de voir qu'à la fin de ce siècle la démocratie est célébrée en tant que système politique universel, la seule base sûre de la légitimité dans le monde moderne. L'expérience nous montre que la démocratie non seulement institutionnalise la liberté, mais aussi apporte la prospérité. Le grand économiste Amartya Sen a prouvé de manière irréfutable qu'un système de gouvernement démocratique ne constitue pas un obstacle à la création de richesse : le développement ne nécessite pas un dirigeant autoritaire. Sen a remarqué qu'aucune grande famine n'avait jamais eu lieu dans un pays où il y avait un gouvernement démocratique et où la presse jouissait d'une liberté relative.

Nous sommes encouragés par le fait que les États se réclamant aujourd'hui de la démocratie sont plus nombreux que jamais auparavant et nous avons fermement à coeur de voir cette tendance se poursuivre. Lentement mais sûrement, on observe que la démocratie se mondialise, et nous osons donc espérer.

Il n'en reste pas moins que les défis et les dilemmes politiques sont de taille. Il faut mondialiser la paix. Nous regardons avec un mélange de craintes et d'admiration les Israéliens et les Palestiniens se serrer la main de nouveau. La paix peut être locale, mais notre fierté est internationale. De même, lorsque nous regardons l'Inde et le Pakistan,

nous osons croire à la non-prolifération. Nous frissonnons lorsque nous voyons les images de guerre en Afrique. Nous ne pouvons espérer la paix tout en fermant les yeux sur la guerre.

Nous devons mondialiser les droits de l'homme. Appliquons-nous les mêmes critères partout, qu'il s'agisse du Kosovo ou du Timor oriental, de Chypre ou du Rwanda? Nous devons mondialiser notre conception des droits qui concernent l'être humain. Nous comprenons les multinationales qui défendent les droits de l'homme pour protéger leurs investissements, mais qui va secourir tous ceux qui cherchent à se protéger des indignités auxquelles les condamne le marché mondial?

Il faut mondialiser l'éthique. Du Kosovo au Timor oriental, nous avons baissé la tête car nous sommes encore mal équipés pour nous attaquer aux dilemmes mondiaux en matière d'éthique dont a parlé le Secrétaire général. Les souffrances humaines peuvent-elles être subordonnées à la souveraineté? Pouvons-nous nous permettre d'être incohérents dans l'application du principe d'intervention militaire? Est-il juste d'imposer des sanctions commerciales à des gouvernements qui bafouent les règles internationales au détriment de leurs populations innocentes?

Nous essayons de mondialiser les valeurs. Les innovations technologiques remettent en question certaines de nos convictions les plus profondes. Du clonage aux greffes de moelle, les scientifiques font face à des dilemmes qui ont des incidences mondiales. Nous devons faire en sorte que nos craintes n'entravent pas le progrès de la science mais, aussi, que la curiosité ne fasse pas taire la civilité.

Nous devons mondialiser la richesse. L'écart qui se creuse entre pays riches et pays pauvres a marginalisé une grande partie de la population du monde et causé l'apparition de problèmes sociaux dangereux tels que l'immigration illégale, le trafic des drogues, le terrorisme, le travail des enfants et l'exploitation sexuelle. Dans un effort pour apporter notre contribution, aussi modeste soit-elle, la Grèce a décidé d'augmenter son aide publique au développement de 27 % en moyenne chaque année sur une période de cinq ans, en l'acheminant notamment vers les pays de l'Afrique subsaharienne.

Comment pouvons-nous espérer relever ces défis si les peuples du monde n'ont pas accès à l'éducation de base et à la santé? Alors que les médias électroniques ont réduit au minimum l'obstacle qu'opposaient les frontières au transfert des ressources, des richesses et des informations, les institutions démocratiques et les politiques sociales restent

confinées à l'intérieur des frontières nationales. Nous ne pouvons pas attendre que la démocratie se propage au rythme actuel : il faut aller plus vite. Nous devons faire face au déficit mondial en matière de démocratie en soutenant les institutions démocratiques internationales.

Au-delà de la mondialisation de la démocratie, j'appelle de mes vœux la démocratisation du mondialisme. C'est une vision qui est digne de l'Organisation des Nations Unies. Nous souhaitons que l'ONU soit un centre actif au service de la paix et de la justice, un centre voué à améliorer la vie de chaque habitant de notre terre. Nous souhaitons que l'ONU réponde à nos besoins en matière d'éthique et de valeurs mondiales. Nous croyons en une organisation forte qui agira rapidement et efficacement contre ceux qui font la guerre, qui abritent les terroristes et qui détruisent notre planète. Nous aspirons à une Organisation qui sera le centre de la pensée démocratique et de la pratique démocratique dans le monde.

Puisse cette Organisation développer, en notre nom, une culture de dialogue et un dialogue des cultures. Car c'est là l'essence même de la démocratie : non pas un choc de différentes civilisations, mais un dialogue instructif qui permet la participation de chacun. Nous devons nous éduquer les uns les autres pour trouver les moyens pacifiques et démocratiques de faire face à nos difficiles problèmes.

C'est la tâche qui incombe à l'ONU et nous nous soumettons à son autorité, car c'est la seule instance qui est à même de démocratiser le processus de la mondialisation. Nous en appelons à tous les États Membres pour qu'ils confèrent à l'ONU l'autorité voulue et qu'ils la dotent des moyens nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses devoirs. La Grèce entend le faire. Comme notre collègue du Ghana le disait hier, nous continuons de demander davantage à l'ONU tout en continuant de lui fournir moins de ressources qu'auparavant. Nous pensons qu'à la suite des réformes importantes menées au Secrétariat, le moment est maintenant venu de renforcer l'autorité et la responsabilité de l'ONU, et d'augmenter son budget. Oserons-nous permettre à cette Organisation d'espérer? En Grèce, nous le lui permettons.

Mon pays est convaincu qu'il faut renforcer l'ONU, mais il pense également qu'il faut faire son propre travail sur le terrain, dans la région. Uri Savir, le négociateur israélien des Accords d'Oslo, disait que l'établissement de la paix est une révolution progressive où l'on passe de l'hostilité à une conciliation souhaitée, une accumulation de moments pendant lesquels une nouvelle tendance voit le jour.

La Grèce, en association avec le Comité olympique international, a proposé la création d'un tel moment — un moment mondial; nous voudrions voir renaître la tradition de la trêve olympique dans la Grèce ancienne. Nous espérons que cette Assemblée, qui a approuvé ce projet à l'unanimité, souscrira de plein cœur à l'idée d'une trêve olympique pour les jeux qui se dérouleront en l'an 2000 à Sydney, en Australie, et en l'an 2004 à Athènes et tous les autres jeux olympiques à venir, afin que cette manifestation devienne un mémorable festival de l'excellence, du dialogue entre les cultures et de la paix dans notre village planétaire.

De Chypre à la Bosnie, une «accumulation de moments» donne une lueur d'espoir qu'un jour, des Balkans et une Europe du Sud-Est unis appartiendront à une Europe unie : une famille de nations, un bouquet de cultures, un kaléidoscope d'ethnies où la diversité fera notre force et où les frontières seront si bien respectées qu'elles cesseront d'exister. Pourrons-nous oser voir si loin? Oserions-nous ne pas le faire? Nous osons espérer.

S'agissant tout d'abord de Chypre, après la déclaration faite sur Chypre par les dirigeants du Groupe des Huit et l'adoption des résolutions 1250 (1999) et 1251 (1999) en juin dernier par le Conseil de sécurité, il y a lieu d'espérer qu'une nouvelle initiative pourra tirer la situation de l'impasse. De même que nous formons l'image de Balkans multiculturels, nous nous efforçons aussi de voir Chypre en État fédéral doté d'une souveraineté et d'une citoyenneté uniques, en pays uni, démilitarisé, indépendant, dont l'intégrité territoriale serait garantie contre toute atteinte extérieure et sans contingents étrangers sur son sol. L'entrée de Chypre dans l'Union européenne bénéficierait certainement aux deux communautés vivant sur l'île. Nous invitons les Chypriotes turcs, dans un esprit nouveau d'amitié entre Grecs et Turcs, à saisir cette occasion historique. Faisons tomber le dernier «mur de Berlin» qui divise artificiellement ces deux peuples. Montrons au monde et à nos enfants que nous pouvons vraiment vivre ensemble dans la paix, dans l'harmonie ainsi que dans le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, au sein d'une famille européenne élargie.

Les événements tragiques survenus au Kosovo resteront dans les mémoires pour les actes barbares de nettoyage ethnique qu'on y a vus et pour l'intervention militaire subséquente, décidée sans l'autorisation du Conseil de sécurité. J'en vois aujourd'hui qui, cédant au souhait général de «refermer le dossier des Balkans», essaient de redessiner les cartes, pensant que l'isolement ethnique, la construction de nouveaux murs et de nouvelles barrières entre peuples de la

région peut résoudre nos problèmes. Or cela ne peut que les aggraver.

J'assure cette Assemblée qu'il n'existe pas de raccourci, pas de moyen facile de parvenir à une paix durable dans les Balkans. Nous défendons l'idée, conforme à notre politique dans la région, que les frontières sont sacrosaintes. Mais, à l'intérieur de ces frontières, nous devons faire le maximum pour protéger les minorités, les processus démocratiques et les droits de l'homme. Nous devons nous efforcer de développer les trois fondements sur lesquels repose le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est : démocratie, sécurité et reconstruction. Nous devons construire des institutions démocratiques, des systèmes judiciaire et financier, des entreprises compétitives et une presse libre, choses que nous considérons souvent comme allant de soi. Nous devons nous montrer agressifs face à toutes formes de menaces potentielles à la sécurité nationale et régionale, auxquelles il faut s'attaquer directement, ouvertement et vigoureusement. La protection des minorités est d'importance fondamentale. Nous avons besoin, comme l'a dit le Secrétaire général, d'un nouvel engagement en matière de prévention des conflits. Nous nous devons de dispenser une aide économique de base pour la lutte contre la pauvreté et une dégradation qui mènent au fanatisme ethnique et religieux.

Mais surtout, nous avons besoin d'une approche globale dans les Balkans. Lorsque je parle d'approche «globale», je veux parler d'une approche cohérente et systématique de la communauté internationale. Les Balkans sont mal servis par des signaux contradictoires.

La Grèce s'est donné un rôle créateur et efficace dans la région. La Grèce appuie tous les efforts visant à approfondir la démocratie dans la région. Une conception balkanique globale de la démocratie, de la sécurité et de la reconstruction ouvrirait aussi à nos voisins les portes de l'Union européenne. La Yougoslavie fait également, bien sûr, partie intégrante de cette conception balkanique globale. De même que les contacts bilatéraux et trilatéraux de la Grèce et sa coopération très étroite avec l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Bulgarie et la Roumanie. Nous avons notamment travaillé en étroite collaboration pendant la récente crise au Kosovo pour rétablir la stabilité dans la région et pour apporter l'aide humanitaire aux réfugiés du Kosovo.

Dans notre région, il n'existe pas, à notre avis, de bons ni de méchants, il n'existe que de bonnes ou de mauvaises pratiques. Nous avons fourni et continuons de fournir une assistance humanitaire — car il subsiste de graves problè-

mes humanitaires dans de nombreuses régions de Yougoslavie — ainsi que des forces de maintien de la paix. Nous avons mené une diplomatie multilatérale et nous avons défendu toutes les initiatives conformes aux principes que je viens d'énoncer, cela sans discrimination. Car, dans cette approche balkanique globale, il y a aussi bien place pour les Albanais que pour les Serbes. Nous leur demandons d'oser avoir une vision, la même vision, à savoir que, l'un après l'autre, tous les pays des Balkans feront un jour partie d'une Europe démocratique unie.

Si la voie de la paix se compose d'une série d'étapes, alors l'espoir me semble permis concernant nos relations avec la Turquie. Mon homologue turc, İsmail Cem, et moi-même avons engagé depuis des mois une diplomatie prudente. Nous avons récemment mis en place des comités de discussion pour aborder un certain nombre de préoccupations bilatérales, dont le commerce, le tourisme, l'environnement et la sécurité, où nous pensons que nos deux pays ont beaucoup à gagner d'une coopération mutuelle.

L'aspiration des peuples à voir triompher certains principes — démocratie, sécurité et prospérité — peut permettre de surmonter les différends historiques. Dans cet esprit démocratique, nous sommes convaincus que notre sécurité est intimement liée à la stabilité de la région; que la force de nos voisins, c'est notre propre force. Aussi la Grèce a-t-elle dès le départ partagé avec la Turquie la vision d'une Turquie qui deviendrait un jour le digne membre d'une Europe unie. Mais nous découvrons aujourd'hui que notre rôle doit être de mener ce processus.

Les terribles tremblements de terre qui ont secoué nos deux pays ont accéléré ce processus. Les actes spontanés et spectaculaires de fraternité et de solidarité entre citoyens de nos deux pays ont court-circuité les savantes stratégies diplomatiques et ont forcé nos gouvernements à aller audacieusement de l'avant. Je n'oublierai jamais pour ma part la sueur, les larmes et les authentiques témoignages de solidarité et d'amitié donnés en commun par tant d'organisations non gouvernementales, et surtout de secouristes grecs et turcs de l'Unité spéciale de gestion des catastrophes et de l'Équipe turque de recherche et de secours, alors qu'ils passaient au peigne fin les décombres des immeubles détruits par les séismes pour trouver d'éventuels survivants. Ils ne nous ont pas attendus pour agir. Leurs actions contribuent à mondialiser la démocratie, la solidarité humaine et la paix.

Ceci est encore une leçon pour la démocratie. Les relations internationales, l'action humanitaire, la paix et la coopération ont beaucoup à gagner si nous laissons place à

une diplomatie des citoyens et accordons notre soutien total aux organisations non gouvernementales et au rôle constructif qu'elles peuvent jouer.

À partir de cette expérience unique en son genre, dans notre premier acte conjoint en tant que Membres de l'Organisation, je donne aujourd'hui la main à mon homologue turc Ismaïl Cem. Je lui donne la main pour annoncer à l'Assemblée la création d'une unité commune d'action en cas de catastrophe, composée de contingents tirés d'organes gouvernementaux et non gouvernementaux des deux pays, Grèce et Turquie, afin de renforcer la capacité des Nations Unies dans ce domaine.

À cette occasion, je tiens, à présenter mes sincères condoléances aux victimes du récent tremblement de terre catastrophique de Taiwan, ainsi qu'à leurs familles.

L'adoption d'une approche globale et méthodique face aux catastrophes naturelles va dans le sens de la récente déclaration du Secrétaire général, M. Kofi Annan, selon laquelle certains grands programmes de réduction des risques et de prévention des catastrophes exigent un niveau de financement que de nombreux pays pauvres ne peuvent simplement pas se permettre.

Dans cette Assemblée, de grands idéaux empreints d'une forte dose de réalisme ont permis au monde d'être plus démocratique, moins dangereux, et un peu moins cruel pour ceux qui sont dans le besoin. En Grèce et dans le sud-est de l'Europe, des idéaux analogues aident actuellement à édifier des institutions démocratiques, à cimenter la paix et à préparer la voie de la prospérité. Il est tout simplement faux de dire qu'il n'y a pas d'issue dans les Balkans, que le poids de notre histoire nous empêche d'y échapper et que nous sommes prisonniers des conflits et des haines du passé. L'histoire n'est pas une contrainte, sauf si on la transforme en contrainte. Le défi à relever par toute nouvelle génération de Grecs, et par nos voisins, c'est de tirer les leçons de l'histoire et non d'en devenir les esclaves. Nous sommes en train de construire une nouvelle vision collective pour la région, lentement mais sûrement. Nous attendons le jour où il suffira de prendre l'autocar pour aller à Belgrade ou à Pristina, où Jérusalem et Damas, Athènes et Ankara et, bien sûr, les deux parties de Nicosie divisée ne seront plus séparées par la peur et la suspicion mais s'uniront dans la paix. Il se peut que ce jour soit encore loin mais comme le dit le proverbe chinois, il faut d'abord faire un pas pour couvrir des milliers de kilomètres.

L'histoire n'est pas cruelle en elle-même, ce sont les hommes qui la rendent cruelle. Le défi pour chaque nou-

velle génération de Grecs, le défi pour nos voisins, c'est d'apprendre grâce à l'histoire et non pas d'en devenir les esclaves. Nous construisons lentement, mais sûrement une nouvelle vision collective pour la région.

Nous attendons le jour où Belgrade et Pristina seront à quelque heures de bus, le jour où Jérusalem et Damas, Athènes et Ankara, et bien sûr, les deux parties divisées de Nicosie ne seront plus séparées par la peur et la suspicion, mais seront associées dans la paix. Peut-être ce jour est-il toujours lointain, mais comme le dit un proverbe chinois, un voyage de 1 000 kilomètres commence par un petit pas.

Ce pas, nous avons osé le faire cette année. Nous avons osé imaginer le monde à la fin d'un voyage de 1 000 kilomètres. Rigas Feroes, grand révolutionnaire grec, écrivait il y a deux siècles, dans une constitution rédigée pour les Balkans :

«Dans les Balkans, tous les peuples devraient être égaux, et jouir de droits égaux : les chrétiens, les musulmans et les juifs, les Albanais, les Slaves, les Roumains, les Bulgares, les Grecs, les Turcs, les Arméniens, de la Bosnie à l'Arabie.»

Aujourd'hui, à 100 jours du prochain millénaire, nous nous engageons à continuer d'avancer dans cette direction, animés d'un nouvel espoir et d'une nouvelle vision du monde. Comme on dit en Amérique latine, «c'est en marchant qu'on fait du chemin.»

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'orateur suivant est le ministre des affaires étrangères du Danemark, S. E. M. Niels Helveg Petersen. Je lui donne la parole.

M. Petersen (Danemark) (*parle en anglais*) : Je voudrais, d'emblée, m'associer à la déclaration que ma collègue, la Ministre des affaires étrangères de la Finlande, a prononcée au nom de l'Union européenne.

Permettez-moi aussi, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection. Les relations du Danemark avec la Namibie, et avec vous personnellement, remontent à bien avant l'indépendance de votre pays. Je suis donc particulièrement heureux de vous voir occuper cette fonction.

Dans ma déclaration d'aujourd'hui, je vais parler de la responsabilité de la communauté internationale, y compris bien sûr l'Organisation des Nations Unies, en matière de sécurité et de développement de l'humanité. Nous vivons dans un monde de plus en plus mondialisé. Presque chaque jour, nous sommes confrontés à de nouveaux défis que nous

devons relever. La distance ou l'ignorance des événements ont cessé de nous donner un sentiment de sécurité.

Une coopération internationale très étroite est nécessaire pour relever ces défis, mais, paradoxalement, bien que ces défis soient mondiaux, la prise de décisions politiques et les institutions continuent de se situer, dans la plupart des cas, au niveau national, qu'il s'agisse de la visée ou du champ d'actions.

Nous voyons de plus en plus que des conflits internes et des violations flagrantes des droits de l'homme et du droit humanitaire posent une menace particulièrement grave. Le terrorisme, le trafic de drogues et la criminalité internationale se développent rapidement dans nos sociétés mondialisées.

La communauté internationale doit avoir les moyens de relever ces défis et faire preuve de détermination en la matière. Nos plus importantes préoccupations sur le plan de la sécurité et du développement humain ne peuvent pas trouver de réponse à un niveau purement national.

Je voudrais illustrer ces préoccupations, d'abord en relation avec les crises du Kosovo et du Timor oriental, ensuite concernant la coopération pour le développement international.

Les crises du Kosovo et du Timor oriental ont soulevé de graves questions sur le plan des concepts classiques de la souveraineté des États, du respect des droits de l'homme et du non-recours à la force dans les relations internationales. Quels sont les liens entre ces concepts et nos préoccupations en matière de sécurité? Et quelles conséquences ces liens peuvent-ils avoir dans le rôle et la responsabilité de l'ONU et du Conseil de sécurité?

D'abord, il faut dire que la communauté internationale ne peut rester passive devant les violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme. Nous ne pouvons aussi rester sans rien faire si l'ONU et ses représentants, qui ont aidé un peuple à exercer son droit à l'autodétermination, sont foulés aux pieds.

Le droit international se trouve à la croisée des chemins. Nous avons passé ces 50 dernières années à mettre en place un corps impressionnant de textes relatifs aux droits de l'homme, applicables aussi bien en tant de paix qu'en période de conflit armé, en commençant par la Déclaration universelle des droits de l'homme. En effet, nous ne manquons pas de règles. Ce qui manque c'est l'application

effective des règles existantes, en dernier recours, par l'usage de la force.

Nous devons maintenant viser à les appliquer afin de venir en aide aux victimes de violations des droits de l'homme, sans nous laisser arrêter par des frontières. Nous devons faire preuve de détermination s'agissant de promouvoir le respect de l'État de droit et les institutions chargés de défendre cet État de droit. Nous avons à notre disposition un très large éventail d'initiatives possibles; le choix en doit dépendre du problème rencontré. La question épineuse est de savoir si et quand on doit utiliser la force militaire — en présence d'une catastrophe humanitaire commençante, par exemple d'une épuration ethnique programmée ou d'un véritable génocide.

On ne saurait trop souvent insister sur le fait qu'un règlement négocié doit rester l'objectif principal et ultime de toute solution à un conflit. Cependant, si toutes les tentatives en vue d'arriver à une solution pacifique échouent ou sont rejetées, la question se pose de savoir s'il faut avoir recours à la force sous une forme ou sous une autre. C'est là qu'intervient au premier plan le Conseil de sécurité de l'ONU. Le Conseil a la responsabilité première de maintenir la paix et la sécurité internationales. Il s'est acquitté de ses fonctions, comme le prévoit la Charte des Nations Unies, de manière beaucoup plus efficace et novatrice depuis la fin de la guerre froide. Je parle en particulier des conflits concernant l'Iraq, la Bosnie, Haïti et l'Albanie. Le plus grand défi pour le Conseil de sécurité demeure celui de réagir efficacement contre les violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme menées contre une population entière.

Le Conseil a interprété ses prérogatives découlant du Chapitre VII de la Charte de manière à y inclure des situations humanitaires qui heurtent la conscience humaine. Ce qui est de bon augure pour les victimes de la répression brutale, et de mauvais pour les dictateurs de notre temps. Les oppresseurs de peuples entiers, les responsables de massacres de masse et d'épurations ethniques ne peuvent plus ni se réfugier derrière le bouclier de la souveraineté nationale, ni s'attendre à l'impunité. La communauté internationale a la responsabilité d'agir face à une tragédie humanitaire telle que celle que nous avons vue au Kosovo et dont nous sommes témoins au Timor oriental.

Malheureusement, le Conseil n'a pas été en mesure de faire face à ses responsabilités, concernant l'épuration ethnique au Kosovo. La paralysie du Conseil devrait-elle conduire à une acceptation aveugle? Non, la communauté internationale ne devrait pas croiser les bras et regarder sans réagir, alors que le principe de la souveraineté était utilisé

à mauvais escient, pour violer le droit international humanitaire.

En ces graves circonstances, la décision de lancer la campagne de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord était légitime et justifiée. Cela a ouvert la voie à une solution politique, redonnant un rôle central à l'ONU.

Au Timor oriental, nous avons été les témoins d'actes d'atrocité généralisés et organisés contre une population civile qui exerçait son droit à l'autodétermination. En outre, les Nations Unies couraient le risque de se voir totalement ignorées. Heureusement, le Conseil de sécurité n'a pas été paralysé. La pression exercée par la communauté internationale a poussé à l'action. Un accord a été conclu en vue de déployer une force multinationale.

Nous nous en félicitons.

Nous demandons instamment au Gouvernement indonésien de coopérer pleinement avec la force multinationale. Entre-temps, le Gouvernement indonésien reste responsable de la sécurité de la population. Il doit permettre aux organisations humanitaires de fournir une aide aux nombreuses personnes déplacées du Timor oriental.

Nous partageons tous la responsabilité de permettre à la communauté internationale de faire face à ces problèmes et aux Nations Unies d'agir. Quand il faut recourir à la force, nous devons nous tourner vers les pays qui possèdent la capacité nécessaire. En termes pratiques, ceci veut dire que souvent nous devons compter sur des pays et des organisations de la région.

Le Conseil de sécurité doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'acquitter de sa responsabilité première dans le maintien de la paix, de la sécurité et de normes humanitaires décentes — responsabilité première que les États Membres ont confiée au Conseil de sécurité, en vertu de l'Article 24 de la Charte.

Les membres permanents du Conseil ne doivent recourir au veto que pour des questions d'une importance cruciale, en tenant compte de leur responsabilité unique envers les intérêts des Nations Unies en général. Et ils doivent donner les motifs pour lesquels ils estiment se trouver dans telle situation.

Le Secrétaire général a déclaré que

«toute intervention armée traduit l'échec de la prévention». (A/54/PV.4)

Je partage l'opinion du Secrétaire général que dans les relations internationales, il faut accorder la plus haute priorité à la prévention et au règlement des conflits, sur la base d'une détermination commune de garantir à tous la jouissance des droits de l'homme. L'Organisation des Nations Unies constitue un instrument nécessaire et précieux à cet effet.

Le règlement des conflits ne doit bien entendu pas devenir une simple question de recours à la force. Je relèverai deux aspects importants de la situation d'après-conflit. D'abord, les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité doivent être traduits en justice. La création des tribunaux spéciaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda ont constitué une première étape importante vers l'établissement d'un ordre juridique international effectif qui se fonde sur des valeurs démocratiques et la primauté du droit. Les travaux des Tribunaux ont souligné la nécessité d'une cour pénale internationale permanente qui serait chargée de juger ceux qui ont commis les crimes les plus ignobles. Les perspectives de paix durable et de réconciliation sont gravement compromises si les criminels de guerre et leurs semblables restent en liberté.

L'adoption historique, l'an dernier à Rome, du statut d'une cour pénale internationale fera date dans le rétablissement de la primauté du droit et dans la lutte menée pour mettre fin à l'impunité. Bien qu'il ne soit pas parfait, le Statut de Rome constitue une base satisfaisante pour une cour efficace et crédible. Nous demandons instamment à tous les États de ratifier le Statut aussitôt que possible afin que soit posée cette première pierre d'un édifice historique. Le Danemark a l'intention de le ratifier au printemps de l'an 2000.

Deuxièmement, il faut fournir une aide en période d'après-conflit aux sociétés déchirées par un conflit civil ou la guerre. Le Danemark est disposé à y contribuer. En ce qui concerne la partie occidentale des Balkans, nous avons commencé par fournir une assistance aux réfugiés pour garantir le retour dans leurs foyers en toute sécurité. Maintenant, nous passons progressivement à une aide à la reconstruction de l'infrastructure tant matérielle que sociale. Un plan d'action a été conçu pour l'appui que le Danemark a l'intention de fournir à cet égard. Le plan prévoit que le Danemark versera au bénéfice de la région des fonds de l'ordre de 100 millions de dollars en 1999 et d'environ 120 millions de dollars en 2000.

La reconstruction du Kosovo est importante. Il s'agira de mettre en place une administration civile opérationnelle. La famille des Nations Unies et de nombreuses organisations non gouvernementales y accomplissent un travail es-

sentiel qui mérite notre plein appui. Toutes les parties doivent s'efforcer de panser les plaies du conflit.

Les relations internationales et la coopération internationale ne se fondent pas sur un ordre du jour limité à une seule question. Certaines questions peuvent occuper, presque monopoliser, les gros titres de la presse pendant un certain temps. En Europe, nous sommes aux prises avec les Balkans. Mais nous ne devons pas pour autant négliger les autres questions importantes inscrites à l'ordre du jour international, notamment la coopération internationale pour le développement et la lutte pour l'élimination de la pauvreté.

Dans un monde où le tiers de la population des pays en développement gagne moins d'un dollar par jour, où 30 % de tous les enfants de moins de 5 ans de ces mêmes pays sont en-dessous du poids normal, où 14 % de la population n'attendra jamais l'âge de 40 ans, où la crise financière a conduit à un recul majeur dans la réduction de la pauvreté — dans un tel monde, la coopération en faveur du développement doit continuer de faire partie intégrante des efforts que la communauté internationale déploie pour promouvoir et protéger la sécurité et le développement humains.

La communauté internationale doit reconnaître qu'elle a une part de responsabilité s'agissant d'ouvrir à tous les perspectives de la mondialisation. La mondialisation ne doit pas devenir synonyme de prospérité protégée et sélective.

L'éradication de la pauvreté constitue à elle seule un objectif essentiel. En outre, la pauvreté est une cause importante de conflit. Et, encore une fois, des conflits violents peuvent anéantir les résultats de dizaines d'années de développement. La coopération en faveur du développement est donc un moyen efficace de prévenir les crises à long terme.

La coopération internationale en faveur du développement doit chercher à atteindre le plus tôt possible l'objectif convenu pour l'aide publique au développement, à savoir 0,7 % du produit national brut, et à mettre en oeuvre les décisions prises lors des grandes conférences des Nations Unies qui ont eu lieu ces dernières années sur les thèmes du développement humain et social, de l'élimination de la pauvreté, du développement durable, et de l'égalité entre les sexes. Les conférences chargées du suivi de la Conférence de Beijing et, en l'an 2000, du sommet de Copenhague sont des événements importants qui demandent toute notre attention.

Le Danemark est déterminé à tenir les engagements qu'il a pris à l'occasion de ces conférences. Nous poursuivons notre politique d'affecter 1 % de notre produit national brut à l'aide publique au développement. La réduction de la pauvreté est l'objectif principal de nos programmes de coopération en faveur du développement. En outre, nous fournissons une contribution financière pour aider à régler les problèmes mondiaux qui se posent dans les domaines de l'environnement ainsi que du maintien de la paix et de la prévention des conflits. Ces dons augmenteront dans les années à venir et atteindront 0,5 % du produit intérieur brut d'ici l'an 2005, ce qui portera la contribution totale du Danemark à l'aide internationale à 1,5 % du produit intérieur brut.

Créer un environnement favorable au développement est une tâche redoutable, avant tout pour les pays en développement eux-mêmes. Les réformes ne sauraient être imposées de l'extérieur. Si l'on veut qu'elles réussissent, il est essentiel qu'elles émanent des autorités locales. L'aide publique au développement a un rôle essentiel à jouer dans l'assistance aux pays les plus pauvres, notamment en Afrique. L'aide publique au développement permet également de renforcer les secteurs qui n'attirent pas l'investissement privé : la santé, l'éducation, les secteurs sociaux et le renforcement des capacités en général. C'est ainsi que les pays pourront peut-être, en fin de compte, être en mesure d'attirer l'investissement privé et de saisir les possibilités que leur offre le commerce international.

Dans ce contexte, il est regrettable de voir que l'aide publique au développement (APD) a atteint son niveau le plus bas. Respecter les engagements pris au titre de l'APD par les pays industrialisés est devenu pour eux une question de crédibilité. C'est également une question qui touche à l'efficacité du système multilatéral. L'ONU ne peut agir sans les moyens nécessaires. Il faut que de l'APD non seulement cesse de baisser, mais remonte, et qu'une plus grande part en soit multilatérale.

De nombreux pays pauvres se sentent écrasés par une dette qui entrave leur développement. Nous nous félicitons donc des propositions destinées à renforcer l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Nous sommes toutefois déçus du manque de progrès dans le financement de l'Initiative. Nous demandons aux grands pays donateurs d'assumer leurs responsabilités suite à la déclaration du sommet de Cologne relative à la dette.

En plus de l'aide, et non pas à sa place, les pays en développement ont besoin de commerce. Au cours du prochain cycle commercial mondial, il faudra s'efforcer d'as-

surer un meilleur accès des pays en développement aux marchés et de renforcer leur capacité de participer au commerce international.

La recherche de la sécurité humaine et celle du développement humain ne sont pas indépendantes. Elles sont interdépendantes. Sans développement socioéconomique, il n'est pas raisonnable de parler de sécurité humaine. Si la sécurité n'existe pas, il n'y aura pas de développement durable. Lorsqu'un conflit violent éclate, les résultats de décennies de développement peuvent être anéantis en très peu de temps. Nous devons tenir compte de l'importance des deux aspects et nous devons insister sur le fait qu'il s'agit d'une responsabilité nationale et internationale.

Nous devons donc faire face à un défi majeur à la veille du prochain millénaire — un défi que nous devons considérer avec soin lors de l'Assemblée du millénaire de l'année prochaine.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires extérieures de l'Inde, S. E. M. Jaswant Singh.

M. Singh (Inde) (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir de voir M. Gurirab présider la dernière session de l'Assemblée générale du XXe siècle. Je suis extrêmement heureux et très honoré de représenter à cette occasion mon pays, l'Inde. J'estime qu'au cours des nombreuses années où il poursuivait pour son peuple le rêve de l'indépendance — heureusement devenu réalité —, il a vu, plus peut-être que d'autres, l'Organisation des Nations Unies sous son meilleur jour. C'est pourquoi la perspective qu'il apporte à la présidence, enrichie par sa carrière à l'ONU, est tout à fait exceptionnelle. Je suis sûr que nous en tirerons tous profit.

Je saisis cette occasion pour saluer chaleureusement trois nouveaux membres de l'Organisation : Kiribati, Nauru et Tonga. Je suis sûr que leur présence enrichira nos débats.

Je prends la parole à l'Assemblée alors que le siècle tire à sa fin et que le monde se prépare à accueillir l'an 2000. Il est donc approprié et instructif de faire le bilan et de réfléchir à l'itinéraire de l'humanité depuis un siècle. Où pensions-nous nous diriger et où sommes-nous réellement arrivés? Quelqu'un pouvait-il prévoir alors ce que 1999 apporterait? Y a-t-il, dans le cours des années écoulées, des jalons qui pouvaient indiquer le chemin de l'avenir? Nous devons juger le XXe siècle et il y a une seule aune à laquelle le juger : les critères d'objectifs fixés pour l'Organisation.

Il ne fait pas de doute que ce siècle a été le plus sanglant de tous. Mais il a également été un siècle de très grandes transformations et de progrès sociaux, politiques et technologiques considérables. Il a été par-dessus tout, le siècle marqué par l'ascendance de l'individu et de la démocratie. C'est la période où les dynasties ont disparu et où les révolutions ont balayé d'anciens empires. Le colonialisme séculaire est tombé dans le passé face à la poussée irrésistible des peuples colonisés, déterminés, qui voulaient recouvrer leurs terres et leurs âmes de manière que l'humanité opprimée puisse retrouver une voix et s'exprimer sur son destin politique et économique. C'est le siècle où nous avons sondé les profondeurs des océans et l'infini de l'espace; où l'homme a posé le pied sur la Lune, atteint Mars et avancé encore plus avant dans les replis de l'inconnu. Dans un monde interdépendant, l'ordinateur est devenu ce que le stylo était au début du siècle. La révolution du digital est arrivée.

Aujourd'hui, l'humanité se porte mieux, est mieux nourrie et mieux protégée que nos ancêtres. Mais la famine, la maladie et le dénuement sont encore généralisés, y compris dans les pays développés. Nous disposons de plus d'informations, mais sommes-nous plus sages? L'alphabetisation s'est développée, mais l'homme est-il mieux éduqué? Nous communiquons mieux, mais sommes-nous une véritable humanité? Est-ce que les conflits et les tensions ont diminué du fait de ces liens? C'est ainsi que l'actif et le passif de ce siècle s'alignent en colonnes parallèles.

Alors que nous avons amélioré presque tout ce que nous avons hérité en 1900 et y avons ajouté, nous avons également aggravé les violences. Ce siècle a été celui du développement des violences, peut-être parce que jamais auparavant, l'humanité n'a autant utilisé la science pour perfectionner les engins de mort. Nous sommes passés du fusil Gatling à la menace des MIRV (Véhicule de rentrée à têtes multiples indépendamment guidées). Cette première mitrailleuse, qui au début du siècle fauchait les humains, ressemble aujourd'hui à un jouet en comparaison. Nous avons décomposé l'atome, mais l'énergie libérée est utilisée moins pour la paix que pour des armes de destruction inimaginable. Les défoliants chimiques et les armes biologiques perfectionnées ont été eux aussi l'apport de ce siècle.

Le siècle qui prend fin a connu non pas deux, mais trois grandes guerres. Chacune fut un cataclysme mondial, et fort coûteux. Lorsque la première a pris fin, les survivantes sont sorties des tranchées à la recherche d'un monde meilleur afin que cette guerre ne se répète pas. Nous avons alors créé la Société des Nations (SDN). Mais la guerre, malheureusement, n'a pu être évitée. La SDN a failli parce

que nous avons failli envers elle. Et alors est venue la deuxième grande guerre, d'où l'humanité a émergé avec des armes capables de détruire tout ce que le génie humain avait créé et jusqu'aux derniers vestiges de vie. Mais, des ruines de ce conflit, a émergé l'ONU avec des pouvoirs et responsabilités accrus. Le troisième grand conflit a été la guerre froide. Elle a profondément affecté, façonné et influencé le développement des Nations Unies. Cette guerre a également prélevé son lourd tribut, directement et à travers des conflits secondaires, ainsi qu'à travers des bouleversements politiques et sociaux, puis ces derniers en sont devenus l'épilogue. Comment interpréter le fait qu'aucune conférence de paix mondiale n'ait eu lieu pour marquer la fin de ce dernier conflit?

L'Organisation des Nations Unies aurait pu être recréée, actualisée et démocratisée en se fondant sur notre expérience collective, pour pouvoir mieux relever les nouveaux défis. Pouvons-nous, même maintenant, faire quelque chose durant cette dernière session de l'Assemblée générale de ce millénaire pour remédier à la situation actuelle? Pouvons-nous nous engager de nouveau à investir cette institution de notre foi, de notre détermination, de notre volonté politique et des ressources dont elle a besoin pour en faire le véhicule capable de satisfaire les aspirations de toute l'humanité, un instrument qui va orienter entrer la planète terre dans le prochain siècle?

Les choix ne sont pas nombreux. On ne doit pas permettre qu'il soit porté atteinte à la vitalité ou au caractère essentiel des Nations Unies. Nous n'avons qu'une seule terre, et nous n'avons qu'une seule Organisation des Nations Unies.

Notre siècle s'est aussi caractérisé par la transformation qu'a connu le rôle de l'État. L'État, institution qui a contrôlé et réglementé tous les domaines de l'activité humaine, doit dans la phase actuelle davantage appuyer et encourager les efforts individuels et collectifs des citoyens, il doit libérer, et non entraver, les énergies et le génie du peuple.

Ce serait toutefois erreur de supposer que l'État est dépassé. L'État continue à avoir un rôle essentiel, il est toujours pertinent, à l'instar de la souveraineté nationale. L'Organisation des Nations Unies n'a pas été conçue comme un super-État. Elle ne le deviendra jamais, surtout parce que rien ne peut se substituer à l'État souverain. Même la mondialisation ne peut fonctionner que par l'intermédiaire de l'État. Ce serait une mauvaise chose que de vouloir réduire ou ignorer le rôle de l'État, parce que, plus l'État est affaibli, moins il est capable de défendre les

intérêts de ses citoyens. L'État doit être renforcé sur le plan fonctionnel, et non pas affaibli. Et, c'est une vérité incontestable qu'une Organisation des Nations Unies qui réunirait des nations faibles ne serait qu'une Organisation des Nations Unies faible.

La mondialisation est une nouvelle idée qui s'accompagne d'un autre phénomène inverse : la fragmentation. Le premier phénomène est politico-économique, le second est exclusivement politique. Attardons-nous quelque peu sur cette question. De toute évidence, la technologie qui régit ce processus ne peut plus être ignorée, la vitesse des déplacements et des communications ne fera que croître, la révolution numérique, comme je l'ai dit, a eu lieu. Mais, bien que la mondialisation semble conduite par les forces impersonnelles du marché, elle est en fait mue par un pouvoir qui recherche des bénéfices politiques et financiers. C'est essentiellement un processus politique, et l'histoire nous montre que ces processus ne sont pas linéaires. En fait, en termes d'indicateurs économiques, le monde était tout aussi mondialisé au début du siècle qu'il l'est aujourd'hui. Un mouvement en arrière s'est ensuite dessiné, des barrières ont été dressées, l'affrontement a remplacé la coopération et le monde a été soumis à des tensions qui ont abouti à la première grande guerre. Sommes-nous, pour un bénéfice éphémère, peut-être même involontairement, en train de répéter les erreurs d'hier? La sagesse politique nous apprend que la mondialisation doit viser politiquement à créer des possibilités économiques égales, à la fois au sein des États et entre les États.

En Inde, nous chérissons le génie créatif des hommes. Nous pensons que l'excellence indienne repose sur la liberté de l'individu. Nous ne sommes pas partisans de restreindre les choix en laissant l'État imposer ses règles. Mais, est-ce que la liberté des marchés offre véritablement une liberté de choix à ceux qui sont exclus du marché? C'est pourquoi l'État doit continuer d'assumer la responsabilité de protéger ceux qui sont dans le besoin, de donner plus de force aux faibles. Cela fait partie de notre credo démocratique.

Nous constatons que les droits de l'homme sont devenus un thème essentiel de l'activité de l'Organisation des Nations Unies. C'est important. Cependant, l'épanouissement des droits de l'homme exige un développement et une croissance économiques parce que des privations dont souffrent les individus, que ce soit dans le monde développé ou dans le monde en développement, résultent de la marginalisation créée par la pauvreté. Nous pensons donc que le développement doit être le thème universel de l'ONU et que le système de développement multilatéral, qui constitue l'un de ses accomplissements, doit être renforcé, que l'ONU doit

se concentrer sur les principaux défis pour assurer la croissance économique et la justice sociale, et être dotée des ressources qui lui sont nécessaires pour répondre aux besoins des pays en développement. La communauté internationale se rendra compte qu'il n'y a pas de meilleur investissement en la matière.

J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée en ma qualité de représentant de la plus grande démocratie au monde. Au moment même où je partage ces réflexions avec vous, un électorat d'environ 600 millions de personnes, ce qui correspond à la population réunie des États-Unis, du Canada et de l'Europe occidentale, participe au processus fascinant qui consiste à élire démocratiquement le prochain Gouvernement de mon pays. C'est un spectacle impressionnant qu'offre ce flot irrésistible du vaste Gange de la démocratie indienne. Il s'agit d'une démocratie où le taux de croissance économique a dépassé 6 % l'année dernière, malgré les perturbations consécutives aux chocs majeurs subis par l'économie internationale du fait de ce qu'on a appelé l'évaporation de l'Asie de l'Est du milieu des années 90.

Nous relevons les défis de la mondialisation, sans pour autant nous retirer dans une «forteresse indienne» ou renoncer à nos objectifs sociaux. Nous avons mis au point nos propres réponses et nos propres politiques pour relever ces nouveaux défis, parce que nous pensons que la diversité même de l'humanité exige des démarches différentes dans la recherche de solutions pertinentes par chaque être humain. C'est une vérité confirmée par les faits que de dire que le XXe siècle a été le témoin de la destruction de nombreuses fausses certitudes.

Aujourd'hui, alors que les capitaux se déplacent presque sans obstacle, il est pratiquement impossible pour les pays en développement de résister à leurs exigences ou de gérer les conséquences de leur départ soudain. Réfléchissons à l'absence d'ordre, de système ou de contrôle mondial des flux monétaires, en particulier des flux à court terme, alors même que nous essayons d'instaurer l'ordre et l'équité dans les échanges de biens et services et de produits de base. Mais comment faire face au problème, lorsque la monnaie, au lieu de servir de véhicule aux échanges, est devenue elle-même un objet d'échange, et que le volume des échanges monétaires quotidiens dépasse de loin les échanges de biens et de services ou même les produits nationaux bruts?

Pour que la mondialisation profite à tous, et parce que nous ne pouvons nullement accepter que les roues du progrès écrasent le commun des mortels, il nous faut édicter de

nouvelles règles internationales, il nous faut mettre un peu d'ordre. Il faut que l'Organisation des Nations Unies prenne l'initiative d'organiser de toute urgence une conférence internationale sur le financement du développement.

Dans le domaine politique aussi, la gestion du changement exige l'ouverture et un discours raisonné, ingrédient essentiel de ce que comporte la renonciation à la violence. C'est pourquoi le terrorisme est l'antithèse même de ce que l'Organisation des Nations Unies représente et défend. Le terrorisme est la grande menace qui, au niveau mondial, pèse sur notre temps. En cette ère de démocratie, le terrorisme constitue une violation des fondements mêmes de la démocratie. Parce que ses principales victimes sont des innocents, il représente un crime contre l'humanité, une violation des droits fondamentaux de la personne. Il est également devenu une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. C'est la raison pour laquelle je lance un appel pour que le consensus international contre le terrorisme soit renforcé. L'Inde a appelé à l'adoption d'une convention internationale contre le terrorisme. Nous espérons progresser sur ce point à la présente session de l'Assemblée générale.

Nous savons aussi que le terrorisme utilise le système financier international, qu'il tire parti de l'effondrement des pays et des sociétés et qu'il met à profit le lien entre le trafic des drogues et la prolifération des armes légères. Aujourd'hui, le spectre du narcoterrorisme s'étend du Caucase au sous-continent indien. Deux des principales sources de drogues illicites sont voisines de l'Inde. Le terrorisme financé par la drogue est, depuis des années, le produit d'exportation mortel de nos voisins.

L'Afghanistan donne un cruel exemple de cette combinaison funeste de la cause et de l'effet. Depuis plusieurs décennies, le monde assiste aux souffrances dont sont victimes les hommes, femmes et enfants innocents de ce pays. Les désordres que connaît l'Afghanistan et la quasi-anarchie dans laquelle est plongé ce pays sont essentiellement la conséquence du jeu de forces extérieures et du retour à un fondamentalisme médiéval du type le plus obscurantiste. Ce désordre déborde maintenant les frontières du pays; il est aussi exporté. Ce n'est pas que les droits humains, notamment ceux des femmes et des enfants, soient constamment violés en Afghanistan; tout simplement, ils n'existent pas.

Nous avons, avec ce pays voisin, des relations anciennes et profondément enracinées dans un passé commun. C'est la raison pour laquelle nous demandons instamment à l'Assemblée de se pencher sur l'immense souffrance des

Afghans, et d'encourager et appuyer la formation rapide d'un gouvernement qui représente véritablement tous les secteurs de la société de ce pays.

Le terrorisme est une menace à laquelle les sociétés ouvertes sont vulnérables. Il devient particulièrement difficile pour les démocraties de lutter contre ce phénomène quand les terroristes sont armés, financés et appuyés par des gouvernements ou leurs services, et qu'ils jouissent de la protection d'un État armé de sa puissance. Le terrorisme international, financé de l'étranger, a fauché la vie de milliers de nos concitoyens et ruiné celle d'innombrables autres. Nous lutterons contre ce fléau comme nous l'avons fait pendant les dernières décennies, en ayant recours aux méthodes dont dispose une démocratie. L'Inde aura raison de telles forces. C'est là notre devoir et l'obligation que nous avons vis-à-vis de nos nationaux.

Cette année, l'Inde a fait l'objet, encore une fois, d'un acte d'agression préméditée. En février, alors que nous espérons mettre fin, une nouvelle fois, à la stérilité des relations des 50 dernières années pour engager enfin le sous-continent d'Asie du Sud sur la voie du développement et pour lutter contre les véritables adversaires de notre région — à savoir la pauvreté, le besoin et la faim — le Premier Ministre Vajpayee a tendu la main à son voisin le Pakistan en geste de paix, d'amitié et de coopération. Ensuite est venu l'historique voyage en autobus de Delhi à Lahore. Nous avons tracé la voie qui devait nous mener à une amitié et à une paix durables.

Cet acte de foi a été trahi. Une agression préméditée de forces régulières a été commise contre l'Inde. Non seulement la Déclaration de Lahore, mais aussi l'Accord de Simla, qui avait contribué à la prévention d'un conflit pendant plus de 25 ans, ont été violés. Agissant en état de légitime défense, et pourtant avec la plus grande retenue, l'Inde a pris les mesures nécessaires et appropriées pour repousser les forces d'agression hors de son territoire. Malheureusement, cette agression a fait reculer le processus de paix de Lahore que nous avons lancé. Car, il est beaucoup plus facile de contrer avec succès un acte d'agression visant le territoire que de restaurer la confiance trahie.

Permettez-moi, Monsieur le Président, d'attirer votre attention sur le fait que cette agression contre l'Inde, à Kargil, était une manifestation de la volonté de tenir le monde en otage par un acte d'agression. C'était aussi une preuve des désordres plus étendus dont le monde a été témoin en Afghanistan.

J'insiste sur un des aspects de cette affaire. Une violation flagrante des Conventions de Genève a été commise lorsque des soldats indiens faits prisonniers ont été torturés, soumis à des traitements inhumains et tués en captivité. Ces violations se sont produites à un moment où la communauté internationale s'est efforcée à maintes reprises d'instaurer la primauté du droit, arrachant les défenses qui assuraient de l'impunité ceux qui donnent les ordres conduisant aux violations du droit humanitaire international.

C'est pourquoi il me semble nécessaire de réaffirmer certaines vérités essentielles que professe la nation indienne. Dès les premiers jours de notre lutte contre l'impérialisme et le régime colonial, ce fut un article de foi indiscutable que l'Inde constituait une nation : une nation caractérisée par la diversité des foies et des croyances, par une harmonie culturelle faite de l'interaction de ses milliers de formes et manifestations, mais une nation unitaire consolidée par son pluralisme même, cela ne fait aucun doute. Et c'est de là qu'est née également la vitalité démocratique de l'Inde. L'État indien du Jammu-et-Cachemire fait partie intégrante de cette unité indienne et il le restera. Car il ne s'agit pas là d'un différend territorial, mais simplement de l'affirmation de deux visions diamétralement opposées de l'identité nationale. L'Inde n'a jamais été une nation se définissant par sa religion : nous souscrivons à un nationalisme civique. C'est pourquoi la question du Jammu-et-Cachemire n'est pas ce qu'on appelle une question essentielle; elle se situe au coeur même de l'identité nationale de l'Inde.

La voie du dialogue entre l'Inde et le Pakistan est pourtant ouverte. Aucune condition préalable n'y est posée. Le seul élément requis est la renonciation à la violence et au terrorisme transfrontalier, principes inscrits dans les Accords de Simla et la Déclaration de Lahore — et en fait dans le processus de paix lui-même. Ce processus doit reprendre.

Nous sommes très déçus par l'hostilité systématique du Pakistan, car c'est une aberration dans notre région où, à l'heure actuelle, tous les autres pays membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) coexistent dans la paix et s'efforcent, sur le plan bilatéral ou par le biais des mécanismes de l'ASACR, de relever le gigantesque défi du développement. Mais nous restons déterminés à poursuivre notre projet de coopération et de prospérité pour la région de l'Asie du Sud, tel qu'il est inscrit dans la Charte de l'ASACR, et nous continuons d'avoir une foi inébranlable dans les capacités, le talent et la volonté des peuples de la région de prendre la place qui leur revient au sein de la communauté mondiale. Les desti-

nées de tous nos peuples sont indissociables. C'est une région dont l'histoire collective remonte aux origines de l'histoire de l'humanité et le berceau des plus grandes réussites de la civilisation. Dans notre effort pour réaliser la promesse d'un avenir meilleur dans notre région, nous voyons aussi le retour d'un grand passé.

Il y a peut-être lieu ici de dire quelques mots sur le pluralisme dans une époque de mondialisation. Même si nous jugeons stérile le débat sur les valeurs universelles et régionales, force est de reconnaître qu'on continue des deux côtés de maintenir des positions extrêmes. Dans un esprit de rapprochement, nous invitons nos partenaires de l'Ouest à faire preuve de plus de tolérance et de juger davantage leurs propres actions. Bien que tous les gouvernements démocratiques s'efforcent de promouvoir une bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et la responsabilité sociale, leur approche à l'égard de ces questions et leurs capacités à mettre en oeuvre ces principes sont inégales. L'application rigide de systèmes de valeurs qui reflètent l'état de développement des économies et des sociétés occidentales à la fin du XXe siècle, en tant que modèles universels, produit inévitablement une réaction qui ne favorise ni le dialogue ni la prise de décisions constructives.

La mondialisation a également influé sur notre approche à l'égard des questions de sécurité en nous faisant davantage prendre conscience des nouveaux problèmes en la matière. Et, plus important encore, avec la fin de la guerre froide, on s'accorde de plus en plus à reconnaître que le maintien de la paix ne peut être assuré grâce à un équilibre des forces ou à l'hégémonie d'une nation. Pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité mondiales, pour faire face aux menaces mondiales, la communauté internationale doit accepter la notion de sécurité collective. L'ONU fournit aux nations un cadre de passation d'un tel contrat. La guerre froide étant maintenant derrière nous, l'Assemblée générale devrait réactiver ce cadre.

Le désarmement nucléaire mondial était l'objectif que l'Assemblée générale s'était fixé en 1946 lorsqu'elle avait adopté sa première résolution. Cet objectif attend toujours d'être réalisé.

Je dis cela en tant que représentant d'un pays qui a été contraint de se doter d'armes nucléaires à cause de l'échec du régime actuel de non-prolifération, lequel n'a pas été en mesure de répondre à nos principales préoccupations en matière de sécurité. Mais je tiens à réaffirmer avec force l'attachement inébranlable de l'Inde au désarmement nucléaire mondial. L'Inde est le seul État nucléaire qui soit disposé à négocier une convention interdisant à tout jamais

la fabrication, la production, le stockage, l'emploi et la menace de l'emploi d'armes nucléaires, et prévoyant en outre l'élimination de toutes les armes existantes sous contrôle international.

S'il ne peut s'agir que d'un processus par étapes, la première étape au niveau technique consisterait à faire en sorte que tous les pays détenteurs d'armes nucléaires prennent des mesures en vue de réduire les risques d'emploi involontaire ou accidentel de ces armes et à prévoir des garanties supplémentaires pour empêcher cet emploi. Cette première étape devrait aller de pair avec une étape politique visant à réorienter les doctrines nucléaires vers une autre démarche qui consisterait dans un premier temps à ne pas avoir recours à l'arme nucléaire avant d'autres États, pour arriver ensuite au non-recours systématique à ce type d'armes, ce qui ferait alors perdre aux armes nucléaires toute légitimité au niveau mondial. Tous les experts indépendants du monde entier se sont prononcés fortement en faveur de ces mesures. En fait, toutes les études publiées depuis la fin de la guerre froide sur les mesures à prendre pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires soulignent la nécessité d'adopter cette nouvelle démarche et d'envisager des mesures techniques en vue de mettre fin à l'état d'alerte; ce sont les premières étapes incontournables de ce processus. L'Inde, qui a pris des initiatives pour encourager la communauté internationale à progresser sur ces deux fronts, espère que celles-ci recevront à la présente session de l'Assemblée générale l'appui unanime qu'elles méritent.

L'an dernier, le Premier Ministre de mon pays a déclaré devant cette Assemblée que l'Inde avait engagé des discussions sur une série de questions, y compris le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Ces discussions sont en cours et reprendront lorsque le Gouvernement nouvellement élu prendra ses fonctions. Nous maintenons notre position. Nous sommes décidés à mener à bonne fin ces discussions. Mais, évidemment, cela suppose que soit créé un climat positif alors que nous nous efforçons de parvenir au plus large consensus possible dans notre pays. Nous espérons que d'autres pays adhéreront au Traité sans poser de conditions.

L'Inde est certes prête à engager des négociations constructives sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs nucléaires mais, malheureusement, la Conférence du désarmement de Genève n'a pas été en mesure jusqu'à présent d'enregistrer un progrès quelconque. Voilà qui donne matière à réfléchir, car nous savons tous qu'un tel traité contribuerait sans aucun doute à notre objectif com-

mun, dans le cadre d'un processus progressif. Il nous faut surmonter ces réticences et décider de porter nos regards au-delà de ce traité.

Ainsi, après avoir dressé le bilan de ce siècle, qu'attendons-nous de l'ONU dans les prochaines années? Il est clair que les deux principaux problèmes qui se posent à l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'institution, sont la réforme du Conseil de sécurité et sa propre crise financière. Ces deux problèmes appellent des solutions. Le Conseil de sécurité doit être plus représentatif et les pays en développement doivent y siéger en qualité de membres permanents, afin de refléter les changements qui sont intervenus dans la composition de l'ONU et de prendre en compte les réalités politiques d'aujourd'hui. Comme nous l'avons dit précédemment, selon tout critère objectif, les prétentions de l'Inde à occuper un siège de membre permanent sont parfaitement justifiées.

Le développement durable et écologiquement viable est un objectif auquel l'Inde continue d'attacher la plus grande importance. En 2002, nous arriverons à la fin de la première décennie du programme Action 21, qui a été adopté lors du Sommet Planète Terre de 1992. J'espère que la présente session de l'Assemblée générale mettra en place le processus préparatoire d'un examen «Rio + 10». Cela permettra aux États Membres de faire le bilan du respect des engagements pris par les États Membres dans le cadre d'Action 21 au cours des 10 dernières années. Ce processus revêt une importance cruciale pour atteindre notre objectif commun, c'est-à-dire pour assurer un développement durable et écologiquement viable.

Ce siècle nous a montré que nous partageons les mêmes difficultés, qui sont indissociablement liées les unes aux autres. Nos problèmes ignorent les frontières; ils se compliquent les uns les autres. Les questions politiques, économiques, sociales et celles qui ont trait à la sécurité sont toutes liées les unes aux autres; lorsqu'il y a un noeud, nous devons le trancher ensemble. C'est ici seulement que nous pouvons le faire. Il est bon d'examiner les questions de sécurité à la Première Commission, les questions économiques à la Deuxième Commission et les questions sociales et relatives aux droits de l'homme à la Troisième Commission, mais souvent nous ne les examinons pas de manière globale et, ainsi, nous n'utilisons pas l'ONU comme nous le devrions.

C'est pourquoi je voudrais, en guise de conclusion, proposer que dans les 10 prochaines années, l'ONU s'emploie à régler les problèmes les plus urgents qui se posent à la communauté des nations. Nous devons le faire ensem-

ble et examiner ces questions de manière globale, car il est évident que les solutions apportées pour résoudre des problèmes dans un domaine donné dépendront des progrès réalisés dans un autre domaine et seront parfois facilitées par ces progrès. Si nous ne nous attaquons pas à tous ces problèmes en même temps, nous n'en réglerons aucun. C'est pourquoi j'appelle l'Assemblée à examiner les domaines d'activité suivants au cours des premières années de la nouvelle décennie : convocation d'une conférence internationale sur le financement du développement, adoption de mesures contraignantes et irréversibles visant à réduire les risques d'emploi de l'arme nucléaire, réforme et élargissement du Conseil de sécurité, élaboration d'une convention générale contre le terrorisme et renforcement du système de développement de l'ONU en notre ère de mondialisation.

Je vous quitte sur un *sloka* du *Rig Veda*. Bien qu'il ait été écrit il y a 5000 ans, il nous parle encore aujourd'hui, à cette session de l'Assemblée générale, en cette dernière année du XXe siècle. En voici la traduction :

«Sois un de coeur, un d'esprit et libre de haine.
Aie un but commun, une assemblée commune,
Un esprit et des pensées unies;
Prends tes résolutions d'un seul esprit,
Accomplis tes devoirs vertueusement.
Que nos coeurs soient unis».

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Turkménistan, S. E. M. Boris Shikhmuradov.

M. Shikhmuradov (Turkménistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Ministre des affaires étrangères de la Namibie, M. Theo-Ben Gurirab, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je voudrais également exprimer ma gratitude à M. Didier Operti Badán pour le dynamisme et la compétence avec lesquels il a conduit toute la session précédente.

Pour l'Organisation des Nations Unies, l'année écoulée, si on la mesure à l'ampleur des bouleversements militaires et politiques, aura ressemblé à une année où les calamités naturelles se seraient abattues sur l'humanité, avec des conséquences catastrophiques pour la population. À maints égards, elle aura été une année riche d'enseignements, sur la question de la survie politique des États et celle de la protection physique des peuples. Nous avons dû ainsi nous pencher de nouveau sur le système des relations internationales, qui s'est avéré impuissant face aux nouveaux défis de notre époque. Aujourd'hui, toutefois, nous ne

pouvons plus nous contenter d'attribuer tous les problèmes aux conséquences de la guerre froide.

C'est pourquoi nous avons accordé une attention particulière à la partie du rapport du Secrétaire général où il essaie de faire l'analyse des conflits d'aujourd'hui. Ces conflits, de par leurs origines et la dynamique de leur évolution, ne se sont pas toujours laissés résoudre par les formes et méthodes de règlement traditionnelles. Le rapport mentionne un fait qui donne à réfléchir : au cours des 10 dernières années, 90 % des conflits armés se sont produits non pas entre des États mais à l'intérieur d'un pays. Ce phénomène montre combien il importe de se pencher sur la nature de l'État et de définir l'orientation à suivre en matière de développement dans le monde d'aujourd'hui. La préservation de l'unité nationale, de l'harmonie interethnique et des garanties sociales, doublée d'un rythme raisonnable de réformes, peuvent être considérés aujourd'hui comme les critères fondamentaux et universels de réussite pour le développement pacifique de toute nation du monde. Cette déclaration est d'ailleurs corroborée par notre propre expérience en tant qu'État nouvellement indépendant qui a réussi à éviter nombre de cataclysmes dans la période difficile de sa naissance.

C'est la huitième fois que le Turkménistan participe à la session de l'Assemblée générale en tant que sujet indépendant des relations internationales. Sans le soutien actif de nos amis, il serait difficile d'imaginer l'état de développement du Turkménistan aujourd'hui, ce qui nous pousse à considérer l'avenir avec optimisme et à mettre en place des programmes de développement social et économique à long terme. Nous devons beaucoup, à cet égard, à nos proches voisins — l'Iran, la Russie, la Turquie, le Pakistan, la Chine et l'Inde — et à nos partenaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Sur le plan conceptuel, le système des relations internationales du Turkménistan est fondé sur la sincérité et la réciprocité des intérêts mutuels, la neutralité et le non-alignement, les deux piliers de notre État.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude au Programme des Nations Unies pour le développement et souligner l'ampleur de ses activités, qui méritent un soutien universel. Le Gouvernement turkmène a entrepris avec le PNUD un certain nombre de grands projets nationaux qui ont donné des résultats concrets en matière de réformes du secteur social, de la santé publique, du système éducatif et d'autres domaines. Le Turkménistan entend continuer d'entretenir des liens étroits avec cet important organisme de l'ONU, afin d'identifier de nouvelles voies possibles de coopération et de les mettre à profit. Vu

l'importance de la tâche à réaliser encore en matière de développement, le PNUD personnifie pour nous le système des Nations Unies dans son ensemble.

La coopération entre les institutions spécialisées de l'ONU et les gouvernements nationaux permet d'identifier les principaux paramètres en matière de stratégie de prévention des conflits dans chaque région. L'augmentation constante des flux de réfugiés et des personnes déplacées se déversant des zones de conflit et de catastrophes nationales vers les pays voisins s'accompagne inévitablement d'un certain potentiel de tensions. Sur cette question capitale, nous attachons une grande importance au travail du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le Gouvernement turkmène met actuellement en oeuvre, avec le HCR, un programme spécial d'aide aux réfugiés fondé sur un plan d'action conjoint.

En rapport étroit avec le sujet dont je viens de parler, la situation en Afghanistan, sur laquelle je voudrais attirer l'attention, continue d'être très préoccupante. Le Turkménistan entretient traditionnellement des liens de fraternité étroits avec cette nation qui a connu tant de souffrances. D'où l'importance que nous attachons sincèrement à voir la paix rétablie en Afghanistan et le pays remis sur pied. Depuis les premiers jours de son indépendance, le Turkménistan a fondé ses relations avec l'Afghanistan sur la confiance et le respect mutuels. Notre position est on ne peut plus claire et transparente : la neutralité vis-à-vis des parties au conflit; l'adoption d'une attitude constructive et qui tienne dûment compte des réalités de l'Afghanistan d'aujourd'hui; le désir d'engager les parties en conflit au dialogue; et des programmes novateurs de reconstruction économique.

C'est précisément ce souhait qui a été à l'origine de notre initiative d'organiser au début de l'année, avec le soutien des deux factions principales, deux cycles de pourparlers directs interafghans à Ashgabat. Le succès de ces pourparlers est porteur d'espoir pour l'avenir. Toutefois, ce processus n'a pas été suffisamment soutenu de l'extérieur, à notre avis, par ceux qui préfèrent formuler des déclarations de bonnes intentions et promouvoir leurs propres intérêts que de prendre des dispositions concrètes pour aider la population afghane. Le Turkménistan a travaillé et continue de travailler sur la question afghane en utilisant toutes les formes de coopération internationale, comme sous les auspices de l'ONU, le mécanisme du groupe des «six plus deux», dont le potentiel est énorme et encore inexploité. Nous avons tous des raisons de soulever cette question car nous avons déjà rencontré une situation similaire — qui n'est peut-être pas la meilleure pour l'ONU — celle de la

Mission spéciale en Afghanistan, financée par l'ONU mais restée, jusqu'à présent, sans aucun résultat concret. Les rapports bien ficelés ne doivent pas, en effet, se substituer à un véritable travail politique sur le terrain.

Nous partageons l'opinion courante que le système des Nations Unies a besoin au XXI^e siècle d'une réforme rationnelle. L'Assemblée du millénaire, qui aura pour thème «Le système des Nations Unies au XXI^e siècle», représentera une étape décisive de ce processus et le Turkménistan soutient sans réserve l'idée d'organiser cette session. Cette Assemblée pourrait nous fournir l'occasion unique de définir les problèmes qui nous attendent et d'engager un processus novateur de renforcement et d'amélioration de cette institution unique en son genre.

Les déclarations faites par les chefs de délégation à la présente session contiennent de nombreuses idées concernant la nécessité de réformer l'ONU et le Conseil de sécurité et d'équilibrer le droit de veto, entre autres choses. Pour le Turkménistan, s'il faut chercher à améliorer la situation, le plus important est d'adopter une approche posée et équilibrée pour résoudre les questions relatives au sort futur de l'Organisation, plutôt que de lui nuire en devenant les otages de réactions émotionnelles. Nous sommes persuadés que, si le mécanisme n'est pas toujours bien huilé, nous ne devons pourtant pas nous hâter de le remplacer complètement. Il faut au contraire s'efforcer de diagnostiquer correctement les faiblesses de ce qui est actuellement à notre disposition. Peut-être le problème réside-t-il non dans le système lui-même mais dans ceux qui sont appelés à le représenter à différents niveaux.

Pour revenir encore une fois au problème de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un système de prévention des conflits et du développement dans la sécurité, je dirais que la politique extérieure de neutralité adoptée dès le départ par le Turkménistan a toujours eu précisément cet objectif. Dans son rapport, le Secrétaire général a explicitement laissé entendre que la lutte pour le contrôle des ressources économiques est l'une des principales causes des conflits. Par conséquent, la mise en oeuvre de l'initiative en matière de politique étrangère sur la neutralité permanente du Turkménistan, sous la forme d'une résolution spéciale adoptée par l'Assemblée générale le 12 décembre 1995, revêt une importance capitale à ce sujet. L'exploitation des importantes ressources en hydrocarbures du bassin de la mer Caspienne est liée aux intérêts non seulement des pays de la région, mais aussi à ceux des grandes puissances et des sociétés multinationales. La neutralité du Turkménistan a pour but de combiner ces efforts plutôt que de susciter une opposition entre eux.

Nous sommes persuadés que dans le monde d'aujourd'hui, il peut et il doit exister des zones d'intérêt stratégique, mais nous sommes tout à fait opposés au concept de zones d'influence. La question du statut de la mer Caspienne en est un exemple pertinent. Nous avons à maintes occasions exprimé notre position sur la question : nous voulons éviter que le projet d'établissement d'un statut de la mer Caspienne, qui est un problème de droit international, soit transformé en problème politique. En tout cas, nous croyons tout à fait opportun d'attirer l'attention de l'Assemblée générale sur cette question, afin d'éviter la politisation du débat sur le statut juridique et le développement des ressources énergétiques de la mer Caspienne, et nous soulignons que le Turkménistan est disposé à entrer dans un partenariat constructif et à trouver des compromis raisonnables clairement définis.

La nature très complexe des tâches qui attendent les États Membres de l'Organisation des Nations Unies est évidente. Les défis considérables auxquels fait face l'Organisation sont à la mesure des espoirs des peuples du monde entier, qui pensent qu'avec le changement d'époque, de véritables changements positifs vont se produire. Cela vaut pour les petites tout comme pour les grandes nations, pour les pays riches tout comme pour les pays pauvres, pour les pays nouvellement indépendants tout comme pour ceux qui existent depuis longtemps. Nous faisons tous face à des défis qui ne peuvent être relevés que grâce à des efforts collectifs et à une prise en considération des responsabilités de chacun. Telle est la logique qui sous-tend l'attitude politique adoptée par le Turkménistan, qui est prêt à se comporter en membre actif de l'Organisation.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au ministre des affaires étrangères de la République tchèque, M. Jan Kavan.

M. Kavan (République tchèque) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur, en guise d'introduction, de vous féliciter de votre élection à la présidence de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale et de vous souhaiter beaucoup de succès dans vos importantes fonctions. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier votre prédécesseur, M. Didier Opertti de l'Uruguay pour le sens des responsabilités dont il a fait preuve dans l'accomplissement de ses tâches et pour les efforts qu'il a déployés pendant toute l'année pour l'Organisation des Nations Unies.

La République tchèque se réjouit du fait qu'après cinq années, l'Assemblée générale ait à nouveau l'occasion de souhaiter la bienvenue à de nouveaux États Membres : la

République du Nauru, la République de Kiribati et le Royaume des Tonga. Ce nouvel élargissement de la famille des Nations Unies est la preuve de sa vocation universelle, ce que la République tchèque appuie sans réserve.

Cette année marque une étape importante pour la République tchèque qui est devenue au printemps dernier membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en même temps que la Pologne et la Hongrie. Tout en rappelant l'article premier du Traité de Washington qui fait référence à la Charte de l'Organisation des Nations Unies et engage ses membres à régler les conflits internationaux par des moyens pacifiques, nous pensons que ce premier élargissement historique de l'Alliance, à la suite de la fin de la guerre froide, contribuera à renforcer la stabilité et la sécurité, pas uniquement dans notre région, mais aussi dans les autres parties du monde. Nous appuyons la poursuite de l'élargissement de l'OTAN à d'autres pays et nous sommes convaincus que ce premier pas aura pour effet de motiver et de mobiliser ces pays.

La nouvelle conception stratégique de l'OTAN met l'accent sur sa large approche des problèmes de sécurité. Elle considère la nécessité non seulement de faire face aux dangers militaires, mais aussi de suivre les problèmes économiques, sociaux, écologiques et politiques qui peuvent constituer une menace pour la sécurité et la stabilité. L'OTAN a démontré qu'elle disposait de mécanismes adaptés pour la gestion des crises et la capacité de faire face à des crises humanitaires. Cependant, il est évident que si l'on veut utiliser pleinement sa puissance, il faudrait une coopération efficace avec l'ONU, qui a la capacité de superviser le rétablissement de l'administration civile et la restauration des infrastructures. C'est cette coopération étroite qui met en relief le fait que notre engagement à préserver la paix est aussi solide que notre détermination de faire face aux violations flagrantes des droits de l'homme, par des moyens militaires. Bien entendu, on ne peut aussi imaginer le concept de sécurité régionale en Europe, sans coopération de l'OTAN avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Union de l'Europe occidentale et le Conseil de l'Europe.

Parce que l'évolution de l'Europe est profondément marquée par une intégration toujours plus poussée, l'achèvement du long processus de l'entrée de notre pays dans l'Union européenne est aujourd'hui l'objectif hautement prioritaire de la politique étrangère tchèque. La République tchèque, qui a ouvert les négociations d'adhésion au printemps de l'année dernière, encourage le dialogue politique avec tous les États Membres de l'Union européenne et les États associés. Avec notre participation active à la une

politique étrangère et de sécurité commune, nous assumons notre part de responsabilité dans le développement de l'Europe et du monde, jusqu'à présent, bien évidemment, dans le cadre élargi de notre statut d'État associé. Nous attachons une importance capitale aux dimensions sociale et écologique de l'intégration européenne. Nous sommes convaincus que l'importance de ces dimensions ira en croissant afin de ne pas prendre de retard par rapport à la mondialisation.

La disparition du monde bipolaire nous a fait passer d'une situation d'affrontement à un climat de coopération; elle a aussi permis la création d'une nouvelle architecture en matière de sécurité. Elle a également conduit à des processus d'intégration, notamment sur le continent européen. Mais la disparition du monde bipolaire a aussi entraîné la réapparition de dangers à l'état latent et la naissance de nouvelles zones d'instabilité. La tragédie du Kosovo et les autres crises nous ont presque amenés à reconnaître l'importance de la sécurité de chaque être humain et de l'humanité tout entière, en tant que condition préalable à la paix et à la sécurité dans le monde. Le fait que les pires atrocités qui défient toutes les normes de civilisation soient toujours commises, à la fin du XXe siècle, constitue une réalité à la fois triste et alarmante. À cet égard, la République tchèque tient à manifester sa satisfaction et son soutien aux travaux du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. La République tchèque est convaincue que les efforts de la communauté internationale doivent aboutir au juste châtiement de tous ceux qui ont commis des atrocités.

Le Secrétaire d'État britannique aux affaires étrangères et du Commonwealth, Robin Cook, a soutenu à juste titre que nous devrions en finir avec la culture de l'impunité. Tous les criminels doivent répondre de leurs actes. Comme l'a dit le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, les violations massives et systématiques des droits de l'homme ne doivent être permises nulle part.

Le Kosovo sera le point de référence lorsqu'on parlera des succès remportés par les institutions internationales. Le Kosovo traverse à l'heure actuelle une période où il faut défendre la paix, une période où il faut assurer la stabilité politique et la démocratisation, la stabilisation économique et le développement progressif de la région. La République tchèque souhaite que la région connaisse la stabilité à tous les égards. C'est la raison pour laquelle elle a participé, en sa qualité de président en exercice de l'Initiative de l'Europe centrale, au Sommet pour le Pacte de stabilité à Sarajevo et oeuvrera en faveur de la démocratisation, de la reconstruction économique et de la sécurité dans la région.

Nous savons parfaitement, bien entendu, que c'est bien plus facile à dire qu'à faire. Les obstacles que nous rencontrons en chemin sont nombreux et de taille.

L'Organisation des Nations Unies joue un rôle irremplaçable en matière de paix et de sécurité internationales. Le règlement pacifique des différends continuera sans aucun doute d'être l'une des principales priorités des Nations Unies. La République tchèque estime donc qu'il est très important d'avoir recours à des opérations de maintien de la paix pour faire face à des situations de crise et elle appuie les efforts visant à renforcer leur efficacité, notamment pour ce qui est de la rapidité de leur déploiement. La rapidité s'avère être l'attribut clef dans de nombreux cas. Toutefois, les Nations Unies doivent disposer des ressources nécessaires pour s'acquitter efficacement de cette tâche difficile. Malheureusement, leurs ressources financières sont très limitées à l'heure actuelle, parce que certains États Membres n'honorent pas leurs obligations financières. La Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a été marquée par ces problèmes : la Mission n'avait pas l'assise financière qui aurait été nécessaire, eu égard à la situation sur le terrain en matière de sécurité et à la tâche très difficile qui lui revenait de rétablir l'administration civile au Kosovo. Par ailleurs, elle a probablement été la mission la plus rapidement déployée de l'histoire des Nations Unies.

La MINUK, la plus haute autorité civile au Kosovo, accomplit un travail important car elle coordonne les activités des organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales et régionales. La République tchèque apprécie grandement la coopération positive qui existe entre la MINUK et la KFOR, bien qu'à l'évidence, les forces internationales de sécurité ne puissent à long terme remplacer l'administration civile et les forces de police.

La responsabilité majeure incombe à l'Organisation des Nations Unies, et notamment au Représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo, M. Bernard Kouchner. J'ai eu l'occasion de me rendre directement compte de la difficulté de sa tâche lors de ma visite à Pristina il y a quelques jours. Le Représentant spécial du Secrétaire général a besoin du plein appui de la communauté internationale pour poursuivre ses efforts, y compris pour transformer l'UCK en un corps de protection non militaire au Kosovo. La République tchèque appuie toutes les mesures qui pourraient conduire à l'avènement d'une société démocratique et multiethnique au Kosovo, comme l'a stipulé le Sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à Washington. Malheureusement, au cours de mon séjour au Kosovo, je n'ai rien vu qui soit de nature à prouver que cette vision pourrait vrai-

ment se concrétiser dans un avenir prévisible, bien au contraire. La diminution du nombre de Serbes au Kosovo, les menaces de mort continues — même à l'encontre de très vieilles dames serbes —, l'influence grandissante d'une mafia, dont M. Kouchner m'a parlé, la présence constante de l'esprit de vengeance, l'absence de forces de police régulièrement constituées, l'absence d'une administration civile locale, le fléau de la corruption et la rivalité entre les différents groupes d'Albanais du Kosovo sont quelques-uns des obstacles auxquels il faut faire face avec détermination pour empêcher que la vision de l'avenir ne devienne un simple rêve jamais réalisé.

J'adhère de tout coeur à la déclaration sans équivoque du Secrétaire général, selon laquelle la volonté d'agir sur le plan humanitaire doit être universelle si l'on veut qu'elle soit légitime. Cela veut non seulement dire que notre attachement à la paix et à la stabilité ne s'arrête pas avec la fin des hostilités, mais que notre attitude doit être perçue comme objective et équitable envers tous les groupes ethniques, ainsi qu'envers toutes les régions. Je suis heureux de constater qu'on a sagement renoncé à l'argument récemment avancé selon lequel «le Timor oriental, ce n'est pas le Kosovo». Comme le Secrétaire général l'a dit, l'humanité, après tout, est indivisible; et nous sommes de tout coeur d'accord avec lui.

La République tchèque entend continuer de participer aux opérations de maintien de la paix sous la direction de l'Organisation des Nations Unies et des organisations régionales, comme le confirme, entre autres, la présence d'unités tchèques sous le commandement de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Les premiers policiers tchèques devraient arriver d'ici cinq jours au Kosovo pour rejoindre la force de police de la MINUK. Les effectifs de police nécessaires pour maintenir l'ordre civil au Kosovo sont à présent le double du chiffre prévu à l'origine, m'a dit M. Kouchner. Les policiers, non les militaires, sont formés à enquêter sur des meurtres ou, ce qui est encore plus important, à prendre des mesures propres à prévenir les meurtres ou les autres graves violations de l'ordre public. La République tchèque est également disposée à envisager l'envoi d'observateurs militaires auprès des missions de maintien de la paix des Nations Unies en Sierra Leone et en République démocratique du Congo et, bien entendu, au Timor oriental, suite à la demande que nous avons récemment reçue de l'Australie et suite à l'accord sur le mandat délivré par le Conseil de sécurité.

La République tchèque est préoccupée par l'évolution de la situation au Timor oriental. Nous nous félicitons du fait qu'après des dizaines d'années, le peuple du Timor

oriental ait enfin eu l'occasion d'exercer son droit à l'auto-détermination, et nous sommes fort troublés de voir que les résultats du référendum ont causé un bain de sang et des tueries aveugles. Le fait que l'Indonésie ait accepté les forces militaires de maintien de la paix des Nations Unies nous a persuadés que l'Organisation des Nations Unies parviendra à assurer la paix dans cette région.

La paix et la sécurité dans les zones où sévit une crise sont également intimement liées aux secours humanitaire qui, en règle générale, sont fournis aux populations civiles durement touchées. Une détérioration radicale de la situation en matière de sécurité peut entraîner une crise humanitaire dévastatrice, comme nous avons pu le voir au Kosovo. Là encore, il faut chercher les moyens de simplifier les mécanismes de prise de décisions des Nations Unies. Il est troublant de constater que, par exemple, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés n'a pas eu les ressources et les capacités suffisantes pour affronter la crise humanitaire dans la région, en raison principalement de procédures quelque peu rigides.

À l'évidence, l'une des tâches les plus importantes de la communauté internationale consiste à prévenir la prolifération des armes de destruction massive et à les éliminer totalement. Notre objectif demeure un monde exempt d'armes nucléaires. En ce qui concerne la prochaine Conférence des Parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui doit se tenir en l'an 2000, la République tchèque demande qu'il soit mis un terme à la stagnation des négociations sur les traités pertinents, qui vont dans le sens de la non-prolifération des armes nucléaires, et que des attitudes plus positives soient adoptées, notamment de la part des pays dotés d'armes nucléaires, pour créer un climat propice au désarmement et à l'adoption de mesures de désarmement nucléaire claires, pratiques et applicables pour le nouveau millénaire.

Il est clair que la ratification rapide du Traité START II entre les États-Unis et la Russie permettra de redynamiser le processus de désarmement. Nous considérons comme une tâche très urgente d'assurer l'applicabilité universelle du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et de les ratifier rapidement. À cet effet, nous apprécions vivement la ratification de ce dernier Traité par la France et le Royaume-Uni. La République tchèque espère que la conférence des États parties au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, prévue en octobre à Vienne, contribuera à accélérer sa ratification par d'autres pays.

Nous nous félicitons des efforts destinés à renforcer l'efficacité de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et nous continuons d'exprimer notre appui à des négociations rapides d'un protocole de vérification à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.

S'agissant des armes classiques, la République tchèque appuie toutes les mesures qui contribuent à une transparence accrue. Elle respecte ses obligations en matière de notification aux registres pertinents et appuie les efforts d'élargissement de leurs procédures, qui couvriraient alors d'autres types d'armes. La République tchèque partage également la vive préoccupation de la communauté internationale concernant les transferts illicites d'armes légères et d'armes à main, et soutient toutes les mesures destinées à arrêter ces activités. Dans le contexte des efforts internationaux pour limiter et interdire l'emploi des mines terrestres antipersonnel, j'informe l'Assemblée que, suite à la ratification, l'an dernier, du Protocole II à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, la République tchèque a achevé le processus de ratification de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, et déposera bientôt notre instrument de ratification auprès du Secrétaire général. Nous appuyons tous les efforts destinés à réaliser une application universelle de cette Convention. Nous continuerons de prendre part aux activités internationales relatives au déminage et apporterons notre aide aux victimes des mines terrestres.

La République tchèque s'est félicitée de l'élargissement de la Conférence du désarmement grâce à l'admission parmi ses membres de cinq autres pays, auxquels j'exprime mes chaleureuses félicitations. Dans le même temps, nous exprimons l'espoir que la Conférence du désarmement réussira à surmonter le blocage actuel et entamera des pourparlers, non seulement sur un traité interdisant la production de matières fissiles à des fins militaires, mais également sur d'autres problèmes relatifs au contrôle des armements et au désarmement, y compris le désarmement nucléaire, et sur les garanties de sécurité pour les États non dotés d'armes nucléaires.

Il ne fait pas de doute que cette année a constitué un test réel pour l'Organisation, ainsi qu'un test décisif pour une prise de décision transnationale au cours de crises. Ce test, si décisif pour l'avenir de l'Organisation, n'est pas

encore achevé ni évalué de façon appropriée. Ce n'est pas simplement le Kosovo qui a montré que l'Organisation, dans sa forme actuelle, n'utilise pas pleinement son potentiel en tant que vecteur irremplaçable de la réalisation des objectifs fixés dans la Charte. À la veille du troisième millénaire, l'Organisation cherche une réponse à la question de savoir comment la communauté internationale peut devenir une communauté réellement responsable et quel rôle l'ONU jouera dans ce processus.

Nous pensons que l'Organisation des Nations Unies doit d'abord réagir au fait que les conflits ont changé de nature dans le monde d'aujourd'hui. Il ne s'agit plus de conflits classiques entre États, mais souvent de conflits internes analogues à des guerres civiles. L'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale affrontent la nécessité de définir clairement la relation entre souveraineté nationale et protection des droits de l'homme et, en fin de compte, de s'engager dans un débat sur la façon d'appuyer les gouvernements civils avisés qui maintiennent les forces armées sous leur contrôle. À cet égard, nous devrions donner toute son importance à l'argument du Secrétaire général concernant la pleine indépendance de tout individu et son droit de contrôler son propre destin.

Deuxièmement, l'urgence d'une accélération radicale du processus de réforme des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité, devient de plus en plus évidente. La République tchèque appuie pleinement les efforts de réforme du Secrétaire général et je voudrais partager l'optimisme relatif aux progrès substantiels déjà enregistrés dans les négociations sur la réforme, optimisme déjà exprimé par le Secrétaire général durant mes entretiens avec lui à Prague, en juillet dernier. Je dois reconnaître que nous jugeons insuffisants les résultats des négociations de cette année, surtout de celles sur la réforme du Conseil. Ceci correspond naturellement au rôle de l'Organisation durant les phases initiales du conflit du Kosovo. La composition du Conseil doit être changée. La République tchèque estime qu'il faut accroître le nombre des membres permanents et non permanents du Conseil et, d'autre part, renforcer la représentation des pays en développement.

Troisièmement, des mécanismes de prévention des conflits doivent être mis en place, et il faudrait s'intéresser aux questions telles que la discrimination, la pauvreté, l'accès aux matières premières et le commerce des armes. Le commerce des armes ne s'étend pas uniquement aux systèmes d'armes sophistiqués. Il s'agit de l'accumulation excessive d'armes légères et d'armes à main qui nécessitent une réponse ferme, car ces armes individuelles jouent un rôle majeur dans la plupart des conflits. Je voudrais exprimer

mon plein appui à l'appel lancé par le Secrétaire d'État aux affaires étrangères du Royaume-Uni, M. Robin Cook, pour mettre fin au commerce illégal des armes légères. La coopération avec les organisations régionales telles que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Organisation de l'unité africaine, qui peuvent mieux réussir à résoudre les conflits, devrait également jouer un rôle dans la prévention des conflits. Je me félicite vivement de l'importance attachée par le Secrétaire général au passage d'une culture de réaction à une culture de prévention.

Quatrièmement, le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme et en tant qu'élément d'un concept plus large de sécurité collective, devrait être considérablement renforcé. Nous nous sommes félicités de la profession de foi du Secrétaire général, dans sa déclaration à la dernière session de la Commission des droits de l'homme : «J'ai fait des droits de l'homme une priorité dans tous les programmes des Nations Unies». Ceci me semble refléter fidèlement l'importance que l'Organisation devrait accorder dans l'avenir aux questions de droits de l'homme. L'ONU devrait faire en sorte que la nature universelle des droits de l'homme soit acceptée en tant que principe directeur de la conduite de la communauté internationale. Grâce à nos efforts, nous devrions garantir une vie digne à chaque individu au prochain millénaire. Il est inacceptable, à la veille de ce nouveau millénaire, de prétendre que les droits de l'homme sont relatifs et que leur violation par des États souverains sur leur propre territoire relève d'une question intérieure et ne doit pas intéresser la communauté internationale. Si l'Organisation est incapable de défendre publiquement l'existence des droits de l'homme, elle sera incapable de défendre sa propre existence.

En même temps, n'oublions pas la mise en garde du Secrétaire général quant à la nécessité d'assurer une légitimité universelle, qu'il a lancé en liaison avec la campagne de bombardement de la Yougoslavie. Signalons en passant que le nouveau Gouvernement tchèque a adopté un concept de politique étrangère qui considère les droits de l'homme comme l'un de ses fondements et qui souligne l'utilité de mandats délivrés par l'Organisation des Nations Unies pour des opérations destinées à imposer la paix.

Cinquièmement, il est essentiel, dans l'intérêt de l'Organisation des Nations Unies, que le monde entre dans le XXIe siècle en garantissant la primauté du droit dans les relations internationales. La situation dans l'ex-Yougoslavie, notamment les faits survenus au Kosovo, montre clairement le rôle extrêmement important que jouent déjà aujourd'hui les organes judiciaires internationaux s'agissant de renforcer le prestige du droit international et de l'intégrer progressive-

ment dans les processus politiques de prise de décisions. L'application du droit international par les organes judiciaires internationaux des Nations Unies a une influence positive considérable sur la façon dont l'opinion publique perçoit l'Organisation elle-même.

Je voudrais évoquer brièvement un autre problème grave. Les récents tremblements de terre en Turquie, en Grèce et à Taiwan ont mis en lumière la nécessité pour le monde d'être prêt à fournir une aide coordonnée à une région frappée par une catastrophe naturelle de grande ampleur. À notre avis, cette expérience devrait nous amener à renforcer et à approfondir l'idée qui nous a été soumise il y a quelque temps, à savoir l'idée des «Casques blancs». La tâche consiste à intégrer les «Casques blancs» dans les forces de secours internationales régulières placées sous la direction de l'Organisation des forces capables d'agir de manière coordonnée sur le terrain — bien entendu, avec le consentement des pays qui bénéficieraient de cette assistance. L'objectif ultime pourrait être de mettre sur pied des forces internationales à réaction rapide, constituées de contingents nationaux disponibles de façon permanente, en fait des groupes d'experts bien équipés qui pourraient être déployés dans la zone sinistrée en l'espace de quelques minutes ou de quelques heures.

Pour terminer, rappelons-nous une nouvelle fois que l'avenir de l'Organisation des Nations Unies dépend essentiellement de la volonté politique de ses États Membres. Il n'appartient pas seulement à l'ONU, mais à l'ensemble de la communauté internationale de trouver les réponses aux questions soulevées à la session en cours de l'Assemblée générale. L'Assemblée du millénaire doit nous offrir l'occasion exceptionnelle de trouver les réponses à ces questions. J'espère aussi que l'Assemblée du millénaire contribuera de manière décisive à l'accélération des travaux concernant la réforme de l'ONU, dont la nécessité a été clairement soulignée par la crise du Kosovo. Je suis persuadé que nous verrons bientôt se renouveler les engagements en matière de multilatéralisme et en ce qui concerne le rôle de chef de file de l'Organisation des Nations Unies dans la défense des valeurs fondamentales de la Charte, telles que la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit.

Je dois admettre que mon optimisme traditionnellement prudent a été légèrement renforcé à cet égard quand j'ai entendu quelques hommes politiques représentant des pays qui disposent de ressources sensiblement plus importantes que la République tchèque. Nos ressources sont malheureusement limitées. Nous continuerons toutefois à appuyer l'Organisation des Nations Unies et, comme je l'ai dit, à participer à ses missions, à consacrer des millions de dollars

à l'aide humanitaire et à l'aide au développement, etc. Ce que je veux dire clairement par mon discours, même à cette heure tardive, c'est que nous serons toujours prêts à venir en aide.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant du Pakistan qui souhaite exercer son droit de réponse.

Je rappelle aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à 5 minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Haque (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour répondre à la déclaration faite ce soir par le Ministre des affaires étrangères de l'Inde, déclaration dans laquelle il a accusé le Pakistan d'hostilité systématique à l'égard de son pays. Cette déclaration est peu sincère et hypocrite. Au regard de l'histoire, il serait difficile, sinon impossible, de se laisser induire en erreur quand l'Inde proteste de ses bonnes intentions envers ses voisins.

Depuis son indépendance, les ambitions de l'Inde dans la région et au-delà, sa tendance à recourir à la force et ses politiques d'hégémonie et d'expansion ont été amplement prouvées en de nombreuses occasions. Pour dire les choses en peu de mots, l'Inde, depuis son indépendance, a occupé un certain nombre de territoires par la force. Il s'agit des territoires d'Hyderabad, de Junagadh, des territoires portugais de Goa, du Royaume de Sikkim, du Jammu-et-Cachemire et de l'agression répétée de l'Inde contre le Pakistan ainsi que des guerres imposées au Pakistan.

Les ambitions de l'Inde l'ont aussi poussée à acquérir des armes nucléaires, plongeant ainsi l'Asie du Sud dans une course aux armements nucléaires. Le Pakistan est contraint de se défendre, de défendre sa souveraineté, de défendre son intégrité territoriale et de défendre son indépendance, puisque c'est surtout le Pakistan qui a souffert de l'agression de l'Inde et qu'il a une fois été démembré à cause de cette agression.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Inde a également déclaré que le Jammu-et-Cachemire était au coeur même de la nation indienne. Si c'est là le coeur de la nation indienne, alors ce doit être un coeur pourri, parce que ce coeur est fondé sur le déni du droit à l'autodétermination au peuple du Jammu-et-Cachemire, droit qui avait été promis par l'Inde à la communauté internationale, au Conseil de sécurité et au peuple du Jammu-et-Cachemire.

La majorité des nations représentées dans cette Assemblée ont acquis leur qualité de nation et leur indépendance en exerçant précisément ce droit inaliénable. Le coeur d'aucune nation ne peut être fondé sur le déni de ce droit fondamental. Si le Jammu-et-Cachemire se trouve au coeur de la nation indienne, alors il est fondé sur la violation et le refus de tenir compte des résolutions du Conseil de sécurité — qui se trouve être l'organe dans lequel l'Inde souhaite obtenir un siège permanent —, ainsi que de la moralité et du droit internationaux.

Si c'est là le coeur de la nation indienne, il repose sur la répression massive, les meurtres, les incendies criminels, les viols de femmes — car, ces 10 dernières années, au Jammu-et-Cachemire, 60 000 personnes innocentes ont été assassinées, des milliers de femmes ont été violées et des milliers de villages ont été entièrement détruits par le feu. Aucune nation ne peut s'enorgueillir d'un coeur qui battraît grâce à des actes aussi méprisables. Si c'est vraiment là le coeur de la nation indienne, alors moins on en parlera, mieux cela vaudra.

Le Jammu-et-Cachemire ne fait pas partie de l'Inde et il n'en a jamais fait partie. Des résolutions du Conseil de sécurité, qui ont été acceptées par l'Inde, ont garanti au peuple du Cachemire l'exercice du droit à l'autodétermination. Le peuple du Jammu-et-Cachemire a boycotté les élections les plus récentes ainsi que les précédentes, ce simulateur d'élections organisées par l'Inde. Il n'y a pas participé afin de montrer son aliénation, son rejet de l'autorité indienne.

Plus de 700 000 soldats et éléments des forces paramilitaires indiens s'emploient à réprimer la lutte menée par le peuple du Cachemire et à briser son courage en ayant recours à des exactions diverses : violations massives des droits de l'homme, assassinats, atrocités, répression, décès en détention et destruction de l'économie du Cachemire. Tout cela est décrit en détail par les organisations internationales des droits de l'homme, comme Asia Watch, Amnesty International et d'autres, y compris certaines qui se trouvent en Inde même.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Inde a également mentionné Kargil. Kargil a été le symbole de la lutte permanente menée par le peuple du Jammu-et-Cachemire pour obtenir le droit à l'autodétermination. La lutte du peuple du Cachemire se poursuivra jusqu'à ce qu'il puisse exercer son droit à l'autodétermination.

Le Ministre des affaires étrangères s'est également permis d'accuser le Pakistan de torturer certains soldats

indiens ou de les avoir tués en captivité. Il ne pourrait y avoir d'accusation plus fausse que celle-ci. Le Pakistan respecte le droit international. Il n'a ni torturé ni tué de soldats indiens. Il n'avait pas à le faire.

Face à ces fausses accusations de l'Inde, nous avons maintenant recouru à des invitations au Comité international de la Croix-Rouge, afin qu'il assiste à la remise de tous les soldats indiens détenus par le Pakistan ou capturés après avoir pénétré sur notre territoire.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Inde a également parlé de terrorisme international. Cela est étrange, car c'est l'Inde dont les actes constituent un guide parfait de la pratique du terrorisme d'État. Il existe de nombreuses preuves que l'Inde a commandité des actes de terrorisme contre le peuple du Cachemire. Les actes de terrorisme financés par l'Inde contre le Pakistan ont entraîné la mort de milliers de personnes, due à une violence aveugle, tout cela dans le but de briser la force morale de notre peuple et de semer la division en son sein. Nous avons recueilli des confessions de centaines d'agents indiens qui en témoignent.

Les sentiments édifiants en matière de démocratie et de pluralisme n'ont aucun sens s'ils ne sont pas mis en pratique. L'Inde est un pays qui parle de paix, mais qui construit des arsenaux nucléaires. L'Inde est un pays qui parle de paix à l'Organisation des Nations Unies tout en se livrant à une guerre implacable contre le peuple innocent du Jammu-et-Cachemire, parce que ce dernier a osé demander à exercer son droit à l'autodétermination.

La voie de la paix est ouverte. Le Pakistan a toujours offert à l'Inde un dialogue, un dialogue pragmatique.

Nous demandons à l'Inde de faire le premier pas sur cette voie en mettant un terme à sa répression au Cachemire et en entamant un dialogue avec le Pakistan pour trouver une solution juste au problème du Jammu-et-Cachemire, conformément aux aspirations de son peuple, et à toutes les autres questions en suspens entre nos deux pays.

La séance est levée à 21 h 5.